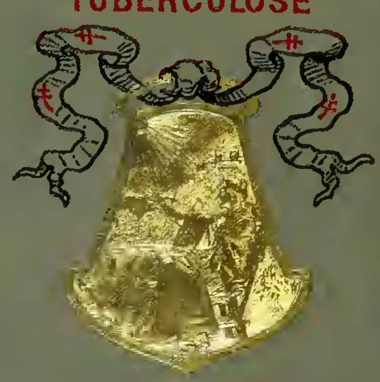
LA LUTTE ANTITUBERCULEUSE EN FRANCE



CONGRÈS INTERNATIONAL
DE LA
TUBERCULOSE



PARIS 1905

GVIDE
DV
CONGRESSISTE

CRÉOSOTOSOL

(Vasogène créosoté à 20 0/0)

La supériorité de la combinaison de la *créosote au vasogène* est incontestable. Médication externe et interne dans tous les cas où la créosote est indiquée, sans crainte de fatiguer l'estomac.

Dose à l'usage interne de 20 à 150 *gouttes par jour dans du lait*

Note. — Le *Créosotosol* se dissout entièrement dans l'eau : Agiter, dans un petit flacon, la dose à prendre avec un peu d'eau. Cette solution se mélange facilement au lait, cacao, etc.



IODOSOL (Vasogène iodé à 6 °/₀) n'irrite ni ne colore la peau; plus efficace que la teinture d'iode et les iodures.

CAMPHROSOL (Vasogène camphré et chloroformé au 1/3), puissant analgésique.

IODOFORMOSOL (Vasogène iodoformé 3 °/₀).

ICHTYOSOL (Vasogène à l'Ichtyol 10 °/₀).

SALICYLOSOL (Vasogène salicylé 10 °/₀).

CADOSOL (Vasogène à l'huile de cade, 20 °/₀).

GAIACOSOL (Vasogène au gaïacol crist., 10 °/₀).

MENTHOSOL (Vasogène au menthol, 10 °/₀).

Note. — Le Vasogène provoque l'absorption rapide et profonde, par la peau et les muqueuses, des médicaments qui y sont incorporés, sans jamais occasionner d'irritation.

Lactagol

Spécifique Galactogène

produit en deux ou trois joure un accroiesement remarquable de la eécrétion lactée et une augmentation notable dee matiéres graeses et albuminoïdes du lait.

DOSE : *3 à 4 cuillerées à café par jour*

Prix d'une boîte pour un traitement de 12 jours, 3 fr. 50

DANS TOUTES LES PHARMACIES

DOCUMENTS, LITTÉRATURE, ÉCHANTILLONS

Société Fédérale des Pharmaciens de France, 11, rue Payenne

PARIS

La
Lutte Antituberculeuse
EN FRANCE

55891. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE LAHURE
9, rue de Fleurus, 9

CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA TUBERCULOSE

Paris, 2-7 Octobre 1905

La Lutte Antituberculeuse EN FRANCE

GUIDE DU CONGRESSISTE

PARIS

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1905

CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA TUBERCULOSE

PARIS, 2-7 OCTOBRE 1905

LA LUTTE ANTITUBERCULEUSE EN FRANCE

GUIDE DU CONGRESSISTE

INTRODUCTION

PLAN DE CAMPAGNE DE LA LUTTE ANTITUBERCULEUSE EN FRANCE

Tous les pays ont, à l'heure actuelle, engagé la lutte contre la tuberculose et l'on peut dire, dès maintenant, que partout où un vigoureux effort a été accompli, un succès réel en a été la conséquence. Dans cette croisade contre la tuberculose, chaque nation semble procéder selon la forme de gouvernement, les lois et les mœurs qui la régissent, suivant l'esprit qui lui est particulier, d'où, dans chaque pays, une allure propre de cet armement spécial, une individualité qui ne nuit d'ailleurs, ni à l'unité de l'ensemble, ni au succès de l'œuvre entreprise, et permet à l'occasion, de pouvoir mieux étudier et juger les

moyens préconisés et employés par les uns et les autres.

A un certain moment, des discussions se sont élevées entre les partisans et les adversaires de tel ou tel système de préservation ou de cure considéré isolément. Il a été facile de démontrer l'insuffisance de chacun d'eux pour lutter *seul* contre la tuberculose.

Il faut remarquer qu'il n'est jamais entré dans la pensée d'une nation de réduire la lutte à un mode unique de prophylaxie ou de cure. Chacune a fait usage de tous les procédés dont elle pouvait disposer. » (*Prof. Brouardel.*)

Quels sont, en France, à cette heure, nos moyens de lutte contre le fléau social ?

Dans notre pays, l'idée dominante, dès le début de la campagne antituberculeuse, a été *la protection de l'enfant* dont on a voulu avant tout améliorer l'état général afin de le mettre en mesure de mieux résister aux contaminations qui partout, à l'école, comme au logis, le menacent.

C'est ainsi que sont nées des colonies rurales et agricoles, des colonies de vacances, des œuvres envoyant les enfants à la montagne ou à la mer, toutes œuvres grâce auxquelles, chaque année, des milliers d'enfants peuvent passer plusieurs semaines à la campagne, à l'altitude, au bord de l'Océan ou de la Méditerranée où ils respirent un air pur et vivifiant.

Dans le même ordre d'idées, le *professeur Grancher* a créé récemment une œuvre nouvelle dont le but est de soustraire les enfants encore sains, et vivant dans un milieu contaminé, aux dangereuses influences qui

les entourent en les plaçant à la campagne. De plus, c'est grâce à son initiative et sous sa direction que se poursuit actuellement dans les écoles parisiennes la recherche, le « dépistage » de tous les enfants atteints de tuberculose « à l'état naissant ».

Enfin, c'est tout à la fois comme organes de médecine préventive et curative que se sont ouverts les établissements marins, les uns dépendant de l'assistance publique, comme Berck, Saint-Pol, Hendaye, les autres, de la charité privée.

Ainsi protégé ou guéri, l'enfant grandit et devient un adolescent : débilité ou malade, il trouvera, grâce aux cures d'air préventives ou aux établissements de cure spéciaux qui lui sont réservés, les soins nécessités par son état, et l'isolement qui écarte de son entourage les risques de contamination. A sa sortie de ces établissements, il verra s'ouvrir devant lui les portes des asiles de convalescence où il pourra faire encore un séjour plus ou moins long avant de rentrer dans la vie active.

Avec les années, l'adolescent devient adulte. C'est alors qu'entrent en jeu toutes les mesures prophylactiques ayant pour but de le mettre à l'abri du logement insalubre et de l'alimentation défectueuse, en garde contre les dangers de l'alcoolisme et du manque de soins de propreté corporelle, en un mot, de le préserver de tous les grands facteurs de propagation de la tuberculose. C'est ainsi que sont nées : la commission des logements insalubres, l'œuvre des habitations à bon marché, l'œuvre des habitations ouvrières, les coopératives de logement ou de construction, l'œuvre des jardins ouvriers, les œuvres

antialcooliques, qui, toutes, cherchent à donner aux familles les plus nécessiteuses en même temps que les plus exposées, un logement propre et ensoleillé, un petit jardin où tous, après l'atelier, après l'usine, puissent fuir l'alcool et le cabaret, « ces grands pourvoyeurs de la tuberculose », en respirant un air plus pur dans un milieu plus reposant.

En même temps, les partisans des « espaces libres », des « réserves d'air », s'appuyant sur ce fait que : « la morbidité et la mortalité générales sont proportionnelles à l'encombrement des milieux populaires, ont fait comprendre aux villes que la salubrité de leurs quartiers était un devoir social de premier ordre et M. le *Dr Letulle* a récemment entrepris dans ce sens une campagne qui promet déjà d'être fructueuse.

Enfin, des œuvres connexes s'appliquent à poursuivre le perfectionnement physique et moral de leurs protégés. C'est ainsi que les bains-douches à bon marché enseignent la propreté et améliorent l'hygiène, que les cours professionnels tendent à parfaire les connaissances techniques de l'ouvrier, tout en lui enseignant à éviter les dangers de son métier, pendant que des sociétés nombreuses, par des conférences, par des cours, en ouvrant des bibliothèques populaires, en distribuant des journaux et des brochures, cherchent à faciliter à tous l'instruction la plus profitable et à répandre partout la doctrine antituberculeuse.

Mais que faisons-nous pour venir en aide à ceux qu'a frappés la terrible maladie, et auxquels nous

devons l'assistance médicale, le secours moral et matériel pour eux et leurs familles ?

A Paris comme en province, se sont ouverts et s'ouvrent encore, de jour en jour plus nombreux, des dispensaires et des sanatoriums ; se sont organisés et se préparent les services hospitaliers et des asiles.

Dispensaire, *sanatorium* et *asile*, tels sont, en effet, les trois grands facteurs de notre assistance antituberculeuse, et c'est sous ces trois chefs que peuvent rentrer à peu près toutes les institutions organisées sous les noms les plus divers pour cette grande lutte hygiénique et sociale.

La formule de ces dispensaires spéciaux n'est pas univoque. Pour les uns, ils représentent uniquement un organe de préservation, pour les autres, ils sont à la fois un instrument de préservation, d'assistance et de cure.

D'après le *Prof. Calmette*, le but du dispensaire est de donner aux malades des soins et surtout des conseils hygiéniques, de les suivre dans leur logement, d'apprendre à la ménagère par quelles mesures de propreté elle se protégera, elle et ses enfants, parfois de faire changer un domicile insalubre contre un salubre, de blanchir et désinfecter le linge de la famille souillé par le phtisique, de donner quelques secours et souvent de dépister le tuberculeux dès le début de sa maladie, à la période encore curable et de chercher dans ce cas à lui ouvrir les portes d'un sanatorium ou d'un hôpital spécial.

Malgré tous les services rendus par les dispensaires leur tâche est limitée ; ils doivent être doublés d'organes de cure ayant pour objet le traitement spécial et

spécialement organisé de certaines catégories de malades qu'il appartient au médecin de déterminer, que ces organes de cure portent le nom de sanatorium ou celui d'aérium, de maison de cure ou de service hospitalier d'isolement, peu importe; mais il est nécessaire qu'il y ait des établissements aménagés suivant la formule de *Roux*, insérée dans le rapport de MM. *Grancher* et *Thoinot*, sur la tuberculose dans les hôpitaux : « la meilleure manière de combattre et de traiter le tuberculeux c'est d'isoler le tuberculeux, parce qu'ainsi on évitera la contagion et parce que, dans les hôpitaux spéciaux, les tuberculeux seront dans les meilleures conditions thérapeutiques ».

Le sanatorium, instrument de cure, instrument thérapeutique (voire même économique, comme en Allemagne), doit être réservé aux tuberculeux guérissables, aux malades « plutôt prévenus que convaincus » de tuberculose, car ceux-là surtout profiteront de la cure hygiéno-diététique les mettant en dehors de toutes les circonstances qui, après avoir fait éclore les lésions, les étendraient, les continueraient.

Les pouvoirs publics et la charité privée s'efforcent de procurer aux tuberculeux indigents ces maisons de cure où se doivent trouver réunies toutes les ressources propres à établir leur santé ou à l'améliorer.

Rappelons aussi, maintenant, toutes les œuvres et ligues antituberculeuses de Paris et des départements vivant indépendantes, grâce à des subventions et donations particulières, étendant chaque jour plus avant leur champ d'action et apportant à la famille entière les ressources qui lui faisaient défaut. Une seule phrase montrera mieux qu'une longue énuméra-

tion l'effort réalisé en France par la charité privée : en treize ans, de 1890 à 1903, une somme dépassant TRENTE MILLIONS a été versée pour la fondation et l'entretien d'œuvres antituberculeuses.

Les tuberculeux, dont les lésions sont trop avancées pour rendre leur guérison possible ou vraisemblable, doivent pouvoir trouver place « dans des hospices, dans des refuges semblables à ceux que toute société pitoyable doit à ses invalides. Aux phtisiques, pareils refuges devraient être grands ouverts ; d'abord par humanité, pour que le poitrinaire y reçoive des soins, ensuite, par intérêt *humanitaire*, pour que, ne contaminant plus leurs semblables, les poitrinaires contribuent moins à la propagation indéfinie de la tuberculose. (*Prof. Landouzy.*) »

Nous venons d'esquisser brièvement le plan de campagne de la lutte antituberculeuse en France, d'indiquer dans son ensemble le grand effort réalisé par les pouvoirs publics et par l'initiative privée pour aboutir à la constitution d'un armement antituberculeux efficace et puissant. C'est à le dénombrer et à le décrire avec quelque détail que sera consacré ce volume.

Sachant combien est relativement récent le début véritable et efficace de la campagne entreprise, par rapport à l'immensité de l'œuvre à accomplir, le lecteur reconnaîtra, croyons-nous, en feuilletant ces pages, que ces quelques dernières années de labeur assidu et obstiné ne sont pas restées sans résultat et que l'énergie, la persévérance et le dévouement incessants des champions déjà nombreux de cette lutte

nouvelle ont permis enfin à la France de créer un armement antituberculeux digne d'elle et de pouvoir glorieusement figurer désormais au rang des quelques nations qui, en comprenant toute l'importance de ce noble mouvement social et humanitaire, ont voulu s'y associer de toutes leurs forces et marquer par chacune de leurs interventions une nouvelle étape de progrès.

Nous pouvons estimer grossièrement à 150 000 le nombre des individus mourant, chaque année, en France de tuberculose et bien qu'il soit plus difficile encore, pour ne pas dire impossible, d'évaluer même très approximativement l'effectif permanent des tuberculeux avérés, sans compter les prédisposés ou les malades latents, nous serons sans doute plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité, en donnant pour chiffre à cet effectif le nombre effrayant de 600 000.

Or, en 1902, le nombre des lits de sanatoriums réservés aux malades atteignait à peine 1100 et celui des lits de sanatoriums payants à peine 350 (Plicque et Verhaeren).

Actuellement, nous avons pu décrire 23 sanatoriums marins populaires pour enfants (défalcation faite de Kerfany, Royan et Saint-Pol), donnant un ensemble de 5385 lits, nous comptons encore pour les enfants 12 sanatoriums et stations climatériques, 7 asiles de convalescence ou maisons de repos avec 708 lits; enfin, il existe près de 170 colonies de vacances, recevant chaque année plus de 22 000 enfants. Pour les adultes, nous trouvons en France 62 dispensaires antituberculeux (dont 38 pour la seule

région parisienne), 15 sanatoriums populaires[1] avec 724 lits, 21 sanatoriums avec plus de 800 lits, des services hospitaliers dans tous les grands centres, des jardins ouvriers, des cures d'air, des maisons de repos et des asiles de convalescence en nombre sans cesse croissant. Dans toutes les régions se sont constituées ou se forment des associations, des ligues, des œuvres, des sociétés, qui toutes s'efforcent, dans la mesure de leurs moyens et de la manière la mieux appropriée, d'engager la lutte et d'aider au succès.

Ces quelques chiffres que nous venons de donner suffisent à montrer tout le chemin parcouru dans ces trois années, de 1902 à 1905, et à faire bien augurer de l'avenir.

Mais si nous pouvons nous réjouir de ces glorieux résultats, nous ne devons pas nous dissimuler qu'il nous reste à faire plus, à faire mieux encore; que le nombre des lits que nous mettons à la disposition des tuberculeux pauvres reste infime en comparaison du nombre des malades, que chez l'enfant, chez l'adulte, l'intervention reste presque toujours trop tardive, que l'enseignement antituberculeux n'a pas acquis encore un développement suffisant, etc., etc.

Il faut donc continuer sans trêve la lutte engagée et la continuer avec des forces croissantes, en recrutant partout des auxiliaires, en groupant de plus en plus toutes les bonnes volontés.

Mais en appelant à l'aide toutes les énergies et tous les dévouements, en demandant à tous de com-

1. Le qualificatif de « populaire » est appliqué aux établissements gratuits ou dont le prix de journée n'atteint pas 5 francs; celui de « payants » à ceux dont le prix de journée dépasse 5 francs.

battre il importe de pouvoir fournir à chacun l'arme dont il a besoin, l'arme dont il aura à faire usage. Il n'est personne, même en dehors du monde médical, qui n'ait l'occasion fréquente de venir en aide à quelque tuberculeux qu'il désirerait secourir. Malheureusement les meilleures intentions restent trop souvent sans effet par la force même des choses. Dans la très grande majorité des cas c'est lorsqu'il s'agit d'aider le tuberculeux à se placer dans les conditions les plus favorables pour son traitement présent et pour son avenir, que l'embarras commence. Combien d'œuvres antituberculeuses sont presque complètement ignorées! Combien aussi ne sont connues que de nom auxquelles il est envoyé chaque jour, au détriment de tous, des catégories de malades auxquelles elles ne s'adressent point.

C'est pour tâcher de faire mieux connaître les moyens d'action dont nous disposons, en même temps que pour présenter un tableau d'ensemble de toutes les œuvres antituberculeuses françaises que ce livre a été rédigé.

Malgré tous nos efforts pour nous bien documenter il reste encore incomplet : ceux-là seuls qui ont consacré déjà des recherches au même sujet savent combien il est difficile et trop souvent impossible de recueillir des renseignements exacts et précis sur des œuvres disséminées à travers toute la France. Enfin l'obligation de terminer l'impression à date fixe ne nous a point permis de tirer parti d'informations nombreuses qui nous sont parvenues trop tard. On voudra donc bien nous pardonner quelques omissions ou quelques erreurs.

Nous avons fait de larges emprunts à presque tous les auteurs qui se sont occupés des œuvres antituberculeuses et de la lutte contre la tuberculose, en particulier à MM. les professeurs Bouchard, Grancher, Landouzy, Lannelongue, à M. le Professeur agrégé Letulle, à M. le Dr Barbier (rapport au congrès d'Arcachon), MM. les Drs Grillot, Knopf, Léon-Petit, Plicque, Sersiron (moyens pratiques de placer un tuberculeux — la lutte antituberculeuse), Verhaeren, etc., etc., à toutes les revues spéciales et à de nombreux ouvrages français et étrangers[1].

Il nous eût été impossible néanmoins de mener à bien notre tâche sans la bienveillante collaboration de nombreuses personnes qui nous ont envoyé en réponse à la circulaire, que nous avions adressée à la plupart des œuvres antituberculeuses, des renseignements, des clichés, etc. Nous les prions de recevoir ici tous nos remerciements.

Nous serons très reconnaissants à toutes celles qui voudront bien continuer à nous aider en nous envoyant des documents nouveaux et en nous signalant des erreurs, des oublis, des omissions.

Pour permettre un groupement nécessaire bien qu'un peu artificiel et pour rendre les recherches plus faciles et plus rapides, cet ouvrage a été divisé en 3 parties, dans la première sont réunies les œuvres plus spécialement consacrées à l'enfance. La seconde contient les œuvres particulières aux adultes, la troi-

1. Nous renvoyons aussi le lecteur aux cartes publiées par le Professeur Landouzy et le Dr Sersiron, au volume publié par la Fédération antituberculeuse française et à la notice qui doit paraître par les soins de l'administration générale de l'Assistance publique sur les œuvres qui en dépendent.

sième enfin groupe les œuvres générales : associations, ligues, etc. Chacune d'elles est à son tour subdivisée en chapitres, donnant par ordre alphabétique de localité ou de région les œuvres similaires.

Tout incomplet qu'il soit encore nous espérons que ce guide pourra rendre peut-être quelques services aux médecins en leur évitant de longues recherches, aux non-médecins en leur facilitant l'assistance de leurs protégés et aux tuberculeux.

Paris, 1er septembre 1905.

H. D. R. L. L.

LIVRE PREMIER

ENFANTS ET ADOLESCENTS

CHAPITRE PREMIER

SANATORIUMS MARINS POPULAIRES

ARCACHON (GIRONDE)

A. Sanatorium d'Arcachon.

Nombre de lits : 200.

Ce sanatorium a été fondé, en 1887, par le Dr *Armaingaud* et a été ouvert le 8 septembre 1888. Le Dr Armaingaud avait d'abord, dès août 1887, entretenu, à ses frais, 20 enfants débiles, provisoirement installés à la villa Fouet, puis, en 1888, 50 nouveaux enfants.

Ne comprenant au début qu'un pavillon de 40 lits, l'établissement s'est progressivement agrandi et compte, depuis 1897, 200 lits.

C'est actuellement un établissement privé, administré par son fondateur.

Il est ouvert toute l'année et reçoit les garçons de 2 à 15 ans, les filles de 2 à 16 ans.

Le prix de séjour est de 2 francs par jour, sauf pour les enfants assistés gratuitement par le Dr Armaingaud.

La durée du séjour n'est pas limitée, mais doit être d'au moins 3 mois.

Il existe un lazaret et un pavillon de maladies contagieuses.

La statistique des dix premières années de fonctionnement (jusqu'en 1896) donne les résultats suivants :

AFFECTIONS		NOMBRE	GUÉRIS	AMÉLIORÉS	GUÉRIS POUR 100
Lymphatisme, anémie.. .		80	80	»	100
Engorgem. Ganglion. .		150	138	12	92
Lésions scrofuleuses.	Peau.. . .	67	59	8	87
	Œil.	19	18	1	90
	Nez, oreilles.	7	6	1	86
Rachitisme. . . .		90	88	»	97
Tuberculoses osseuses. .		25	15	8	60
— vertébrales.		8	5	4	57

B. Sanatorium de Moulleau.

Nombre de lits : 60.

Fondé en 1882, et définitivement institué en 1889, ce sanatorium dépend de la maison de santé protestante de Bordeaux et est entretenu par les membres bienfaiteurs de cette œuvre.

Par suite de l'insuffisance de ses ressources, il n'est ouvert qu'en juillet, août et septembre, fonctionnant comme colonie de convalescence et recevant par séries, pendant l'été, 20 enfants de Bordeaux qui viennent passer 25 jours à la mer. Il reçoit ainsi, par été, une moyenne de 160 à 200 enfants, représentant de 4.000 à 5.000 journées.

Le prix de revient, par jour et par enfant, est de 0 fr. 90 environ.

Le séjour est gratuit et les enfants sont reçus jusqu'à 15 ans.

L'admission, le séjour, etc., dépendent du comité d'administration de la maison de santé protestante de Bordeaux.

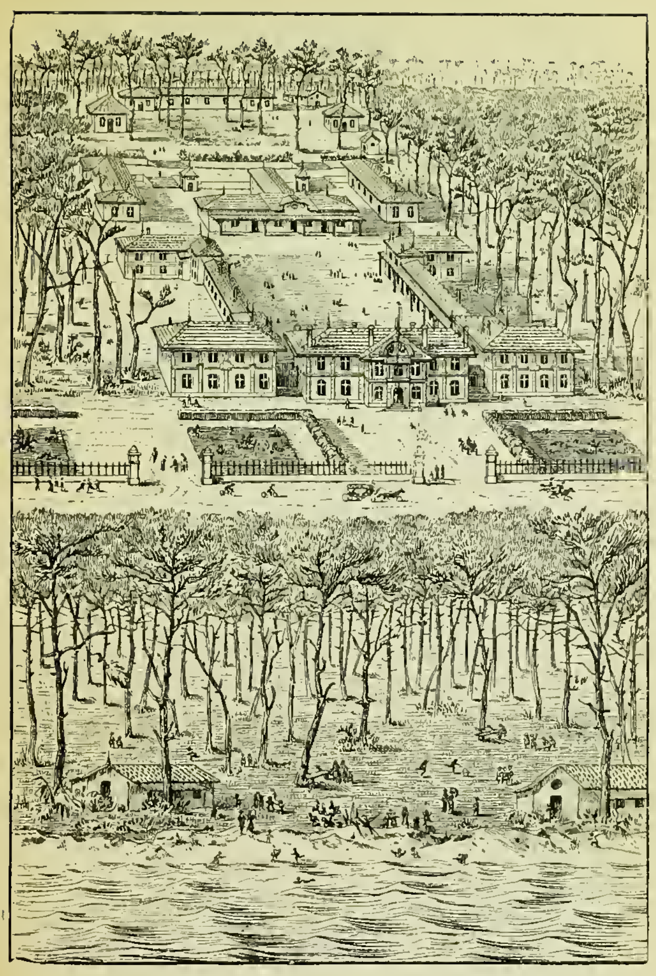


Fig. 1.
Arcachon : Sanatorium du Dr Armaingaud. (Cliché du Dr Armaingaud.

BANYULS-SUR-MER (PYRÉNÉES-ORIENTALES)

Hôpital marin de Banyuls.

Nombre de lits : 200.

Cf. : Œuvre des hôpitaux marins, etc., p. 172.

BERCK-SUR-MER (PAS-DE-CALAIS)

A. Hôpital maritime[1].

Nombre de lits : 750.

En 1861 à la suite d'essais scientifiques du traitement maritime sur des groupes d'enfants logés chez les habitants et spécialement logés chez une femme dont le nom de *Marianne toute seule* est resté légendaire, l'Assistance publique de Paris éleva un premier hôpital considéré encore comme un hôpital d'essai. Il comprenait 100 lits.

Cette construction en bois, qui a subi depuis quelques modifications de détails, est encore debout. Elle est affectée aux malades payants. Le prix de pension est de 2 fr. 10 par jour. On admet à titre payant des enfants de tous pays sans formalités préalables.

Le grand hôpital est gratuit : c'est un vaste édifice en briques formé de six pavillons avec un rez-de-chaussée et deux étages, tous reliés entre eux par des galeries, et formant par leur ensemble un carré auquel se surajoutent des ailes en diverses directions. La façade principale

1. Dépend de l'Administration générale de l'assistance publique

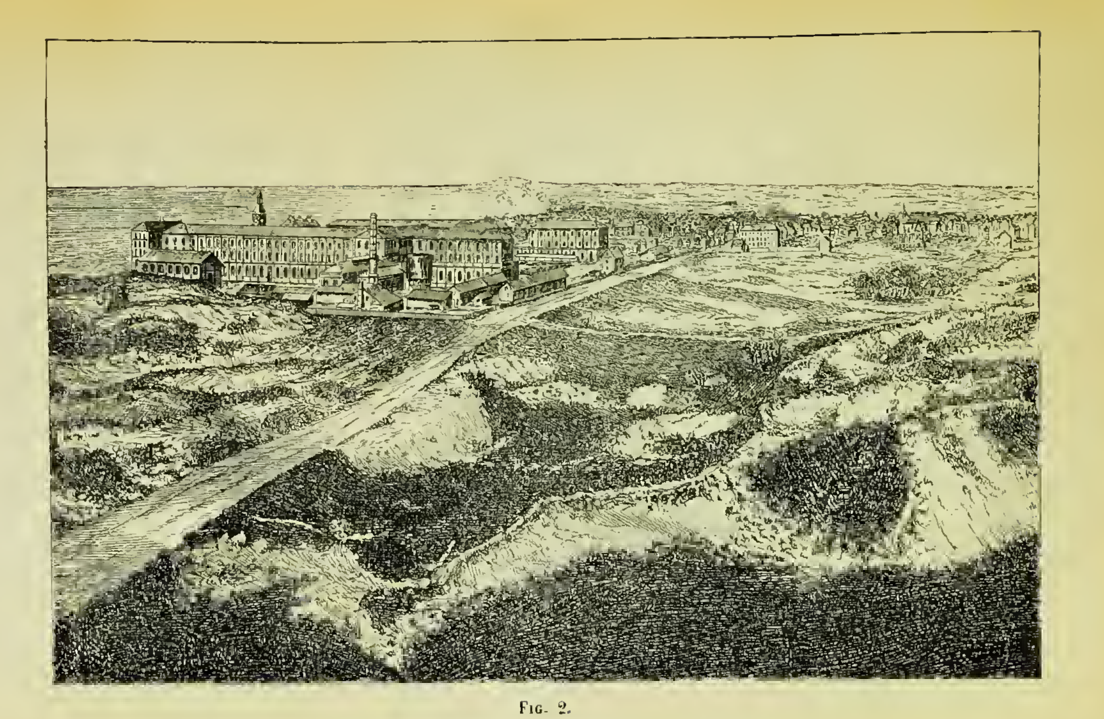


Fig. 2.
L'Hôpital maritime de Berck.
Vue panoramique d'après une photographie prise du phare.

regarde la mer dont elle est très rapprochée. Les hautes marées viennent battre le pied du quai. Par le côté opposé les malades trouvent de vastes promenades dans les dunes.

Le grand hôpital contient 14 dortoirs de 30 lits chacun et 5 dortoirs de 16 lits. 4 pavillons d'isolement pour les maladies contagieuses lui sont annexés, contenant ensemble environ 40 lits.

En 1895 a été élevée une nouvelle annexe, le lazaret, qui renferme encore 60 lits. C'est là que sont reçus d'abord les groupes de malades qui arrivent chaque mois de Paris. Ils y restent isolés pendant un mois. Cette période permet de constater et d'isoler les maladies contagieuses et d'en préserver le grand hôpital.

Pendant le deuxième mois de séjour les arrivants sont encore maintenus en un groupe isolé dans deux dortoirs du grand hôpital. Ils sont ensuite répartis dans les subdivisions.

Les 600 malades du grand hôpital sont groupés en un certain nombre de catégories selon le genre d'affection dont ils sont atteints et selon les soins qu'ils réclament. Cette classification facilite beaucoup la surveillance médicale et la direction du traitement approprié.

Le groupe entier de l'hôpital maritime : petit hôpital (payant), grand hôpital (gratuit), et lazaret renferme un total d'environ 750 lits.

Quatre institutrices sont chargées des écoles pour les convalescents.

L'admission des enfants malades, à titre gratuit, à l'hôpital maritime se fait à Paris, devant une commission spéciale qui se réunit à l'hôpital des Enfants malades et à l'hôpital Trousseau. Les enfants proviennent de services hospitaliers ou proviennent directement de leurs familles.

La durée du séjour à Berck n'est pas limitée par un règlement; les départs ont lieu sur l'avis du médecin. La plupart des malades sont conservés jusqu'à ce que la cure soit très avancée, sinon terminée complètement. Le mouvement est d'environ 60 par mois, soit 700 par an, à peu près.

B. Sanatorium des enfants assistés.

Nombre de lits : 250.

En outre de l'hôpital maritime, où sont traités gratuitement les enfants des familles pauvres et moyennant un



Fig. 3.
L'hôpital Bouville. Sanatorium des enfants assistés de la Seine (garçons).

prix modique les enfants peu fortunés, la ville de Paris place à Berck environ 250 malades, enfants assistés ou en dépôt.

Deux petits hôpitaux, qui sont des propriétés particulières, reçoivent ces enfants : l'hôpital *Bouville-Baillet* pour les garçons, l'hôpital *Parmentier* pour les filles.

Ces établissements, tous deux isolés à quelque distance de la plage, forment chacun un hôpital complet avec infirmerie, dortoirs, réfectoires, salles de bains et de douches, pavillon d'isolement et lazaret pour les arrivants. L'administration de l'Assistance publique fournit le vêtement, les objets de pansement et les médicaments. Elle

paye un prix de pension uniforme qui est de 1 fr. 45 par jour et par enfant.

Dans ces deux établissements sont admis aussi quelques enfants appartenant à diverses villes et à divers départements. Il a été reçu ainsi, en 1899, 50 élèves.

Le service médical de l'hôpital maritime et des deux



FIG. 4.
L'hôpital Parmentier. Sanatorium des enfants assistés de la Seine (filles).

hôpitaux d'enfants assistés est assuré par le Dr *Ménard* avec le concours de 2 médecins assistants : le Dr *Audion* et le Dr *Grosjean*, et de trois internes des hôpitaux de Paris.

C. L'hôpital Rothschild.

Nombre de lits : 200.

Fondé en 1870 par le baron James de Rothschild (et ouvert d'abord pour nos blessés de la guerre), agrandi très considérablement en 1882 par la baronne James à la mort de son mari, cet hôpital se trouve situé à la partie nord de la plage.

HOPITAL NATHANIEL DE ROTHSCHILD

Fig. 5.
L'hôpital vu de la mer.

Il se compose d'une partie centrale comprenant les bâtiments destinés à l'administration et aux services généraux et de deux ailes qui, de chaque côté, s'étalent longuement sur la plage et sont réservées, l'une (celle de droite) aux filles et l'autre (celle de gauche) aux garçons. Les infirmeries de l'hôpital se trouvent au rez-de-chaussée



Fig. 6.
Un dortoir de l'hôpital Rothschild.

de ces deux bâtiments latéraux. Les grandes ouvertures des salles d'infirmeries sont établies directement sur la plage. De larges portes font communiquer ces infirmeries avec une grande terrasse donnant immédiatement sur la grève, ce qui permet d'y pousser les enfants couchés et de les y laisser pendant la journée entière avec ou sans l'abri d'une tente.

A chaque infirmerie est annexée une chambre d'isolement. Les deux extrémités du bâtiment sont occupées par

des classes où, 5 fois par semaine, un instituteur veille à l'instruction des convalescents et des anémiques. Le premier étage renferme les dortoirs des enfants, qui peuvent librement aller et venir, et la salle d'opération avec ses dépendances. Au deuxième étage, enfin, se trouvent le laboratoire et l'installation des appareils de radiologie et



Fig. 7.
Un réfectoire à l'hôpital Rothschild.

de photographie. Séparé de l'hôpital par un espace de 50 mètres environ s'élève un pavillon d'isolement.

L'établissement compte à peu près une centaine de lits, dont moitié environ sont consacrés à des enfants malades justiciables d'un traitement chirurgical ou d'une opération, moitié à des enfants lymphatiques, anémiques ou rachitiques que guérit le seul traitement marin.

Les enfants sont reçus de 2 à 16 ans. Il en vient de toutes les parties du monde. Ils sont accueillis sans distinction de culte ni de nationalité et sans qu'on tienne

compte d'autre chose que de l'extrême détresse de leurs parents ou de la gravité de leur mal.

Le service médical et chirurgical est dirigé par M. le Dr *Calot* assisté d'un interne, le service administratif par Mme Katz.

En 1892, le Dr Henri de Rothschild a fondé un dispensaire annexé à l'hôpital, cf. Dispensaires (p. 87).

D. Hôpital Cazin-Perrochaud.

Nombre de lits : 400.

Ainsi nommé en souvenir du Dr Cazin et du Dr Perrochaud, les deux premiers médecins de Berck, c'est une maison de santé privée, fondée par les religieuses franciscaines qui reçoivent des enfants malades et des pensionnaires moyennant un prix modique. Les limites d'âge sont, pour les garçons, de 3 à 15 ans; pour les filles, de 3 à 16 ans.

Le service médical est assuré par le Dr *Calot* assisté d'un interne.

Des classes sont faites aux enfants, qui peuvent ainsi poursuivre régulièrement leurs études.

Prix de pension : de 40 à 50 francs par mois.

CANNES (ALPES-MARITIMES)

Asile Dollfus.

Nombre de lits : 50.

Ouvert du 10 octobre au 30 juin. Reçoit des enfants scrofuleux ou rachitiques, les garçons de 3 à 13 ans, les filles de 3 à 15 ans.

Fondé en 1881 par M. Jean Dollfus, appartient maintenant au comité genevois et comprend actuellement 30 lits, dont 25 au moins occupés par des enfants scrofuleux français et suisses.

CAP-BRETON (LANDES)[1]

Asile Sainte-Eugénie.

Nombre de lits : 60[2].

Fondé grâce à un legs provenant de la générosité de Mme Desjobert, le sanatorium de Cap-Breton s'élève au sud-ouest du département des Landes, en plein golfe de



Fig. 8.
Sanatorium du Cap-Breton.

Gascogne, sur une petite dune, en face de la mer dont il est distant de 60 mètres environ. Une plage sablonneuse

1. D'après des documents dûs à l'obligeance de M. le Dr Dulau.
2. Depuis le 1er août 1905 le nombre des lits a été doublé, ce qui le porte à 120.

se déroule à ses pieds tandis qu'à l'est et à l'ouest des forêts de sapins l'entourent. Les conditions météorologiques y sont excellentes : atmosphère pure, climat tempéré, stabilité thermique et hygrométrique, pluies peu fréquentes et vite évaporées.

Cap-Breton, qui est situé à 5 kilomètres de la ligne de chemin de fer de Paris à Irun, est ouvert toute l'année



Fig. 9.
Sanatorium du Cap-Breton.

aux enfants des deux sexes âgés de 5 à 15 ans. Sur les 60 lits qu'il comporte il en est 40 gratuits réservés aux enfants du département des Landes et 20 payants pour les enfants de ce département ou des autres et dont le prix de pension est de 1 fr. 60 par jour.

Pour être reçus, les enfants doivent être munis d'un certificat médical attestant que le sanatorium est indiqué, qu'ils ont été vaccinés et ne sont atteints d'aucune affection contagieuse.

Depuis 1901, il a été créé un service de chirurgie qui fonctionne sous la direction de M. le docteur Daraignez (de Mont-de-Marsan).

Les résultats obtenus montrent une proportion de guérisons de 65 pour 100, la durée moyenne du traitement ayant été de 527 jours.

C'est le plus souvent sous des abris en genêts, en face de la mer, que les petits malades reçoivent d'une institutrice les notions élémentaires d'instruction et d'éducation.

En temps ordinaire ils prennent des bains de propreté tous les 15 jours et de la première quinzaine de juin au 1er octobre des bains de mer.

Le pari-mutuel et le département des Landes ayant apporté leur concours financier, le sanatorium pourra recevoir bientôt un nombre plus élevé de malades et les divers services seront améliorés. Le plan des travaux d'agrandissement comporte la construction d'un local spécialement affecté aux colonies de vacances : ainsi, un plus grand nombre d'enfants des villes pourra bénéficier du traitement marin.

Directeur du sanatorium : M. le docteur Dulau. Cap-Breton (Landes.)

Mouvement des malades en 1904.

Restants au 1er janvier 1904			51
Entrées pendant l'année 1904.	Malades.	60	109
	Colonies de vacances.	49	
Sorties pendant l'année 1904.	Malades.	58	107
	Colonies de vacances.	49	
Restants au 1er janvier 1905.			53

TABLEAU STATISTIQUE DES RÉSULTATS OBTENUS DU 1er JANVIER 1902 AU 1er JANVIER 1905

NATURE DES MANIFESTATIONS	NOMBRE TOTAL DES CAS	GUÉRIS				AMÉLIORÉS				ÉTAT STATIONNAIRE				DÉCÈS			
		NOMBRE	%	JOURNÉES DE PRÉSENCE	DURÉE MOYENNE DE TRAITEMENT	NOMBRE	%	JOURNÉES DE PRÉSENCE	DURÉE MOYENNE DE TRAITEMENT	NOMBRE	%	JOURNÉES DE PRÉSENCE	DURÉE MOYENNE DE TRAITEMENT	NOMBRE	%	NOMBRE DE JOURNÉES	DURÉE MOYENNE DE TRAITEMENT
Lymphatisme. Anémie	55	55	98	15 969	501	2	5	768	256				»			»	
Manifestations ganglionnaires. Non suppurées	20	17	85	4 542	268	5	15	485	461			»	»	»		»	
Manifestations ganglionnaires. Suppurées	11	11	100	5 961	426	»	»	»	»		»	»	»	»			»
Lésions osseuses. Non suppurées	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Lésions osseuses. Suppurées	20	9	45	1 981	555	5	25	1 556	511	5	25	1 756	547	1	»	29	29
Arthrites vertébrales. Non suppurées	»	»	»	»	»	»	»		»	»	»	»	»		»		»
Arthrites vertébrales. Suppurées	5	»	»	»	»	»	»			5	100	540	115	»	»	»	»
Rachitisme	11	8	72	4 131	516	5	27	5 673	1 224	»	»	»	»		»	»	
Scrofulides. Peau	5	2	41	2 557	1 278	5	60	617	206	»	»			»	»	»	»
Scrofulides. Yeux	4	3	75	2 149	716	1	25	556	556	»	»	»		»	»	»	»
Scrofulides. Oreilles-nez	2	1	50	446	446	1	50	429	429		»	»	»			»	»
Affections diverses (non justiciables du traitement marin)	10	»	»	»	»		»		»	»	»	»	»	»	»		
TOTAUX	114	107	70	40 756	565	18	29	7 802	415	8	125	2 076	460	1		29	29

CERBÈRE (PYRÉNÉES-ORIENTALES)

Sanatorium de Saint-Jean-de-Dieu[1].

Nombre de lits : 34.

La maison des frères Saint-Jean-de-Dieu a pour but de procurer aux enfants et aux jeunes gens de constitution faible le bienfait du séjour plus ou moins prolongé sur les bords de la mer avec celui des bains de mer judicieusement administrés. Les malades peuvent profiter à Cerbère de la double influence simultanée de l'air marin et de l'air des montagnes pyrénéennes.

Les enfants sont admis de 5 à 17 ans. En dehors du temps des vacances il est fait au moins trois heures de classe par jour.

De 5 à 14 ans inclusivement, le prix de la pension est de 2 francs par jour, plus la fourniture et l'entretien d'un petit trousseau. De 15 à 17 ans, le prix de la pension est de 2 fr. 50 par jour.

Chirurgien : M. le docteur *Donnezan* (de Perpignan).

Médecin attaché à l'établissement : M. le docteur *Galangau*.

CETTE (ALPES-MARITIMES)

A. Maison Krüger.

Fondé par Mlle C. Hinsch en 1847, fut en somme le premier sanatorium maritime créé en France.

1. D'après des documents dus à l'obligeance de M. le supérieur de la maison de Cerbère.

Est destiné à donner pendant l'été des bains de mer aux enfants protestants pauvres de la région.

Depuis sa fondation cet établissement a reçu 16928 baigneurs.

B. Lazaret de l'hôpital Saint-Charles.

Reçoit chaque été 800 enfants.

C. Le nouveau Lazaret.

Fondé par une société civile protestante.

Reçoit en moyenne 350 à 400 baigneurs par saison.

LE CROISIC (LOIRE-INFÉRIEURE)

Maison de Saint-Jean-de-Dieu.

Nombre de lits : 150.

Succursale de la maison des frères Saint-Jean-de-Dieu à Paris, 223, rue Lecourbe. A pour but d'assurer le bénéfice du traitement marin aux enfants infirmes admis à l'asile de la rue Lecourbe. Réservé aux garçons et jeunes gens. Prix de pension : 2 francs par jour de 6 à 14 ans, 2 fr. 50 de 15 à 18 ans.

Médecin, M. le docteur *Dhoste*.

FOURAS (CHARENTE-INFÉRIEURE)

Sanatorium de Fouras.

Nombre de lits : 25.

Fondé en 1891 par le Dr Ardouin, ce sanatorium pour colonies de vacances reçoit, de juin à septembre, alternativement pendant 1 mois, 23 filles, puis 23 garçons, soit en tout 92 enfants du département.

L'établissement appartient à une société civile. Il y a deux étages.

Les frais de séjour reviennent à environ 0 fr. 80 par jour et par enfant. Le voyage et le costume des enfants sont payés par l'œuvre.

Les admissions se font sous le contrôle du médecin de l'œuvre : M. le Dr *Ardouin*.

La surveillance est assurée, à Fouras, par la directrice, Mme Marchairi.

GIENS PAR HYÈRES (VAR)

Hôpital Renée-Sabran[1]. (Reconnu d'utilité publique.)

Nombre de lits : 150.

Fondé en 1891 dans le territoire de la commune d'Hyères, et sur le versant de la presqu'île de Giens qui regarde la haute mer, l'hôpital Renée-Sabran fut édifié presque exclusivement au moyen des sommes produites par une souscription, dont M. Hermann Sabran fut le généreux promoteur.

1. D'après des documents dus à l'obligeance de M. le Dr Vidal, médecin en chef de l'hôpital, membre correspondant de l'Académie de médecine

Il fut en outre décidé que cet hôpital serait considéré comme une annexe de l'hospice de la Charité de Lyon, et qu'il serait affecté spécialement au traitement des enfants scrofuleux du département du Rhône

Nombre des lits. — A la suite d'essais qui durèrent près de quatre ans et qui donnèrent des résultats satisfaisants, les malades descendirent des hauteurs de Giens et furent installés sur les bords de la mer dans trois pavillons de 50 lits, dont deux sont occupés par les filles et un seulement par les garçons. Aussitôt que les fonds le permettront, on édifiera un quatrième pavillon de 50 lits destinés à des enfants rachitiques, ce qui portera à 200 le nombre des lits dont pourra disposer, sous peu, l'Assistance lyonnaise sur les bords de la Méditerranée.

Chaque pavillon se compose d'un rez-de-chaussée, élevé d'un mètre au-dessus des caves, et d'un premier étage; il dispose de 50 lits pour les malades et d'un lit dans chacune des deux salles pour l'hospitalière de service; il contient, en outre, une salle de consultation, une salle de pansements avec fourneaux et baignoire, de vastes lavabos à cuvettes individuelles, des water-closets perfectionnés, à chasse d'eau, et une chambre à deux lits, complètement isolée de tout le reste du service, de façon à pouvoir séparer pendant quelques jours des malades que l'on veut tenir en observation.

Chacun des pavillons est desservi par cinq hospitalières de Lyon; sur ce nombre, deux couchent dans les salles, deux autres couchent au dortoir général des sœurs, et la cinquième est chargée des rondes de nuit. En cas d'alerte, les secours médicaux ou autres peuvent être réclamés instantanément au moyen du téléphone.

Age des malades. — En général et sauf décision motivée de l'Administration centrale, l'âge des malades reçus à Giens a été fixé ainsi qu'il suit : de 4 à 12 ans pour les garçons et de 4 à 16 ans pour les filles.

Provenance des malades. — Le sanatorium Renée-Sabran ne reçoit actuellement que des enfants du département du Rhône.

L'Administration des hospices de Lyon a fixé à quatre mois la durée des périodes ordinaires du séjour à Giens. Ce règlement est généralement respecté; mais ici, comme partout, le médecin traitant est laissé libre de retenir les malades aussi longtemps qu'il le juge nécessaire.

Pavillon d'isolement, épidémies. — L'hôpital Renée-Sabran possède un pavillon d'isolement divisé en deux salles de six lits, absolument isolées l'une de l'autre.

Traitement. — Pour la grande majorité des malades de Giens, le traitement consiste dans la vie en plein air marin, dans les exercices sous l'abri de la forêt résineuse, dans une sage suralimentation et dans l'usage quotidien des bains de mer pris, suivant la saison, à la plage ou bien dans la piscine, ou dans des baignoires en bois contenant de l'eau de mer chaude, pure ou additionnée d'eau mère.

Les bains sont quotidiens et sont pris pendant toute la durée du séjour.

Le service médical est fait par un médecin titulaire, un médecin suppléant et un interne des hôpitaux de Lyon.

L'hôpital Renée-Sabran est administré par l'hospice de la Charité, dont il dépend directement.

Écoles. — Les écoles sont faites par des hospitalières pourvues de leurs titres universitaires.

Résultats statistiques. — Le prix de revient de la journée d'hôpital Renée-Sabran est de 2 fr. 6671.

Près de 3310 enfants ont pu y être soignés à tour de rôle, fournissant un total de 335029 journées de présence.

Sur ce nombre :

1149	soit	36,36 %	sont	repartis	guéris;
1607	—	50,85	—	—	très améliorés
366	—	11,58	—	—	stationnaires;
38	—	1,20	—	—	décédés.

Ces divers pourcentages sont très satisfaisants; ils résultent non seulement des observations qui sont inscrites

sur les feuilles des malades et qui sont contrôlées dès leur retour à Lyon, mais encore des renseignements qui sont recueillis ultérieurement sur tous les enfants des deux sexes, ayant fait un séjour dans l'hôpital Renée-Sabran.

HENDAYE (BASSES-PYRÉNÉES)

Sanatorium d'Hendaye.

Nombre de lits : 628.

Situé dans le golfe de Gascogne, ce sanatorium, qu dépend de l'Assistance publique, a été ouvert en 1899. Il occupait alors une superficie de 56.700^{m2}; mais, depuis 1904, de nouveaux terrains ont été achetés en vue d'augmenter le nombre de lits actuels, 628.

Depuis son ouverture jusqu'à ce jour, 2.758 enfants ont été soignés au sanatorium.

Les 2.758 enfants se répartissent ainsi :

1.657 guéris.
745 améliorés.
20 décès.

Les autres enfants sont partis pour des causes diverses.

Le sanatorium comprend, outre les services généraux, un pavillon pour 100 garçons, un pavillon pour 100 filles, une infirmerie et un pavillon d'isolement.

Médecin, M. le Dr *Camino* et 2 internes.

Directeur, M. Iribe.

Sont admis à Hendaye tous les enfants prétuberculeux, anémiés ou déprimés.

MARSEILLE (BOUCHES DU RHÔNE)

Sanatorium marin Jean-Martin

Nombre de lits : 22.

Fondé en 1902. 22 enfants de 6 à 16 ans peuvent y être hospitalisés.

NICE (ALPES-MARITIMES)

Œuvre des enfants infirmes.
Quartier de Montboron.

Nombre de lits : 30.

Reçoit gratuitement les petites filles rachitiques ou anémiées.

PÉ-AU-MIDY, PRÈS PAIMBŒUF (LOIRE-INFÉRIEURE)

Sanatorium du Pé-au-Midy[1]

Nombre de lits : 25.

Ce sanatorium a été installé dans une jolie propriété connue sous le nom de Pé-au-Midy et sise sur la commune de Saint-Viaud. La maison d'habitation s'élève au sommet

1. D'après des renseignements dus à l'obligeance de M. le Dr Béeigneul.

d'un mamelon planté de chênes et de sapins l'abritant des vents du nord et de l'ouest. Le manoir du Pé-au-Midy est suffisamment élevé et assez éloigné du fleuve pour être à l'abri des brouillards. Un parc de 4 hectares l'entoure. Cinquante jeunes filles ont déjà bénéficié du traitement au Pé-au-Midy et 25 y séjournent actuellement. Un nouvel aménagement des dortoirs vient d'être installé et permettrait de porter à 40 le nombre des lits si les ressources de l'œuvre étaient suffisantes.

Le séjour est gratuit. Le sanatorium du Pé-au-Midy est confié aux Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée).

PEN-BRON, PRÈS LE CROISIC (LOIRE-INFÉRIEURE)

Hôpital marin de Pen-Bron[1] (reconnu d'utilité publique).

Nombre de lits 500.

Situé en face de la ville du Croisic, le nouvel hôpital, qui est aujourd'hui pour ainsi dire terminé, apparaît à la pointe d'une presqu'île ayant pour base les terres de Piriac, de la Turballe et de Guérande.

Pen-Bron a été fondé par M. *Pallu*, inspecteur des enfants assistés de la Loire-Inférieure, le 8 septembre 1887; grâce au concours de quelques philanthropes, on put acheter les maisons d'une vieille confiserie de sardines ou de thon où ont été reçus les premiers malades. C'est ainsi qu'a été constitué ce que l'on nomme aujourd'hui le vieil hôpital, qui désormais sera affecté au logement du directeur et à l'établissement, pendant l'été, de colonies scolaires.

1. D'après des documents dus à l'obligeance de M. Ricordeau.

Le nouvel hôpital a été construit sur les plans de l'architecte Lafont, avec des sommes provenant du pari-mutuel et de diverses libéralités dues notamment à MM. Bert et Ephrussi. Il est à l'heure actuelle entièrement construit. Il contient 16 pavillons : 8 pour les garçons, 8 pour les filles. En façade ont été élevées les constructions nécessaires à l'administration et au logement du personnel. Il existe dans l'hôpital des pavillons d'isolement, des salles d'opération et de pansement, un service d'hydrothérapie.

Pen-Bron a pour but d'assurer aux enfants de faible constitution ou atteints des maladies qui en résultent, les bienfaits des bains de mer et des bains d'eaux mères. Le traitement médical est assuré par un médecin en chef, un interne habitant l'établissement, deux chirurgiens et un ophtalmologiste qui font à l'hôpital des visites périodiques.

Les résultats obtenus sont satisfaisants. Les affections traitées sont surtout les suivantes : scrofulides, tuberculoses osseuses, arthrites vertébrales, adénopathies, anémie, lymphatisme et rachitisme.

Le mouvement des malades depuis la fondation a été de 5256.

De 1888 à la fin de 1904 l'ensemble des journées de présence se répartit ainsi :

Garçons	455 991
Filles	578 802
Total	1 034 793

En 1904, l'ensemble des journées de présence a été : pour les garçons de 33 948 et pour les filles de 61 719, soit ensemble de 95 667.

Les statistiques pour les 5 dernières années ont donné les résultats suivants :

Guérisons	75,71	pour 100
Améliorations	11,84	—
Retraits	11,18	—
Décès	1,25	—

Les 75,71 0/0 de guérisons se décomposent de la façon

suivante, en tenant compte de la durée moyenne du traitement.

MANIFESTATIONS	PROPORTION POUR 100	DURÉE MOYENNE DU TRAITEMENT
		jours.
Scrofulides.	74,55	524
Tuberculoses des os.	64,61	418
Arthrites vertébrales.	55,49	555
Engorgements ganglionnaires..	86,74	258
Anémie. Lymphatisme. . . .	94,95	89
Rachitisme.	11,11	58
Affections diverses.	54,79	508

Les demandes d'admission doivent être adressées soit à l'hôpital même, soit au directeur du bureau administratif à Nantes. Les filles sont reçues à tout âge, les garçons, provisoirement, jusqu'à l'âge de 15 ans seulement, les enfants des deux sexes ne sont reçus qu'à partir de 4 ans.

Le prix de la pension est fixé à 1 fr. 80 par jour, tous frais compris; il est susceptible de réduction pour les collectivités. Pen-Bron reçoit des colonies scolaires de vacances.

Les services administratifs sont assurés avec le minimum de dépense : un secrétaire à Nantes, un économe à Pen-Bron. L'hôpital marin de Pen-Bron s'est développé sous la seule influence de l'initiative privée ; son fonctionnement et son avenir sont assurés uniquement par les prix de pension et par les modestes ressources économisées par la société.

Conseil d'administration :

Président honoraire : *M. Rivron*, O. ✻, président honoraire de la Chambre de commerce de Nantes, administrateur de la Cie des chemins de fer d'Orléans. Président : *M. Ricordeau*, avocat, administrateur des hospices civils

de Nantes; Vice-président : *M. X.*; Secrétaire-administrateur délégué : *M. Camproger*; Administrateur-délégué : *M. Ch. Simon*; Administrateurs : *MM. Birron, Maillard, J. Benoit, Dr Teillais, Guiss'han, Durand-Gasselin*; Directeur du bureau administratif : *M. Tailleur*, 2, place de la Duchesse-Anne, Nantes (Loire-Inférieure), auquel toutes les communications et la correspondance doivent être adressées.

LE PRADET (ALPES-MARITIMES)

Station des cures marines de Pradet.

Nombre de lits : 12.

Cf : Œuvre de Villepinte, p. 175.

QUIMPERLÉ (FINISTÈRE)

Maison de Kerfany, plage du Clé'ch, commune de Moélan près Quimperlé[1].

Nombre de lits : 50.

Reçoit les garçons jusqu'à 10 ans, les filles jusqu'à 15 ans, gratuitement s'ils sont indigents, ou à des prix variables suivant leurs moyens s'ils ne sont pas indigents.

1. N'existe plus, d'après les derniers renseignements qui nous sont parvenus.

ROSCOFF (FINISTÈRE)

Sanatorium maritime de Roscoff[1] (Perarhidy).

Nombre de lits : 80.

Fondé par Mme la marquise de *Kergariou*, il a été ouvert le 17 juillet 1901 et reconnu d'utilité publique en août 1902. Il ne disposait au début que de 40 lits, mais ce nombre s'est trouvé doublé depuis le 1er juin 1905. Les garçons y sont reçus de 5 à 16 ans, les filles de 5 à 21 ans et la durée du séjour n'est pas limitée.

L'établissement, bâti sur la partie la plus resserrée d'une longue et étroite presqu'île, touche ainsi presque à une plage par ses deux côtés. La disposition et la forme de cette presqu'île permettent de trouver toujours une grève bien abritée quel que soit le vent. La mer qui l'entoure est peu profonde et généralement calme, car l'île de Batz, longue bande de terre à 2 kilomètres au nord, forme comme une digue naturelle protégeant Roscoff.

La température est d'une remarquable égalité. Le minimum moyen hivernal est de 4° au-dessous de zéro, le maximum moyen estival de 19° à 20° Les variations journalières de l'année entière dépassent rarement 1°,5 à 2°, ce qui permet d'appliquer toujours dans les dortoirs l'aération continue.

Depuis l'ouverture du sanatorium, 172 enfants, presque tous atteints d'affections osseuses graves, y ont été reçus. Les cas les plus graves (coxalgies suppurées, maux de Pott avec ou sans fistules, tumeurs blanches, adénites, ostéo-arthrites tuberculeuses multiples, etc.) représentent environ 20 pour 100 des hospitalisés et donnent une moyenne de 25 pour 100 de guérisons complètes. La plupart de ces enfants ayant été suivis, la persistance de la

1. D'après des documents dus à l'obligeance de M. le Dr Bagot.

guérison a pu être contrôlée. Ces cas nécessitant d'ailleurs des séjours prolongés (18 mois à 2 ans). En tout 7 enfants seulement (dont 5 maux de Pott et 2 tuberculoses pulmonaires) ont été renvoyés comme incurables.

Pour les enfants auxquels le permet leur état il est fait quelques heures de classe chaque jour et les filles sont exercées à des travaux de ménage, de couture, etc.

Prix de pension : 1 fr. 80 par jour; 300 francs pour un semestre; 500 francs pour un an.

Médecin : *M. le Dr Louis Bagot*, de Saint-Pol-de-Léon.

Pour renseignements, admissions, etc., s'adresser à madame la supérieure du sanatorium.

ROYAN (CHARENTE-INFÉRIEURE)[1]

Nombre de lits : 25.

Ouvert seulement en été. Reçoit les enfants maladifs (des deux sexes) du département.

Prix de pension 65 francs par mois.

SAINT-POL-SUR-MER (NORD)

Sanatorium de Saint-Pol[2] (Reconnu d'utilité publique).

Nombre de lits : 450.

Fondé en 1888 par M. *G. Vancauwenberghe*, maire de

1. N'existe plus, d'après les derniers renseignements qui nous sont parvenus.
2. D'après des documents dus à l'obligeance de MM. Vancauwenberghe et A. Vallet.

Saint-Pol, conseiller général du Nord, le sanatorium a pris une rapide extension dont témoigne l'augmentation du nombre des lits, qui s'est élevé progressivement de 20 au début au chiffre actuel de 450. Les premiers pensionnaires y furent placés par le département du Nord, dont l'exemple fut bientôt suivi par tous les départements de la région (Marne, Oise, Ardennes, Meuse, Aisne, Seine-et-Marne). Depuis l'année 1896, les villes de Roubaix, de Croix, de Wasprehal (Nord) envoient au sanatorium, en colonies scolaires, pendant les mois d'été, des enfants débilités, chétifs, ganglionnaires, lymphatiques, etc., désignés par les médecins des écoles. Ces enfants séjournent dans l'établissement pendant un mois, exceptionnellement pendant 2 à 3 mois. En principe, ils ne demandent pas de soins médicaux ou chirurgicaux et n'exigent pas de pansements : ils ne font qu'une cure d'air. Le tableau suivant donne le nombre des enfants reçus depuis la fondation (juin 1888) jusqu'en 1904 inclus.

ANNÉES	HOSPITALISÉS EN TRAITEMENT	ENFANTS EN COLONIES SCOLAIRES	ENSEMBLE
1888-1889. . . .	20	»	20
1889-1890. . .	34	»	34
1890-1891. .	34	»	34
1891-1892. . .	49	»	49
1892-1893. . . .	57	»	57
1893-1894. . .	65	»	65
1894-1895. . .	127	»	127
1895-1896.	138	37	175
1896-1897. . .	225	291	516
1897-1898. . .	332	542	874
1898-1899. . .	379	609	988
1899-1900. .	366	669	1 035
1900-1901. . . .	332	756	1 088
1901-1902. . . .	357	581	938
1902-1903.	372	633	1 005
1903-1904.	371	526	897

Les constructions comprennent trois vastes pavillons

d'un type spécial imaginé par M. G. Vancauwenberghe. Chaque pavillon, à simple rez-de-chaussée, mesure 80 mètres de long, 9 mètres de largeur intérieure et 7 mètres de hauteur utile; il est surélevé de 80 centimètres au-dessus du terrain naturel. La paroi intérieure, en frises de sapin verni, reproduit la forme d'un vaisseau renversé et se trouve enfermée dans l'enveloppe rigide, en briques,

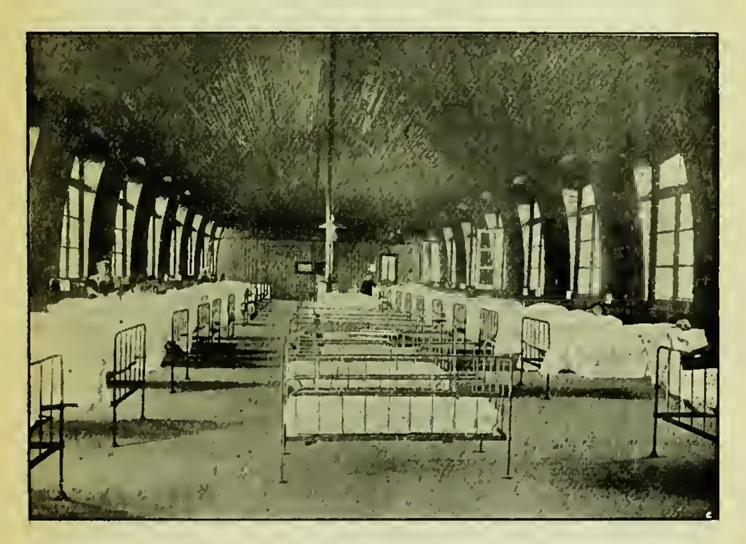


Fig. 10.
L'infirmerie des garçons du sanatorium de Saint-Pol.

pierres et tuiles, de la toiture et des murs extérieurs, dont un épais matelas d'air la sépare, mettant ainsi les salles à l'abri des variations atmosphériques. Ce mode de construction procure aux malades les avantages du pavillon en bois dont il n'a pas les inconvénients.

Un de ces pavillons sert d'infirmerie, les autres sont des dortoirs, l'un pour les garçons, l'autre pour les filles. Un quatrième pavillon comprenant quarante lits est affecté aux bébés de 2 à 4 ans qui constituent une section spéciale. Pour donner aux petits malades, qui séjournent en moyenne deux ans au sanatorium, les éléments de l'ins-

truction primaire, l'État a créé dans l'établissement deux écoles : l'une de garçons, l'autre de filles.

Les cuisines, réfectoires et magasins constituent un pavillon spécial. Des services annexes comprennent : une boulangerie, une brasserie, une buanderie, une étuve à désinfection, un séchoir. Une petite ferme avec exploitation agricole a été annexée au sanatorium et fournit une

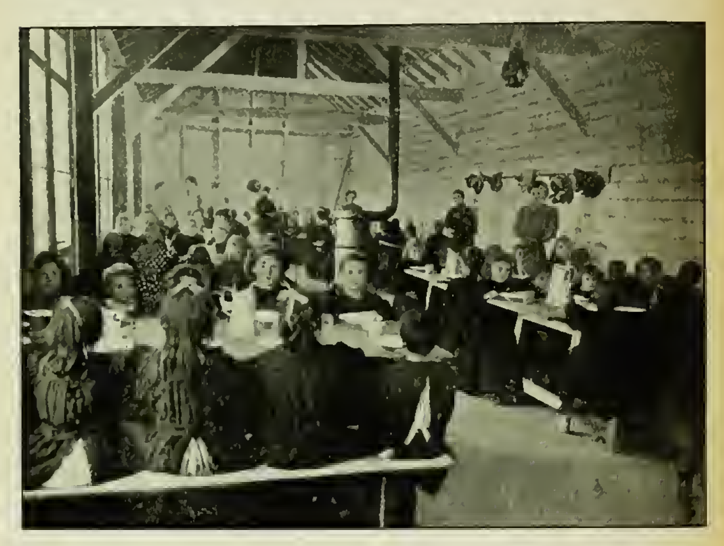


Fig. 11.
Le réfectoire des filles du sanatorium de Saint-Pol.

partie des produits destinés à l'alimentation des malades. Le sanatorium qui a été reconnu d'utilité publique par décret du 27 octobre 1898 est administré par un conseil de dix-huit membres :

Chirurgiens : M. le Dr *Lambert*, professeur agrégé à la faculté de Lille (section des garçons). M. le Dr *Le Fort*, professeur agrégé à la faculté de Lille (section des filles). M. le Dr *H. Gaudier*, professeur agrégé à la faculté de Lille : service d'otorhino-laryngologie.

Médecin résident : M. le Dr *P. Bachmann*, qui est assisté par deux internes.

Médecin consultant : M. le Dr *Pascalin*, de Saint-Pol-sur-Mer.

Chirurgien consultant : M. le Dr *Ruyssen*, chirurgien en chef de l'hôpital civil de Dunkerque.

Pharmacien en chef : M. *Vaneste*, pharmacien-chimiste-expert, chargé des services de bactériologie, micrographie, radiologie et photothérapie.

Dentiste : M. *Wolfer*.

Les rapports annuels établissent pour les résultats obtenus les chiffres suivants :

Résultats favorables.	82 0/0
Résultats nuls ou mauvais . . .	18 0/0

Des projets établis en vue de l'agrandissement du sanatorium ayant dû être abandonnés par suite de l'agrandissement de la ville et du port de Dunkerque, M. Vancauwenberghe et le Conseil d'administration se sont préoccupés de construire un nouvel hôpital maritime sur une plage voisine; leurs efforts ont abouti à l'édification du sanatorium de Zuydcoote [cf. p. 57], qui remplacera bientôt l'établissement exproprié de Saint-Pol.

Secrétaire général de l'Œuvre : M. *Alphonse Vallet*, Saint-Pol-sur-Mer.

SAINT-TROJAN, ILE D'OLÉRON (CHARENTE-INFÉRIEURE)

Nombre de lits : 200.

Cf. : Œuvre des sanatoriums marins, p. 172.

SAN-SALVADOUR, PRÈS HYÈRES (VAR)

Sanatorium-école de San-Salvadour.

Nombre de lits : 200.

A pour but d'assurer aux enfants de la classe moyenne, à des conditions accessibles à tous, les soins que réclame leur santé.

Situé près de la station climatérique d'Hyères, le sanatorium de San-Salvadour est installé dans un parc de 25 hectares, exposé en plein midi et descendant du flanc de la montagne des Oiseaux jusqu'à la Méditerranée qu'il borde sur prés d'un kilomètre. La surveillance y est confiée aux soins des hospitalières de San-Salvadour.

Le sanatorium comprend deux établissements distincts :

1° Pour la cure d'air. Un sanatorium pulmonaire est établi loin de la mer, sur la partie haute du domaine, abrité du vent par des plantations de pins, de mimosas, d'eucalyptus et de palmiers.

2° Pour la cure marine. Au bord de la mer, sur des terrasses étagées, s'élèvent des pavillons réservés aux petits malades. Un établissement hydrothérapique ouvert en toute saison complète ce sanatorium maritime et permet de donner les bains de mer et d'eau douce en piscine ou en baignoire aux plus faibles, tandis que la plage est réservée pour les plus vaillants.

Le sanatorium d'enfants de San-Salvadour peut recevoir 100 garçons et 100 filles de 5 à 12 ans.

ZUYDCOOTE, PRÈS DUNKERQUE (NORD)

Hôpital marin de Zuydcoote[1]

Nombre de lits : 1200.

Cet hôpital a été fondé grâce à l'initiative de M. *Vancauwenberghe* et du Conseil d'administration du sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer (cf. p. 51), sur une plage voisine de Saint-Pol et située entre Dunkerque et la frontière belge. L'emplacement en a été définitivement choisi à la suite d'un rapport de M. l'inspecteur général *Napias* et M. *Vancauwenberghe* y a acheté un domaine de 80 hectares s'étendant le long de la mer sur près d'un kilomètre.

L'hôpital de Zuydcoote comprendra 1200 lits. Bien qu'il ne soit pas encore en fonctionnement nous en donnerons une courte description empruntée à l'article que lui a consacré son fondateur même, M. Vancauwenberghe, parce que l'achèvement en est presque complètement terminé et en permettra vraisemblablement l'ouverture très prochaine.

« ... En bordure de la mer sont placées les infirmeries, ou pour mieux dire l'hôpital du sanatorium, et comme il faut le répartir par sexes, dans chaque sexe par âges, puis par catégories de malades, cet hôpital a été aménagé en 10 pavillons parallèles, de 20 lits chacun, orientés du nord au sud, avec leurs fenêtres à l'est et à l'ouest, séparés par des intervalles de 20 mètres. Ces petits pavillons sont les dortoirs des infirmeries : chacun d'eux se suffit à lui-même, avec ses lavabos, water-closet, tisaneries, etc., et tous viennent déboucher, par des galeries vitrées, dans un

1. D'après des documents dus à l'obligeance de MM. Vancauwenberghe et A. Vallet, et en particulier d'après l'article de M. Vancauwenberghe auquel notre description est empruntée.

grand bâtiment orienté de l'est à l'ouest, parallèle à la mer et divisé en autant de sections qu'il y a de dortoirs, de telle sorte que les enfants alités pourront quitter leurs dortoirs dans la journée pour être installés dans ces galeries d'aération sur des chaises longues, lits de repos, etc., front à la mer dont ils recevront directement, et en telle quantité qu'il faudra les leur mesurer, les effluves. Cette création de galeries d'aération pour le jour, indépendantes des salles de nuit, a été inspirée par l'organisation de l'hôpital maritime de Middelkerque (Belgique).

Cette disposition d'ensemble est complétée par les installations accessoires de l'hôpital ; bains, électricité, massage, douches et par 2 salles d'opérations (suppurants et non suppurants) établies en saillie sur le front de mer. Sauf les services généraux de l'administration centrale, toutes les constructions seront à rez-de-chaussée et affecteront la forme type ogivale.

L'hôpital maritime étant ainsi aménagé, il fallait donner aux enfants non alités, aux quasi-valides, le régime spécial qui leur convient. Ils sont bien reçus dans l'intérieur du sanatorium pour y manger et y dormir, mais leur existence est sur la grève, du matin au soir. Aussi, dans le sanatorium leur est-il fait la part rudimentaire d'un couvert à la table commune et d'un lit. Entre ces deux termes l'idéal serait qu'on ne les vît jamais circuler dans l'enceinte, leur place est au dehors, à la mer, et, comme cette existence indépendante serait vite exclusive de la discipline que doivent observer des enfants vivant en agglomération, la difficulté a été résolue par cette fiction de les considérer au sanatorium comme à l'école, école spéciale, de nature particulière, école sanitaire, pourrait-on dire, mais école tout de même, et tant pour tenir la discipline que pour entretenir l'instruction de ceux qui savent et former celle de ceux qui ne savent pas, cette fiction a été, grâce à la bienveillance des pouvoirs publics, transformée en une réalité : c'est bien un instituteur public, rétribué par l'État, c'est bien une institutrice avec tous ses diplômes qui prennent la tête, avec les adjoints et adjointes néces-

saires, et des garçons quasi-valides et des filles quasi-valides, dans les deux sections nettement séparées où ils sont cantonnés dans le projet d'ensemble. Instituteur et institutrice logent au sanatorium qui leur fait des avantages complémentaires du traitement de l'État et en échange desquels ils ne quittent pas leurs élèves qu'ils surveillent sans discontinuer, s'occupant ainsi et du physique et du moral de leur existence. Évidemment, ils ne leur font pas la classe comme à l'ordinaire : les leçons sont courtes et les récréations presque ininterrompues. Au surplus, la classe ne doit pas se faire rigoureusement en endroit clos. Rien n'empêche l'instituteur, qui ne s'en prive pas, de profiter des promenades avec les pensionnaires pour leur faire des leçons de choses.

Mais il faut compter avec les jours de mauvais temps. Il a donc fallu songer à cette éventualité fréquente et, pour y parer sans encombrer le sanatorium, il a été accolé à son enceinte deux sections latérales où instituteur et institutrice trouveront tout le complément nécessaire aux moyens naturels des jeux et de la promenade à l'air libre. Dans ces enclos sont prévus, pour les cas de temps douteux, deux grands abris couverts où les enfants ne seront protégés que de la pluie.

Pour les plus mauvais jours sont prévues enfin des salles couvertes et closes placées parallèlement à la plage, pour que les enfants quasi-valides puissent y trouver presque l'intégrité de leur séjour habituel sur la grève, c'est-à-dire la vue de la mer et l'air marin, qu'il est possible de leur tamiser à volonté par les parties ouvrantes de cette grande salle exposée au Nord d'un côté, au Sud de l'autre, pour qu'air marin et rayons de soleil puissent successivement ou parallèlement y pénétrer.

Ainsi donc, ou les enfants seront dans ces enclos aménagés comme écoles sanitaires, ou bien ils seront sur la plage, toujours sous la conduite morale et pédagogique de leurs maîtres — ou bien ils seront dans la section du centre, pour y prendre leurs repas et dormir : ils n'y feront pas autre chose.

La cuisine centrale devra donc pourvoir tant à leur nourriture qu'à celle des alités permanents. Aussi est-elle placée à proximité des réfectoires des quasi-valides, qu'elle dessert directement, et non loin des dortoirs et salles de jour de l'Hôpital.

Le Sanatorium lave lui-même son linge : il possède une étuve à désinfection ; il fabrique sa bière et son pain ; tout ceci constituant des dépendances directes ou indirectes de l'installation prévue de la force motrice, source de chaleur.

Au premier plan, en arrivant du Sud, se trouvera le Pavillon d'Administration centrale, où seront groupés les services généraux, la cuisine, les réfectoires, le logement du personnel, la lingerie, l'habitation de l'économe, la salle du Conseil d'Administration, deux parloirs (garçons et filles) pouvant être réunis en une grande salle de fêtes au rez-de-chaussée, etc., etc.

A droite de la grille d'entrée et un peu en retrait, sera établi le logement du Directeur, en pavillon isolé. Vis-à-vis se trouvera la chapelle, qu'il était nécessaire de mettre à la portée d'enfants malades (à la grande majorité tous catholiques) ne pouvant pas se déplacer.

Immédiatement à gauche de l'entrée principale se trouvera le logement du concierge, et de l'autre côté nous installerons parallèlement le pavillon de réception des malades, où, sans les laisser pénétrer plus avant dans l'enceinte, le médecin les examinera, éliminant ceux qui auraient quelque tare contagieuse, faisant passer les autres dans une pièce contiguë, où il sera procédé à leur toilette, où ils pourront prendre un bain de propreté et où se fera l'échange de leurs vêtements d'arrivée contre l'uniforme de la maison, approprié au climat maritime.

En dehors de tout ce qui précède, mais dans la même enceinte du Sanatorium, seront placées au Sud, c'est-à-dire sans influence sur les autres salles, puisque le vent dominant vient du Nord-Ouest, les salles d'isolement et d'observation pour les maladies qui, momentanément, ne relèvent pas du traitement marin et qu'il faut prévoir com-

plémentairement dans toute agglomération d'enfants rougeole, scarlatine, diphtérie, etc., le tout par petits pavillons se suffisant à eux-mêmes, avec logement d'infirmière, petite cuisine et tisanerie, à droite pour les filles, et à gauche pour l'isolement des garçons.

Des réservoirs d'eau douce et d'eau de mer seront établis à hauteur convenable pour surplomber l'ensemble des constructions, une canalisation fixe d'incendie enserrera, sous terre, tous les pavillons; enfin, les eaux-vannes et usagées seront reprises par un réseau d'égouts, qui viendra déboucher dans la ferme du Sanatorium (exploitation maraîchère projetée où l'on a l'intention de faire passer ceux des malades qui auraient quelque velléité d'échanger leur existence enfermée dans les mines, usines et manufactures du Nord, contre la vie au grand air des travailleurs des champs).

CHAPITRE II

SANATORIUMS MARINS PAYANTS

BERCK-SUR-MER

A. Villa de la Santé.

Située à peu de distance de la plage, comprend un service de bains et de douches, reçoit des dames et plus spécialement des jeunes filles et des enfants.

Directrice : Mlle *Fagneux*.

B. Villa Normande.

Située près de la plage. Admet des jeunes gens et des enfants accompagnés de garde-malades. Dirigée par M. et Mme Chéronnet.

C. Villa Notre-Dame.

Dirigée par les Sœurs de Notre-Dame. Reçoit les enfants et les femmes.

Prix de 5 à 7 francs par jour.

D. Institut Orthopédique.

Nombre de lits 300.

LA BAULE-ESCOUBLAC (LOIRE-INFÉRIEURE)

Institut Verneuil[1].

Nombre de lits : 60.

Reçoit, à partir de l'âge de 5 ans, les enfants des deux sexes menacés de tuberculose.

Prix de pension : 10 francs par jour.

MALO-LES-BAINS (NORD)

Sanatorium de Malo.

Nombre de lits : 80.

Dirigé par les religieuses de la Sagesse. Prix de 5 à 8 francs par jour selon l'âge.

Médecin : Dr *Flouquet*.

Directeur : M. *Vilette*.

1. N'existerait plus d'après les derniers renseignements qui nous sont parvenus.

CHAPITRE III

SANATORIUMS, STATIONS CLIMATÉRIQUES ET HYDROMINÉRALES

DAX (LANDES)

Sanatorium Thermal.

Ouvert aux enfants des deux sexes (anémiés, lymphatiques, etc.) de 5 à 15 ans. Prix : de 3 fr. 50 à 5 francs par jour, suivant qu'ils sont groupés ou isolés. Les administrations d'assistance publique ont des conditions spéciales.

La durée du traitement est habituellement de 40 jours à 3 mois, selon la gravité des cas.

HYÈRES (VAR)

Sanatorium Alice Fagniez

Nombre de lits : 32.

Cf. : Œuvre de Villepinte, p. 173.

ISCHES (VOSGES)

Sanatorium d'Isches.

Nombre de lits : 50.

Fondé en 1903 par Mlle *Chauvière*, avec l'aide de M. *Schweizer*, qui a donné les sommes nécessaires à l'achat des terrains, ce Sanatorium doit être prochainement agrandi.

Son but est de permettre la cure d'air aux enfants de Paris — et plus spécialement du XVe arrondissement — âgés de 12 à 15 ans, et débilités, anémiés, lymphatiques, etc.

Les enfants les plus indigents sont reçus gratuitement, les autres paient une pension de 125 francs pour 3 mois.

La colonie scolaire du XVe arrondissement envoie chaque année 49 garçons, du 17 août au 7 septembre, à ce Sanatorium.

MONTPELLIER (HÉRAULT)

Sanatorium-Hôpital de Baluru-les-Bains.

(Dépend des hôpitaux de Montpellier).

Nombre de lits : 70.

Réservé aux tuberculoses chirurgicales. En 1904, 233 malades y furent traités.

ORMESSON (SEINE-ET-OISE)

Sanatorium d'Ormesson.

Cf. : Œuvre des enfants tuberculeux, p. 165.

PELLEVOISIN (INDRE)

Sanatorium de Pellevoisin.

Cf : Œuvre de Mlle *Bonjean*, p. 182.

SAINT-BERTRAND-DE-COMINGES (HAUTE-GARONNE)

Sanatorium de Saint-Bertrand-de-Cominges.

Fondé par la Ligue du Sud-Ouest contre la tuberculose infantile, cet établissement a pour but de recevoir et de soigner les enfants qui en raison de leurs maladies antérieures ou de leur constitution débile sont menacés et guettés par la tuberculose pulmonaire.

Pendant l'été 1903, dix-huit enfants et en 1904 quarante-deux enfants y ont été traités avec d'excellents résultats.

L'établissement est ouvert du 1er mai au 1er novembre. Il reçoit les garçons de 5 à 12 ans et les filles de 5 à 16 ans.

Prix de pension : 2 francs par jour.

Présidents d'honneur : M. le Maire de Toulouse ; M. le Président du Conseil général ; MM. Ruau, Delonme, Rei-

noud et Vital. — *Président* : M. A. Calret. — *Vice-Présidents* : Mme Vigmé ; Mgr Batiffol. — *Secrétaire-général* : Dr Lantrié.

SAINTE-RADEGONDE, PRÈS TOURS (INDRE-ET-LOIRE)

Sanatorium de Sainte-Radegonde.

Cet établissement reçoit à partir de l'âge de 10 ans les enfants (garçons et filles) atteints de tuberculose pour un prix de pension dont le minimum est de 15 francs par mois.

S'adresser à M. l'abbé *Moussé*, curé de Sainte-Radegonde, directeur du Sanatorium.

Président du Conseil d'administration : M. *Paul Mame* à Tours.

SALIES-DE-SALAT (HAUTE-GARONNE)

Sanatorium de Salies[1]

Ce sanatorium a été fondé par le Conseil général de la Haute-Garonne pour le traitement des enfants scrofuleux, rachitiques ou lymphatiques.

Salies, chef-lieu de canton de la Haute-Garonne, est une petite ville de 1000 habitants située à 70 kilomètres de Toulouse et jouissant d'un climat excellent.

L'eau salée employée en bains, douches, piscines, etc., provient d'un puits de sondage.

Elle est employée en général mélangée à de l'eau douce dans des proportions variables ; elle peut aussi être utilisée pure.

1. D'après les documents qui nous ont été communiqués par M. le Dr Lautré.

Une hygiène rigoureuse et une suralimentation graduée complètent le traitement.

Depuis l'ouverture du Sanatorium le 3 août 1899 il y a été soigné 257 enfants âgés de 4 à 16 ans et atteints pour la plupart de manifestations scrofulo-tuberculeuses.

La durée du séjour qui ne dépend que des indications médicales a varié le plus souvent entre 3 et 8 mois.

Le Sanatorium de Salies est construit au milieu d'une prairie plantée d'arbres et d'une contenance de 1 hectare environ. Le bâtiment principal comprend 3 étages. Au rez-de-chaussée sont installés les réfectoires, les cuisines, le cabinet du docteur, celui du directeur et une salle de lecture et de jeux. Au 1er étage sont situés les dortoirs, lavabos, une salle d'opérations et de pansements, l'infirmerie, ce 1er étage est affecté aux garçons. Le second étage présente des dispositions analogues, mais est affecté aux filles. Au 3me étage se trouvent des chambres d'isolement et des pièces pour le personnel.

Derrière le bâtiment principal se trouve l'établissement de bains contenant 10 baignoires, une salle d'hydrothérapie, une piscine et deux pièces pour les pansements à faire à la sortie du bain.

Le pavillon du service balnéaire est relié au bâtiment central par une galerie couverte qui entoure une cour rectangulaire.

Le prix de journée est de 1 fr. 50 pour les enfants assistés ou inscrits sur les listes d'assistance médicale gratuite. Les autres enfants peuvent être admis comme pensionnaires aux prix de 2 fr. 50 et 4 fr. par jour. L'établissement est ouvert toute l'année.

Les résultats fournis par la statistique de l'établissement jusqu'à l'heure actuelle montrent une proportion de guérisons de 80 pour 100.

Médecin en chef : M. le Dr *Lautré*.

VIALAS (LOZÈRE)

Sanatorium de Vialas.

Reçoit gratuitement, du 1er juillet au 1er octobre de chaque année, les enfants protestants des départements de la Lozère et du Gard à partir de l'âge de 1 an.

VILLEPINTE

Sanatorium de Villepinte.

Cf. : Œuvre de Villepinte, p. 175.

VILLIERS-SUR-MARNE (SEINE-ET-OISE)

Cf. : Œuvre des enfants tuberculeux, p. 165.

CHAPITRE IV

ASILES DE CONVALESCENCE ET MAISONS DE REPOS

ARGELÈS (HAUTES-PYRÉNÉES)

Asile d'Argelès.

Nombre de lits : 15.

Fondé par M. le Dr *Douillard*, en 1875, dans le but de recueillir les enfants pauvres nés de parents poitrinaires et menacés de le devenir. Jusqu'ici les filles seules ont été admises. On les reçoit de 5 à 12 ans, et on les garde jusqu'à 21 ans. Elles sont examinées à Paris, avant leur admission, par M. le Dr *Ferrand*, médecin des Hôpitaux, rue du Bac, 110. Les enfants passent l'*hiver* à *Argelès* et sont conduites l'*été* à *Cauterets* pour prendre les eaux. Outre l'instruction scolaire, elles s'occupent de travaux de jardinage. — La pension est de 300 francs par an et 160 francs d'entrée (*lit et trousseau*); mais, en présence d'un cas *particulièrement intéressant*, on reçoit une enfant *gratuitement*. — Le service est fait par les Sœurs de la Croix, dites de Saint-André. — L'Œuvre est dirigée par un comité de dames et un conseil supérieur de médecins.

Demandes d'admission et souscriptions à Mme Marcellin *Douillard*, rue d'Assas, 11.

BRÉVANNES (SEINE-ET-OISE)

Hospice de Brévannes.

(Dépend de l'Assistance publique).

Nombre de lits (projetés) : 92.

Les pavillons destinés à recevoir les enfants tuberculeux et convalescents s'élèveront dans un parc de 8 hectares environ, en face de l'établissement actuel. Les enfants tuberculeux seront isolés dans un pavillon spécial (pavillon Jules Bergeron), comptant 92 lits.

Les travaux sont en cours d'exécution.

Cf. : Hospice de Brévannes-Adultes, p. 145.

ÉPINAY-SOUS-SÉNART (SEINE-ET-OISE)

Asile Sainte-Hélène.

Nombre de lits : 40.

Fondé en 1859.

FORGES-LES-BAINS (SEINE-ET-OISE)

Établissements de l'Assistance publique.

Nombre de lits : 316.

L'Assistance publique possède à Forges quatre établissements :

1° L'hôpital ouvert en 1860 destiné aux enfants convalescents des hôpitaux de Paris, garçons et filles et possédant 260 lits ;

2° L'hôpital Riboutté-Vitallis avec 40 lits, ouvert en 1882 ;

3° La fondation Hartmann inaugurée en 1892, et possédant 16 lits.

Ces 2 dernières institutions sont destinées à recueillir des enfants pauvres âgés de 7 à 16 ans et de préférence orphelins. La durée du séjour varie de 4 à 6 mois. Il est reçu environ 50 enfants chaque mois.

4° Pavillon de convalescence du personnel hospitalier.

GARCHES (SEINE-ET-OISE)

Asile de Garches [1].

Nombre de lits : 12.

On y reçoit gratuitement les filles âgées de 4 ans et de moins de 12 ans qui sortent convalescentes de l'hôpital des Enfants-Malades ou de l'hôpital Trousseau.

---

1. En rapport avec l'Administration générale de l'Assistance publique.

LA ROCHE-GUYON (SEINE-ET-OISE)

Hôpital de La Roche-Guyon.

Nombre de lits : 111.

(Sous la dépendance de l'administration générale de l'Assistance publique).

Est desservi par les sœurs de Saint-Vincent de Paul. La durée du séjour, qui n'est pas limitée, est ordinairement de 1 mois. En 1901, l'hôpital a reçu 101 enfants avec un nombre total de journées de présence de 28 515.

PARIS

Œuvre de l'Enfant-Jésus (50, rue Dombasle).

Nombre de lits : 122.

Reçoit pour un mois ou davantage, moyennant 1 franc par jour, payé par l'Assistance publique, des filles âgées de plus de 2 ans et de moins de 15, qui y sont envoyées par les hôpitaux : Bretonneau, Trousseau et des Enfants-Malades. L'Œuvre reçoit encore, et gratuitement, les jeunes convalescentes indigentes que lui adresse l'Œuvre de la visite des malades.

CHAPITRE V

COLONIES DE VACANCES, COLONIES AGRICOLES COLONIES SANITAIRES

LES COLONIES DE VACANCES[1]

Ce fut le pasteur Bion, de Zurich, qui, le premier, mit en pratique en 1876 l'idée des colonies de vacances pour écoliers pauvres.

Son œuvre fut bientôt imitée dans diverses villes de Suisse, d'Allemagne, puis peu après dans l'Europe entière et les résultats obtenus furent excellents.

A Paris, furent d'abord organisés des voyages de vacances pour les élèves les plus méritants, puis les colonies de vacances ne tardèrent pas à remplacer ces voyages.

La première des colonies de vacances fondée à Paris est due à l'initiative privée : en 1881, le pasteur et Mme Lorriaux établissaient en faveur des enfants des écoles âgés de 6 à 15 ans l'Œuvre des « trois semaines ».

De nombreuses œuvres similaires ne tardaient pas à

1. Nous avons fait dans cette notice de larges emprunts aux très intéressants articles de M. A. M. Charley (*Écho de Paris*, 1er et 8 septembre 1905, qui vient d'entreprendre sur les colonies de vacances une enquête très complète.

s'organiser. Elles étaient dues, soit à l'initiative privée, soit à l'action administrative.

En 1883, le IXe arrondissement envoyait dans la Haute-Marne, sur les fonds de la caisse des écoles, une colonie de 18 enfants. Les résultats furent excellents, et cette mesure fut bientôt étendue à tous les arrondissements.

Le Conseil municipal, ayant autorisé les Caisses des Écoles à organiser des colonies de vacances avec les fonds qu'il leur attribuait en 1887-1888-1889-1900, tous les arrondissements créèrent des colonies de vacances pour les garçons et les filles.

En 1893, le Conseil municipal réglementait le fonctionnement général des colonies scolaires, en laissant aux Comités des Caisses des Écoles toute initiative pour l'organisation, l'installation et l'entretien de ces colonies.

Celles-ci sont le plus souvent établies dans des villas, ou des pensions louées ou achetées par l'arrondissement. C'est le système de la colonie en pension.

Quelques arrondissements possèdent des colonies permanentes qui leur permettent d'envoyer les enfants hors Paris avant les mois de vacances.

Les colons sont choisis d'après la situation sociale des parents et après examen médical.

Le séjour des enfants à la campagne revient environ à 3 francs par jour. Les œuvres fournissent avant le départ, soit un trousseau complet, soit des chapeaux et des chaussures.

Environ 6 000 enfants des écoles de Paris profitent chaque année de ces institutions, pour lesquelles la Ville distribue 200 000 francs.

Le tableau suivant, extrait du récent travail de M. *E. Plantet*, montre bien l'importance sans cesse croissante des colonies de vacances de la région parisienne.

ANNÉES	NOMBRE DES COLONS	DÉPENSE TOTALE	SUBVENTIONS DE LA VILLE	PRIX DE REVIENT PAR ÉLÈVE	PRIX DE REVIENT PAR JOUR
1890.....	1.088	101.900	35.000	87.07	3.83
1891.....	1.406	124.280	80.000	8[illegible].24	3.78
1892.....	2.189	165.750	80.000	80.45	3.50
1893.....	2.608	196.200	80.000	79.32	3.21
1894.....	3.473	230.000	150.000	69.36	3.30
1895.....	3.434	218.000	156.000	66.65	3.17
1896.....	4.547	265.900	200.000	65 89	3.04
1897.....	4.461	271.700	200.000	64.19	3.03
1898.....	4.348	275.500	200.000	64 36	3.01
1899.....	4.556	286.900	200.000	62.97	3.
1900.....	4.831	303.000	210.000	61.05	3.04
1901.....	4.896	280 000	200.000	57.15	2.85
1902.....	5.866	316.900	200.000	54.01	2.91
1903.....	5.286	299.957	203.000	63.	3.
1904	5.454	364.128	203.000	57.68	2.70

La charité privée a de son côté, à Paris et en province, multiplié les colonies de vacances; chaque année, un plus grand nombre d'enfants sont envoyés à la mer, à la montagne, à la campagne. Certaines œuvres ont choisi le système de la colonie en pension, d'autres placent les enfants chez des particuliers, et généralement chez des fermiers et des agriculteurs.

Environ 3000 enfants sont chaque été assistés par les *œuvres privées* de Paris. Pour permettre à un plus grand nombre d'enfants de faire partie des colonies de vacances, certaines écoles suppriment leur distribution solennelle des prix et affectent aux œuvres de préservation les fonds jusqu'ici destinés à l'achat des livres et couronnes; la commune de Villeneuve-Saint-Georges a donné tout récemment ce bon exemple. Le XIIe arrondissement s'est efforcé de procurer aux enfants qui n'ont pu faire partie, pour une raison ou une autre, des colonies scolaires, des journées de grand air et d'exercices. C'est ainsi que dans le bois de Vincennes, près de la porte Dorée, une vaste pelouse a été réservée aux jeux et aux ébats des écoliers du XIIe arrondissement.

Chaque jour, pendant les mois de vacances, ceux-ci sont amenés sur ces terrains de jeux, et évitent ainsi l'air impur des faubourgs surpeuplés.

Enfin l'Union familiale (siège social, 172, rue de Charonne) a créé, dans le XI[e] arrondissement, au coin de la rue Gerbier et de la rue de la Folie-Regnault, des jardins et cours de jeux, dans lesquels, en toute saison, les jours de vacances et en sortant de l'école, les enfants peuvent, en toute liberté, jouer et cultiver leur petit lopin de terre, et fuir ainsi les places et les squares, où les enfants sont « tellement serrés et rapprochés, que les risques de contagion, s'il existe une épidémie, sont presque aussi grands que dans un local fermé ». (Eug. Hénard.)

D'après Sersiron (communication écrite), il existe actuellement, en France, 167 colonies de vacances, recevant chaque année 22 169 enfants.

1° PARIS

Pour l'enfant.

Secrétaire général : D[r] *Marie*, 209, boulevard Saint-Germain.

Œuvre de préservation contre la tuberculose par l'assistance familiale des enfants à la montagne et à la mer.

Envoie gratuitement à la campagne ou à la mer, du 1[er] juin au 1[er] octobre pour deux, trois, quatre mois, des enfants de familles pauvres atteints de débilité congénitale ou acquise, et prédisposés à la tuberculose.

Colonies de vacances de la Ligue fraternelle des enfants de France.

Siège : 50, rue Saint-André-des-Arts.

La Ligue, qui comprend environ 15000 membres recrutés dans les principales villes de France, a créé en 1902 cinq colonies de vacances :

A Malo-les-Bains (Nord.)

A Préfailles et Saint-Michel-Chef-Chef (Loire-Inférieure), aux environs du Havre, de Pontarlier et de Jonzac (Charente-Inférieure.)

Elles reçurent pendant un mois 105 enfants des deux sexes.

En 1903, le nombre des colons fut de 260, répartis entre 7 colonies, dont deux nouvelles, celle de Villefort (Lozère), et de Pertolaye (Puy-de-Dôme).

En 1904, les colons étaient au nombre de 500 pour Paris et la province.

Pour 1905, les principaux centres de colonie sont au nombre de 6, tant au bord de la mer, qu'à la campagne et à la montagne.

Pontarlier.

Rolleville (Seine-Inférieure).

Wimereux (Pas-de-Calais).

Jonzac.

Niort.

Pornic.

Les enfants sont placés, soit dans des familles honorables, moyennant une pension de 18 à 22 francs par mois, soit collectivement, sous la surveillance de membres de la ligue habitant la région, dans de vastes maisons non occupées pendant les mois d'été. La ligue a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 25 mars 1898.

Comité général.

Présidente : Mme Félix Faure-Georges Goyau; *vice-présidente* : Mlle Apolline de Gourlet; *vice-président* : M. Charles Maingon, *avocat à la Cour d'appel*; *secrétaire-général* : M. Raymond Charpentier; *trésorière* : Mlle Marthe Rheims; *trésorière adjointe* : Mlle Gabrielle Ménetrez; *secrétaire-général adjoint* : M. Paul Gemahling, *secrétaire du Patronage de l'enfance*.

Œuvre des colonies de vacances.

Bureau : 2, cité Gaillard, Paris (IX[e] arrondissement).

Cette œuvre, qui voit s'accroître régulièrement son budget, qui atteignait pour l'année 1902 près de 84000 francs, a envoyé à la campagne en 1901 : 1247 enfants; en 1902 : 1587 (avec une totalité de mois de séjour de 1870 mois); en 1903, de juillet à septembre : 1579. Leur répartition en 1903 a été la suivante :

Aux Bézards	804
A Nogent-sur-Vernisson . . .	419
A Châtillon-sur-Seine.	198
A Coutainville (Manche)	56
A Happy (Somme)	51
Dans leurs familles ou confiés à d'autres œuvres analogues . . .	51
	1579

La totalité des mois de séjour a été de 2 154.

Le prix de pension est de 35 francs par mois.

Présidente : Mme Franck Puaux, 11, avenue de l'Observatoire.

Œuvre des colonies scolaires de vacances[1].

6, rue de Louvois (Paris).

Fondée en 1903, sous la présidence d'honneur de M. le ministre de l'instruction publique, et ayant comme président : M. *Louis Legoy*, homme de lettres, cette œuvre a pour but de lutter contre les maladies infantiles, et *surtout contre la tuberculose*, en envoyant chaque année pendant trois semaines, au grand air, le plus grand nombre possible d'enfants des écoles âgés de 10 à 15 ans, et en aidant

1. D'après des documents qui nous ont été communiqués par M. Louis Legoy.

à ce sujet les petits commerçants, fonctionnaires, employés et ouvriers qui ne peuvent, faute de temps ou de ressources, conduire eux-mêmes leurs enfants en vacances, ce, moyennant une rétribution minime : 25 ou 50 francs, suivant les cas. Elle admet aussi des enfants gratuitement, mais à titre exceptionnel.

C'est une institution d'un caractère absolument neutre.

C'est son comité médical, présidé par le Dr *Julien Noir*, qui opère la sélection des enfants et les envoie, selon leur état de santé, à la *campagne*, à la *mer* ou à la *montagne*,

Le prix de revient d'un enfant est de 66 fr. 65 pour 21 jours, soit 3 fr. 15 par tête et par jour, tout compris (voyage, logement, nourriture, *assurance contre les accidents*, excursions, instituteur et institutrice, récompenses, secours, etc.)

En 1904, l'œuvre a admis 57 enfants répartis en 3 colonies envoyées à *Vic-sur-Aisne*, *Morteau* (Doubs) et *Bernières-sur-Mer* (Calvados). Le budget s'est élevé à 7 000 francs environ.

En 1905, il a été admis 150 enfants qui ont été répartis dans les 5 colonies de : *Audincourt* (Doubs), *Châteauneuf* (Eure-et-Loir), *Villers-sur-Mer*, *les Sables-d'Olonne* et *Vic-sur-Aisne*. Le budget a été de 12000 francs environ.

Ces enfants sont confiés à l'Œuvre par plusieurs localités extra-parisiennes, entre autres : Montreuil, Issy, Vanves, Poitiers, etc. L'Œuvre, qui a des délégués à Paris, dans la banlieue, en province et aussi à l'étranger, reçoit des subventions des ministères de l'Instruction publique et de l'Intérieur : du Conseil général de la Seine, de la Ligue française de l'enseignement, de MM. de Rothschild frères ; de la Chambre des avoués, etc.

Elle compte près de 500 membres divers et a obtenu déjà aux expositions de nombreuses récompenses.

Œuvre des trois semaines.

Séjour à la campagne des enfants pauvres de Paris. *Station maritime*, à Bernières (Calvados). — *Station permanente*, à Montjavoult (Oise). — Les frais de séjour et de voyage sont environ de 40 francs. — *S'adresser* à Mme Lorriaux, rue de Cormeilles, 59, à Levallois-Perret (Seine).

Œuvre des quatre semaines.

Œuvre du Soleil (5, rue Toricelli).

Œuvre des pupilles de la Presse.

Fondée dans ces dernières années par le journal de ce nom, alimentée par les souscriptions de ses lecteurs.

2° PROVINCE

Œuvre des enfants à la montagne de la région Stéphanoise.

Cette œuvre envoie dans la Haute-Loire, dans les stations de Montfaucon, Tence, Le Chambon, Devenet, Saint-Agrève, Les Vastres, Fontmourette, Le Mazet, Montbuzat. Araules, Freycenet, Saint-Jeures, etc., pendant six semaines, des enfants de la région Stéphanoise et des enfants d'autres régions qui lui sont confiés. Quelques enfants sont également envoyés à la mer, à la station du Grau-du-Roi.

Le nombre de ses protégés a été, en 1903, de 1428 enfants, qui représentaient 60 385 journées, et en 1904 de 1738, représentant 78 210 journées.

De cette œuvre dépendent : 1° l' « Œuvre des mères et des bébés », qui reçoit dans une ferme, pendant la belle

saison, des mères avec leurs jeunes bébés, pour une somme de 1 fr. 50 par jour pour la mère et l'enfant, quelquefois même gratuitement : 2° « six fermes-infirmeries » ; 3° une maison qui reçoit, pendant la belle saison, et pour 45 jours, deux séries de 36 jeunes filles anémiques moyennant 1 fr. 25 par jour et quelquefois même gratuitement.

Bureau de l'Œuvre :

Présidente : Mme la générale Bose ; *Président* : M. Fougerolle ; *Secrétaire général* : M. Comte, pasteur, 40, rue Fontainebleau ; *Secrétaires* : Mme Orgeas, Mlle Bosc ; *Trésorier* : M. Bonniot ; *Assesseurs* : Mme Brustlein, Mme Boudarel, Mme Passepont, Mme Simon, Mme May.

Colonies des vacances de Bordeaux.

Bordeaux envoie chaque année environ 800 enfants en colonies de vacances.

Les principaux centres de colonies sont :

A la mer : Soulac, Arcachon.

A la campagne : Amélie-les-Bains, Montségur.

L'œuvre des colonies scolaires, fondée à Bordeaux, en 1888, par la Société de patronage Arlac-Solférino (Présidents : M. Davenne et Mme Laroche), a comme centres de colonies :

A la mer : Royan, où sont reçus 40 enfants ; Cap-Breton, où sont reçus 15 enfants.

A la montagne : Eaux-Chaudes, où sont reçus 20 enfants.

La colonie de montagne a été créée en 1905.

L'œuvre ne reçoit que des enfants indigents fréquentant les écoles patronnées par la Société Arlac-Solférino.

La durée du séjour est de un mois.

Les frais (voyage et séjour compris) s'élèvent à 50 francs par tête. La nourriture seule revient à 1 franc par jour.

Les enfants sont reçus gratuitement.

Œuvre angevine des colonies de vacances.

En 1904, cette œuvre a envoyé en vacances 237 enfants, dont 212 (122 garçons, 117 filles) à la campagne, aux environs d'Angers, et 25 (16 garçons, 9 filles) à la mer, à Préfailles.

La durée du séjour est de un mois.

Le prix de pension par jour est de 0 fr. 75 à la campagne, et de 1 franc à la mer.

Les enfants envoyés à la mer étaient particulièrement délicats et présentaient souvent des ganglions, dont la disparition, ou tout au moins la diminution, a été constatée chez presque tous.

En moyenne, la taille a augmenté d'environ 1 cm. 60, le poids de 0 kil. 964, le périmètre thoracique de 5 centimètres.

Bureau de l'Œuvre :

Présidente : Mme L. Gagot; *Vice-Présidente* : Mme Lemonnier; *Secrétaires* : Mlles Goblot, Faucon, Siégel; *Trésorière* : Mme Lecocq; *Secrétaire général* : M. Andra.

Colonies scolaires des petits Toulousains aux Pyrénées.

Cette œuvre, fondée en 1900, envoie chaque année à la montagne plusieurs centaines d'enfants. L'œuvre emploie de préférence le placement familial et répartit dans une douzaine de stations des vallées de la Haute-Garonne et du Salat ses jeunes colons.

Ces stations sont situées à des altitudes variant de 500 à 800 mètres. En 1904, 292 enfants ont été envoyés à la montagne.

De 1900 à 1904, 1 005 enfants ont profité de ces cures d'altitude.

Œuvre des petits Agenais.

Œuvre des petits Lozerots.

Œuvre des enfants à la montagne de Roanne.

Colonie des jeunes filles de Trégastel.

Fondée et dirigée par Mme *Alexandre Dumas d'Hauterive.* Ouverte pendant 1 mois du 15 juillet au 15 août ou du 15 août au 15 septembre.

La colonie cependant garde pendant 2 mois celles des petites pensionnaires dont l'état de santé l'exige.

Œuvre des enfants à la montagne, à la mer de Montpellier.

Chaque année, 150 enfants de 6 à 12 ans sont envoyés pendant 6 semaines dans des fermes où ils partagent la vie des paysans; d'autres enfants passent le même temps au bord de la mer.

Œuvre des enfants à la plage. Béziers.

LYON (RHONE)

A. Colonies scolaires de vacances du Serverin.

Fondées en 1895, ont déjà envoyé à la campagne dans le département de l'Ain, pour une durée de 3 semaines,

près de 4000 enfants dont la sélection avait été faite par les médecins inspecteurs des écoles.

B. Œuvre municipale lyonnaise des enfants à la montagne.

C. Assistance fraternelle de l'enfance par la jeunesse.

Cette Œuvre place à la campagne chez des cultivateurs, isolés ou par deux, des enfants lyonnais.

LE CANNET (ALPES-MARITIMES)

Colonie agricole, dénommée Asile Pasteur.

Créée par M. Vaudremer, de Cannes.

Les enfants, tout en faisant dans cette colonie une véritable cure sanitaire, se livrent à un travail agricole facile, agréable, faisant aimer la vie des champs.

CHABRIS (INDRE)

Cf. : Œuvre du Professeur Grancher, p. 162.

CHAMPROSAY (SEINE-ET-OISE)

Œuvre des cures rurales de Champrosay.

Cf. : Œuvre de Villepinte, p. 175.

COUTURE (LOIR-ET-CHER)

Cf. : Œuvre du Professeur Grancher, p. 162.

TRÉMILLY (HAUTE-MARNE)

Cf. Œuvre des enfants tuberculeux, p. 165.

LE MÉNILLET (OISE)

Cf. : Œuvre des enfants tuberculeux, p. 165.

NOISY-LE-GRAND (SEINE-ET-OISE)

Cf. : Œuvre des enfants tuberculeux, p. 165.

ROUGEMONT (DOUBS)

Cf. : Œuvre des enfants tuberculeux, p. 165.

LIVRE II

ADULTES

CHAPITRE PREMIER

DISPENSAIRES

PREMIÈRE PARTIE

PARIS ET LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Ier ARRONDISSEMENT

Dispensaire antituberculeux des 1er et 2e arrondissements et des Employés des Postes et télégraphes.

11, *Rue Bailly et 22, Rue de Valois.*

Président du dispensaire : M. J. Poulalion.

Ce dispensaire, ouvert en octobre 1905, est destiné à donner des soins gratuits aux malades atteints ou menacés de tuberculose ; il est réservé aux personnes habitant ou travaillant dans ces arrondissements et dont les ressources sont insuffisantes pour subvenir au traitement de la maladie.

Les services du dispensaire sont réservés aux affections tuberculeuses des adultes, des enfants, des femmes.

Dispensaire de la Société antituberculeuse de l'enseignement primaire de la Seine.

(6, impasse des Provençaux.)

Cf. : Œuvre de la tuberculose humaine, p. 202.

IIe ARRONDISSEMENT

Cf. : Œuvre de la tub. humaine, p. 202.

IIIe ARRONDISSEMENT

A. Dispensaire de la rue Réaumur. (N° 68.)

Cf. : Œuvre antituberculeuse de Paris, p. 198.

B. Dispensaire de la rue de Turenne. (N° 112.)

Cf. : Œuvre de la tuberculose humaine, p. 202.

C. Dispensaire de la rue du Temple. (N° 81.)

VIIIe ARRONDISSEMENT

A. Dispensaire antituberculeux Jacques Siegfried et Albert Robin[1].

(A l'hôpital Beaujon.)

Fondé par MM. *Jacques Siegfried* et *Albert Robin*, ce dispensaire a été ouvert le 16 janvier 1905 dans le but de faciliter le diagnostic de la prédisposition, de traiter la tuberculose au début, de chercher à améliorer la phtisie confirmée et de venir en aide aux familles menacées. Il est un instrument de prophylaxie, de cure et d'assistance exclusivement réservé aux nécessiteux.

Par l'application des procédés de diagnostic précoce et notamment par l'examen du chimisme respiratoire, il s'efforce, en dépistant les tuberculeux, à la période de consomption, de les soustraire à l'infection. Avec le concours du service municipal de désinfection et des œuvres d'assistance, il cherche à rendre salubres les logements habités par les malades et à faciliter l'isolement de ces derniers à domicile.

Par des conseils et des instructions écrites donnés aux malades, il leur enseigne à se soigner et à n'être pas nuisibles à leur entourage.

Il assume l'application d'un traitement rationnel par des consultations hebdomadaires (pour chaque malade), par l'organisation de salles de cure, par la distribution de médicaments, par des instructions données aux médecins par le Comité de direction scientifique.

L'assistance aux malades s'opère par la distribution de secours aux malades (bons de viande, vêtements, etc.), par les soins des dames assistantes et la collaboration d'œuvres de bienfaisance.

Le dispensaire se propose également de surveiller,

1. D'après des documents qui nous ont été transmis par M. le Dr Savoire.

assister et placer ses malades. Dans ce but, il entre en rapport avec les sanatoriums, notamment Angicourt (Cf. : p.) auxquels il envoie ses malades justiciables de ce traitement. Enfin il continue à les surveiller ou à les traiter à leur sortie de ces établissements.

Grâce à une entente avec les œuvres de bienfaisance et



Photographie Meurnclat — Cliché du New-York Herald.

Fig. 12
Dispensaire de Beaujon.

les associations charitables, il vient en aide : aux prétuberculeux en leur facilitant le retour à la campagne, un changement de profession, etc.; aux tuberculeux en leur procurant les moyens de se soigner.

Enfin l'*Office central de la tuberculose*, annexé au dispensaire se propose de réunir et de centraliser tous les documents scientifiques ou sociaux concernant la tuberculose, de se mettre en rapport avec les administrations publiques ou privées dans le but de fournir aux uns des renseigne-

ments concernant le placement, l'assistance, les établissements de traitement, pour leurs tuberculeux, à leur indiquer et faciliter les formalités d'admission, et aux autres des enquêtes et renseignements sur les malades qui sollicitent leur concours. Ce service, dirigé par M. le Dr *C. Savoire* et Mme *Girard-Mangin*, constitue en quelque sorte



Photographie Meurmelat. Cliché du New York Herald.

Fig. 15.

Dispensaire de Beaujon. L'épreuve du chimisme respiratoire.

l'intermédiaire entre le malade et l'œuvre ou établissement qui peut lui être utile.

Depuis sa fondation, en janvier 1905, jusqu'au 1er juillet 1905, le dispensaire de Beaujon a reçu 668 malades auxquels il a donné 1825 consultations; placé 15 malades dans des sanatoriums, 6 dans des établissements réservés aux tuberculeux, 36 dans des services hospitaliers, 5 dans une clinique particulière de chirurgie où ils ont été opérés; envoyé 7 enfants à la campagne, en colonies de vacances

et chez Mme Siegfried ; rapatrié 9 malades à la campagne ; pourvu 7 malades d'un emploi, 25 d'un nouveau logement avec literie, linge, etc. ; distribué des secours en argent et en nature, etc., etc.

Directeurs du dispensaire : MM. les Drs *Savoire* et *Binet*.

B. Dispensaire des VIIIe et XVIIe arrondissements.

Cf. : à XVIIe arrondissement, p. 77.

IXe ARRONDISSEMENT

A. Dispensaire de la rue La-Tour-d'Auvergne. (N° 17.)

Cf. : Œuvre de Villepinte, p. 175.

B. Dispensaire de la rue de Bellefond. (N° 9.)

Cf. : Œuvre de la tuberculose humaine, p. 202.

C. Dispensaire de la rue Saint-Lazare. (N° 28.)

Cf. : Œuvre générale des dispensaires antituberculeux, p. 200.

Xe ARRONDISSEMENT

Dispensaire de la rue du Faubourg-Saint-Denis. (N° 56.)

Fondé par la ligue l'« Espoir ».

XIe ARRONDISSEMENT

A. Dispensaire des instituteurs et institutrices de la Seine. (14, rue Sedaine.)

B. Dispensaire de la rue Omer-Talon.

Dépend de l'Assistance publique, entrera prochainement en fonctionnement.

XIIe ARRONDISSEMENT

Dispensaire de la Place de la Nativité.

Cf. : Œuvre de la tuberculose humaine, p. 202.

XIIIe ARRONDISSEMENT

A. Dispensaire de la rue de la Fontaine-à-Mulard. (No 10.)

Cf. : Œuvre générale des dispensaires antituberculeux, p. 200.

B. Dispensaire de la rue Bobillot.

Dépend de l'Assistance publique.
En formation.

XIVe ARRONDISSEMENT

A. Dispensaire de la rue Guilleminot. (No 25.)

Cf. : Œuvre des tuberculeux adultes, p. 185.

B. Dispensaire de la rue Schomer. (No 10.)

Cf. : Œuvre générale des dispensaires antituberculeux, p. 200.

XVe ARRONDISSEMENT

A. Dispensaire du boulevard Garibaldi. (No 61.)

Siège social de l'Œuvre, 152, rue Cardinet. Cf. p. 191.

B. Dispensaire antituberculeux du Palais du travail. (Place Dupleix.)

Président : M. Testard, 25, avenue du Maine.
Président d'honneur : M. Favaron.

C. Dispensaire de la rue de Sèvres. (No 155.)

Œuvre du traitement gratuit des tuberculeux pauvres.

D. Dispensaire de la rue Letellier. (No 6.)

Cf. : Œuvre générale des dispensaires antituberculeux, p. 200.

E. Dispensaire de la rue Lecourbe. (No 19.).

Cf. : Œuvre générale des dispensaires antituberculeux, p. 200.

XVIe ARRONDISSEMENT

Dispensaire de la rue Félicien-David. (No 7.)

Cf. : Œuvre des tuberculeux adultes, p. 185.

XVIIe ARRONDISSEMENT

A. Dispensaire des VIIIe et XVIIe arrondissements. (54 *bis*, rue Boursault.)[1]

L'Association dite « Dispensaire antituberculeux des VIIIe et XVIIe arrondissements », a pour but de fournir aux indigents domiciliés dans ces arrondissements et atteints de tuberculose les soins médicaux gratuits, de leur donner des conseils d'hygiène, de leur fournir, si nécessaire, un supplément d'alimentation et de les suivre jusqu'à complète guérison. Sa durée est fixée à 50 ans. Elle a son siège à Paris, 54 *bis*, rue Boursault, et se compose de membres titulaires (cotisation annuelle d'au moins 10fr.), fondateurs (souscription annuelle d'au moins 100 fr.) et donateurs (souscription annuelle d'au moins 500 fr.). Les dames y sont admises au même titre que les hommes et avec les mêmes droits.

Dès le commencement de l'année 1902, un groupe de personnes habitant les VIIIe et XVIIe arrondissements décidèrent de créer un établissement similaire à celui qu'avait fondé, à Lille, le professeur Calmette. Elles déposèrent leurs statuts et firent les publications légales le 17 avril 1902.

Les fondateurs trouvèrent, rue Boursault, un terrain de 226 mètres carrés qu'ils louèrent pour 3, 6 ou 9 ans avec

1. D'après les documents qui nous ont été transmis par M. Lalance, président de l'Œuvre.

promesse de vente. Ils y firent édifier une construction à un étage sur rez-de-chaussée, disposée de façon à pouvoir être surbâtie et répondant à toutes les règles de l'hygiène moderne.

Ce dispensaire a été ouvert le 16 mars 1903. Son but principal est de s'occuper des tuberculeux des deux arrondissements cités : 1° En conseillant et surveillant les malades déjà fortement atteints; 2° En retirant les enfants des milieux contaminés et contaminants pour les placer à la campagne si possible jusqu'à disparition de tout danger; 3° En procurant à certains malades en voie d'amélioration des logements salubres; 4° En faisant désinfecter les linges et les logements; 5° En envoyant dans les sanatoriums les individus susceptibles de guérison; 6° En signalant les logements insalubres pour faire intervenir l'autorité compétente.

Le dispensaire reçoit tous les malades nécessiteux atteints de toux, bronchite, etc. S'ils ne sont point tuberculeux ils s'en vont après l'examen médical, s'ils le sont ils passent sous la tutelle du dispensaire.

En 1904, le dispensaire a placé dans le Loiret, 36 enfants, 17 filles et 19 garçons. Leur moyenne de séjour a été de 4 mois et les résultats obtenus furent excellents.

Le changement de logements insalubres de certains malades en voie de guérison, avec participitation aux frais de loyer, œuvre entreprise seulement vers le milieu de 1904, s'est appliqué déjà à 5 familles.

Pendant l'année 1904, il s'est présenté 943 consultants dont 692 ont été reconnus tuberculeux et soignés, 13 hommes et 1 femme ont été envoyés dans des sanatoriums. Il a été distribué aux malades 8000 litres de lait, 15 000 œufs, 500 flacons de poudre de viande, de l'huile de foie de morue, etc., etc.

Depuis le 16 mars 1903, date d'ouverture, jusqu'au 31 décembre 1904, il s'est présenté au dispensaire 1637 personnes dont 1092 ont été reconnues tuberculeuses. Le plus grand nombre se composait d'ailleurs de malades déjà très avancés et dans de très mauvaises conditions.

Les résultats obtenus n'en ont pas moins été des plus encourageants.

Comité de patronage médical. — MM. les professeurs Brouardel, Calmette, Landouzy; MM. les docteurs Legrain, Letulle, Mosny, Léon Petit, Sersiron.

Conseil d'administration. — *Président* : M. Aug. La-



Fig. 14.

Salle d'attente du Dispensaire antituberculeux des VIIIe et XVIIe arrondissements.

lance; *Vice-Président* : M. Ch. Schwartz; *Secrétaire* : M. le Dr Weisgerber; *Trésorier* : M. E. Trapp; *Membres* : MM. Raoul Bompard; E. Clairin; J. Cosnard; Henri Le Roux; Dr L. Séailles; Eug. Seligmann; E. Sohier; A. Ta chard; Ferrand.

Directeur médical : M. le Dr *Séailles.*

Médecins traitants : MM. les Drs Attias, Grossard, Lévy, Marevery, Mendel, Monod, Palle, Pucciarelli, Weill.

Bactériologiste : M. le Dr Pelhisot.

Consultations tous les jours, le matin à 8 heures 1/2 et le soir à 8 heures 1/2 (sauf le dimanche soir).

B. Dispensaire de la rue des Apennins. (N° 19.)

Cf. : Œuvre générale des dispensaires antituberculeux, p. 200.

XVIII[e] ARRONDISSEMENT

Dispensaire de la rue Marcadet. (N° 115.)

Cf. : Œuvre générale des dispensaires antituberculeux, p. 200.

XIX[e] ARRONDISSEMENT

A. Dispensaire de la rue Haxo. (N° 120 *bis*.)

Présidente fondatrice : Mme la comtesse de Beaurepaire. Consultations les lundis et jeudi, de 10 heures à midi.

B. Dispensaire du XIX[e] arrondissement. (57, rue de l'Ourcq.)

Président : M. Messeillet.

C. Dispensaire de l'Œuvre Notre-Dame de la Compassion. (25, rue de la Mouzaïa.)

Fondé en 1897, par Mme la comtesse de Beaurepaire-Louvagny.

D. Dispensaire de la rue Manin. (N° 91).

Cf. : Œuvre générale des dispensaires antituberculeux, p. 200.

E. Dispensaire de la rue de l'Argonne. (N° 26 *bis*).

Cf. : Œuvre des tuberculeux adultes, p. 185.

XXe ARRONDISSEMENT

A. Le Dispensaire anti-tuberculeux de la Ville de Paris : Dispensaire municipal Jouye-Taniès.

Le dispensaire Jouye-Taniès est en fonctionnement depuis plus d'un an dans le 20e arrondissement à Ménilmontant, au milieu d'une des populations les plus ravagées par la tuberculose.

Il occupe 800 mètres carrés dans l'angle aigu formé par la réunion de la rue Stendhal à la rue des Pyrénées.

L'immeuble ne comprend qu'un étage consacré au public et recouvert de terrasses plantées. Les enfants qui viennent au dispensaire soit comme malades, soit amenés par leurs parents en traitement trouvent, grâce à ces terrasses, des espaces libres et surveillés où ils peuvent se livrer à leurs ébats sans courir le moindre danger.

Le dispensaire comprend, outre les salles d'attente et de déshabillage, outre le cabinet de consultation, une chambre de radiographie, un réfectoire, des cabines de bains et de bains douches.

L'enquête médicale étant établie conformément aux données habituelles, le malade reconnu curable et accepté par le dispensaire devient un « pensionnaire temporaire » qui chaque jour durant 3 semaines reçoit un repas composé de :

Viande crue de bœuf, 100 grammes et plus ; — 1 œuf frais ; — Bouillon de bœuf ou de légumes ; — 1 plat de légumes ; — Pain à discrétion.

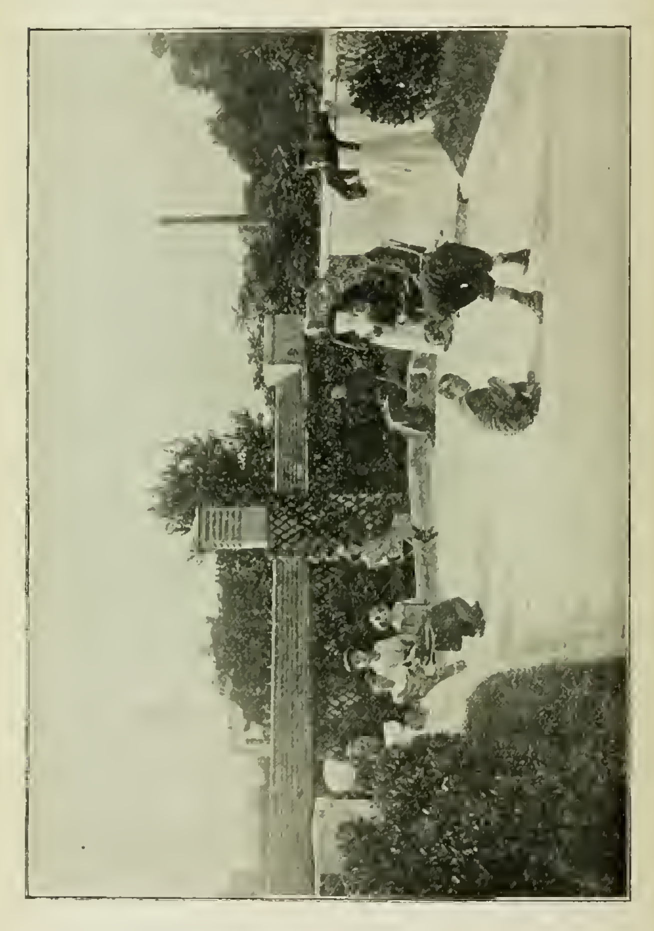


Fig. 15.
Les enfants sur la terrasse.

Au sortir du réfectoire le malade a droit au séjour prolongé dans la salle de repos qui pour les hommes prend jour dans la rue des Pyrénées et pour les femmes sur la rue Stendhal.

La cure de repos s'y fait à l'air dans les meilleures conditions possibles.

Au sous-sol se trouvent la cuisine, la salle de chauffe et

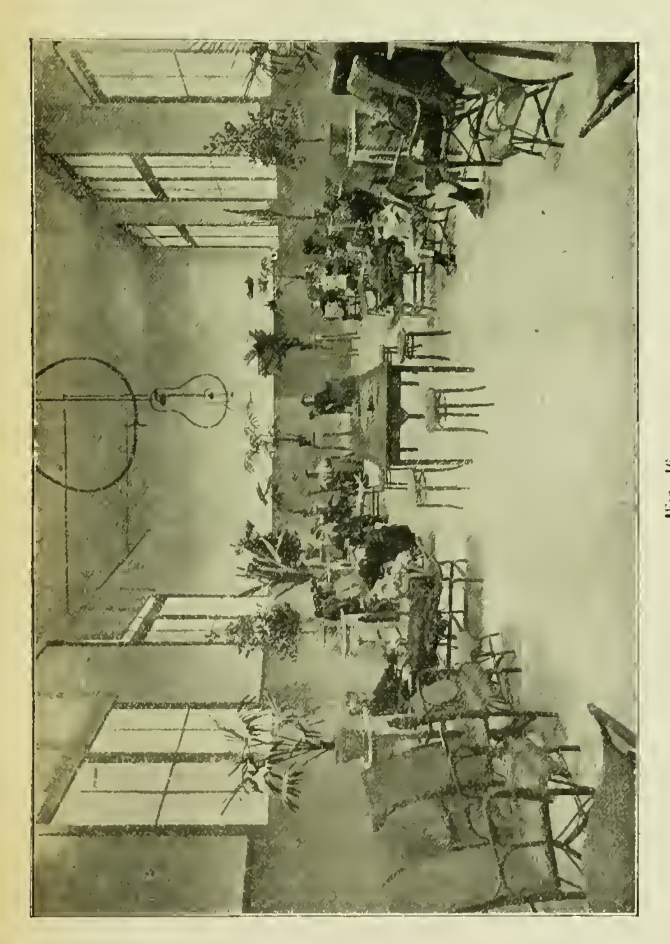


Fig. 16. Dispensaire Jouye-Taniès. — Salle de repos. — Femmes et enfants.

la buanderie destinée à la désinfection des linges ayant servi aux malades.

Chaque malade reçoit un crachoir de poche et deux fiches explicatives lui enseignant : l'une la façon dont on

contracte la tuberculose et comment l'on peut s'en préserver; l'autre les moyens hygiéniques grâce auxquels on guérit de la tuberculose.

Un enquêteur joue au dispensaire Jouye-Taniès le même rôle qu'au dispensaire Calmette.

En 11 mois, à la date du 1er août 1905, le dispensaire Jouye-Taniès a donné 5 616 consultations à des malades venus pour la première fois. Des erachoirs de poche ont été délivrés à 1 129 de ces malades, 96 enquêtes ont été faites à domicile dans les familles et la désinfection des logis contaminés a été demandée au service des étuves municipales.

Sur 256 malades admis en cure au dispensaire, 125 femmes et 155 hommes ont été suivis d'une manière régulière.

Les résultats de la cure hygiénique ont été les suivants : pour 200 malades ayant cessé leur cure au dispensaire :

Etat aggravé	5
Etat stationnaire	32
Amélioration	82
Guérison apparente. . . .	85
Total .	200

Le prix de revient de la cure du malade remis en état de travailler (guérison apparente) est de 565 francs.

B. Dispensaire de la rue de Lesseps. (N° 5 *bis.*)

Cf. : Œuvre générale des dispensaires antituberculeux, p. 200.

BANLIEUE PARISIENNE

(Département de la Seine.)

LA-VARENNE-SAINT-MAUR

Cf. : Œuvre de la tuberculose humaine, p. 202.

PANTIN

Cf. : Œuvre de la tuberculose humaine, p. 202.

SAINT-OUEN

Dispensaire de Saint-Ouen. (21, Rue du Progrès.)

Fondé par la Société des dispensaires antituberculeux de la banlieue parisienne.

SAINT-DENIS

Dispensaire de l'Œuvre de la tuberculose humaine.

Cf. : p. 202.

DEUXIÈME PARTIE

PROVINCE

AGEN (LOT-ET-GARONNE)

Dispensaire d'Agen.

Ouvert en 1904, il comprend des salles de consultation, de bactériologie, d'inhalation, de radiologie et d'électrothérapie.

Seuls les ouvriers syndiqués de la Bourse du travail peuvent y recevoir des soins. Les consultations ont lieu deux fois par semaine, le lundi et le vendredi.

Le traitement consiste en distribution de viande de cheval, de bons de lait, de solutions de créosote et de tannin à haute dose suivant la méthode d'Arthaud, et en inhalations.

Environ 25 malades viennent tous les soirs y suivre leur traitement.

Médecin en chef : M. le Dr *Renoux*.

ANGOULÊME (CHARENTE)

Cf : Œuvre générale des dispensaires antituberculeux, p. 200.

AUTUN (SAONE-ET-LOIRE)

Cf : Comité autunois de défense contre la tuberculose, p. 217.

BERCK-SUR-MER (PAS-DE-CALAIS)

Dispensaire de l'hôpital Rothschild.

Le Dr *Henri de Rothschild* a fondé en 1892 un dispensaire, annexé à l'hôpital et où viennent se faire soigner gratuitement les enfants de la ville et de la région.

Directrice : Mlle *Maigne*. Médecin : M. le Dr *Calot*.

BORDEAUX (GIRONDE)

Dispensaire de Bordeaux. (Rue François-de-Sourdis.)

En 1903, le Dr *Dupeux* prit l'initiative de la création à Bordeaux d'un premier dispensaire antituberculeux, qui sera suivi de trois autres. Ce dispensaire, établi sur le modèle de celui du Dr Calmette, de Lille, a été inauguré le 5 février 1904. Il délivre des brochures de propagande, des crachoirs de poche et d'appartement, des bons de lait, d'œufs, de viande de bœuf, de viande de cheval, des allocations pour loyer, etc., du liquide antiseptique (lysol) pour les crachoirs. C'est ainsi que, pour les six derniers mois de l'année 1904, il a été examiné 445 hommes, 461 femmes. On a retenu pour les assister, 155 hommes et 159 femmes, et on a distribué 1698 bons de bœuf, 1 165 bons de cheval, 2 351 bons de lait, 848 douzaines d'œufs.

Sous la direction du Dr *Dupeux* s'est fondé aussi à Bordeaux et fonctionne depuis le 31 mai 1901 un service municipal et gratuit d'examen bactériologique des crachats et liquides provenant des personnes suspectes de tuberculose.

BRIVES (CORRÈZE)

Dispensaire de Brives.

Dirigé par les sœurs de Notre-Dame-Auxiliatrice. Soigne gratuitement les malades indigents.

DIJON (COTE-D'OR)

Cf : Œuvre générale des dispensaires antituberculeux, p. 200.

ELBEUF (SEINE-INFÉRIEURE)

Cf : Œuvre de la tuberculose humaine, p. 202.

LE HAVRE (SEINE-INFÉRIEURE)

Dispensaire antituberculeux du Havre.

Cf : Ligue havraise contre la tuberculose, p. 219.

LAVAL (MAYENNE)

Dispensaire antituberculeux de Laval.

Cf : Ligue contre la tuberculose du département de la Mayenne, p. 214.

LILLE (NORD)

Dispensaire Emile Roux.

Fondé par le professeur Calmette et ouvert en décembre 1902, ce dispensaire a été le premier de ce genre ouvert en France. Il est en quelque sorte le modèle sur lequel se sont établis et s'établissent encore dans les diverses régions tous les établissements similaires. Il représente bien l'un des instruments de lutte les plus simples, les plus économiques et les plus efficaces en même temps qu'on puisse imaginer. En effet, il ne se contente plus de donner à ses malades des conseils d'hygiène, des aliments, des vêtements, et de blanchir leur linge. Il assainit leur logement et, quand il le faut, autant que ses ressources le lui permettent, il paie leurs loyers.

En 1904, on y a aménagé, à côté de la buanderie, deux cabines de bains-douches à eau chaude, et le dispensaire sera bientôt en mesure d'envoyer dans la campagne, en pleine forêt, dans des petites maisons parfaitement salubres, construites tout exprès, la famille tout entière de ceux qui seront supposés les plus curables.

A cela s'ajoutera le placement familial des enfants et, pour ceux de ces derniers qui seraient le plus exposés à la contagion, l'envoi à Zuydcoote, près Dunkerque, dans le sanatorium marin que M. Georges Vaneauwenberghe achève d'édifier.

Du 1er décembre 1902 au 1er janvier 1904, 592 malades se sont présentés à la consultation du dispensaire. Sur ces 592 consultants, 261 ont été reconnus tuberculeux ou suspects de tuberculose, dont 144 appartenant au sexe masculin et 117 au sexe féminin.

Le plus grand nombre de ces tuberculeux avaient de 20 à 40 ans.

STATISTIQUE.

Note. — Ne sont comptés parmi les assistés que ceux

ayant été suivis pendant une durée minimum de trois mois, soit 152 malades.

a) *Durée moyenne de l'assistance* : Six mois par malade.

b) *Situation de poids* des malades assistés.

Accroissement : nombre, 51.
moyenne, 3 kil. 450.
maximum, 7 kilogrammes.
Stationnaire : nombre, 38.
Diminution : nombre, 63.
moyenne, 2 kil. 550.
maximum, 9 kilogrammes.

c) *État des assistés.*

Nombre des assistés présentant		Nombre des assistés présentant les résultats ci-dessous à leur sortie							
Les degrés suivants.	A leur entrée	Améliorés.	p. 100.	Stationnaires.	p. 100.	Aggravés.	p. 100.	Morts.	p. 100.
1	32	7	21.87	12	37.50	4	12.50	9	28.12
2	99	19	19 19	24	24.24	21	21.21	35	35.35
3	21	1	4.76	3	14.28	5	23.80	12	57.14
Total.	152	27	17.76	39	25.65	30	19.73	56	36.84

LYON (RHÔNE)

A. Dispensaire général (20, rue de la Pouillerie).

Consultations gratuites et distribution gratuite de médicaments aux malades munis d'une carte de bienfaisance.

B. Dispensaire spécial (15, place de la Trinité).

Donne des soins et des médicaments gratuits aux malades indigents.

MARSEILLE

Dispensaire antituberculeux de Marseille.

Cf. : Œuvre antituberculeuse de Marseille, p. 206.

NANCY (MEURTHE-ET-MOSELLE)

Cf. : Œuvre générale des dispensaires antituberculeux, p. : 200.

NANTES (LOIRE-INFÉRIEURE)

A. Dispensaire de l'Œuvre de la Loire-Inférieure.

(14, rue Bonne-Louise.)

Cf. : Œuvre antituberculeuse de la Loire-Inférieure, p. 209.

B. Dispensaire antituberculeux de Nantes

(6, rue Jean-V).

Cf. : Œuvre de la tuberculose humaine, p. 202.

NICE (ALPES-MARITIMES)

Dispensaire antituberculeux de Nice[1]
(10, rue Auguste-Raynaud).

Cet établissement, qui fonctionne depuis le 4 novembre 1902, est situé 10, rue Auguste-Raynaud, en plein centre ouvrier. Il comprend : une salle d'attente, un cabinet de consultations, une salle de distribution de médicaments et d'aliments, un vestiaire, un laboratoire et une salle pour le conseil d'administration et les médecins. Le fonctionnement en est assuré, sous le contrôle d'un conseil d'administration, par un comité médical comprenant :

MM. les docteurs : *Pégurier*, directeur et fondateur; *Durandeau* et *Gilli*, médecins-adjoints; *Mignon*, laryngologiste.

Le dispensaire de Nice poursuit un double but : prophylactique et thérapeutique.

Une fois admis aux consultations, le malade ou le suspect est régulièrement examiné (en principe, une fois par semaine). A chaque visite, on note sur une feuille d'observation les modifications survenues, le poids, le traitement ordonné et une fois par mois, le résultat de l'analyse bactériologique.

Les malades reçoivent gratuitement les médicaments nécessaires, surtout des « remèdes-aliments » tels que lécithines, poudres de viande, etc., destinés à compléter les distributions encore insuffisantes de secours alimentaires proprement dits. Un certain nombre d'admis ont reçu du linge, des vêtements, des objets de literie et même des lits complets.

Le dispensaire poursuit en outre son rôle prophylac-

1. D'après les documents qui nous ont été fournis par M. le Dr Pégurier, médecin en chef du dispensaire antituberculeux de Nice.

tique : *a*) par la recherche et le dépistage des suspects dans les ateliers, les usines et les milieux ouvriers, grâce à l'intermédiaire d'un enquêteur expérimenté ; *b*) par l'éducation hygiénique du malade ou de sa famille, au moyen de brochures ou d'imprimés qui sont lus et commentés ; *c*) par la distribution gratuite de crachoirs de poche et d'antiseptiques (lysol à 2 pour 100) ; *d*) par la tenue d'un « casier sanitaire » des habitations et des appartements contaminés ; *e*) par l'enquête que pratique l'enquêteur au domicile des malades et par le rapport très circonstancié que cet agent fournit aux médecins du dispensaire ; *f*) par l'isolement relatif du malade quand cela est possible, et surtout par l'éloignement des enfants ; *g*) par la désinfection systématique de tout appartement, où un tuberculeux vient de mourir, ainsi que du linge, de la literie et des vêtements lui ayant appartenu et par la désinfection pratiquée de temps à autre en cours de maladie ; *h*) par l'instruction générale du public au moyen de brochures de propagande et de conférences faites par les médecins du dispensaire.

Du 4 novembre 1902 au 31 août 1903, le chiffre des consultations données au dispensaire de Nice a été de 1548. Il s'est élevé à 1754 du 1er septembre 1903 au 1er août 1904 et à 1741 du 1er septembre 1904 au 1er juillet 1905, soit au total, en deux ans et demi, 5043 consultations sur un ensemble de 1170 indigents, parmi lesquels seuls les tuberculeux ont été retenus.

Les ressources du dispensaire proviennent d'une subvention municipale annuelle, de souscriptions, dons, etc... De plus, le dispensaire a établi une entente avec le bureau municipal d'hygiène, le bureau de bienfaisance, etc. Les médecins ne reçoivent aucune allocation. Enfin, pour compléter l'action du dispensaire, une Œuvre nouvelle : « Ligue des femmes de la Riviera française contre la tuberculose » (Cf. p. 217) vient de se fonder.

POITIERS (VIENNE)

Dispensaire antituberculeux de Poitiers.

Cf. : Ligue de défense contre la tuberculose dans la région de l'Ouest, p. 221.

REIMS (MARNE)

Dispensaire Calmette.

Ouvert en janvier 1902, il comporte des salles d'attente et un cabinet de consultations. Un petit jardin précède l'établissement, l'isole des habitations voisines et donne aux malades les avantages du plein air pendant les beaux jours.

En fait d'assistance, il est alloué aux malades pendant l'hiver, 50 grammes de viande crue préparée qui est consommée sur place. Il a été distribué du 6 janvier 1902 au 30 avril 1904, 329 kilogrammes de viande crue. Grâce à une entente avec le bureau de bienfaisance, il est distribué des bons de lait en toute saison. Une solution désinfectante (lysol 2 pour 100) est fournie aux malades pour la désinfection de leurs crachoirs, linges, etc.

Les examens, le traitement, les renseignements obtenus, etc., sont inscrits sur des dossiers spéciaux. Une « cure d'air » sera prochainement installée dans un jardin annexé au dispensaire, qui utilise déjà pour cet usage un terrain bien exposé et situé en dehors de la ville.

Le service médical est assuré à tour de rôle par dix médecins.

Du 6 janvier 1902 (date d'ouverture) au 31 octobre 1904, il s'est présenté en 714 journées, 1890 malades donnant une somme de 13511 présences. Sur ces 1890 malades,

488 seulement ont été retenus pour tuberculose, 292 en 1902, 117 en 1903, et 79 en 1904.

Il y a eu en 1904 moins de séances de consultations que pendant les années précédentes, mais si le total des consultants a été inférieur, la majorité d'entre eux se recueillait plus souvent parmi les tuberculeux du 1er et du 2me degré.

Le budget annuel des dépenses se monte à environ 18 000 francs.

Conseil d'administration :

Président : M. Nouvion-Jacquet; *vice-président* : Dr G. Colleville ; *secrétaire* : Dr Lacoste.

SEMUR (COTE-D'OR)

Cf. : Œuvre semuroise de défense contre la tuberculose, p. 208.

TOULON (VAR)

Dispensaire antituberculeux de Toulon.

Dirigé par le Dr Prat-Flotte.

TOULOUSE (HAUTE-GARONNE)

Dispensaire antituberculeux de Toulouse.

Ouvert en 1903, cet établissement se compose d'une salle d'adultes, d'un cabinet de consultation, d'un laboratoire et d'un magasin.

Pendant la première année, 95 malades ont reçu du dis-

pensaire 13327 litres de lait, 655 bons de viande à 50 centimes, 1201 bons de viande à 25 centimes. Près de 4000 consultations ont été données à ces malades. La somme des dépenses s'est élevée à environ 5000 francs, ce qui ferait approximativement 56 francs par an et par malade.

A ce dispensaire est annexé un sanatorium de fortune pour enfants prétuberculeux, sis à Saint-Bertrand-de-Comminges (décrit au livre I, p. 46).

Médecin en chef du dispensaire : M. le Dr *Daverège*.

TOURS (INDRE-ET-LOIRE)

Dispensaire antituberculeux (14, rue de la Dolve).

Cf. Ligue contre la tuberculose de la Touraine, p. 220.

CHAPITRE II

SANATORIUMS POPULAIRES

ANGICOURT, PAR LIANCOURT (SEINE-ET-OISE)

Sanatorium Villemin [1].

(Dépend de l'administration générale de l'Assistance publique.)

Nombre de lits : 148.

La construction d'un sanatorium populaire fut décidée par l'administration de l'Assistance publique dès l'année 1890 et l'architecte, M. *Belouet*, fut envoyé en Allemagne, pour y visiter les établissements déjà existants. Le domaine d'Angicourt fut acheté en 1892. On comptait alors construire deux pavillons (un pour les hommes, un pour les femmes), disposés symétriquement par rapport aux services généraux; la dépense était évaluée à 2000000 de francs pour 300 lits. Le pari mutuel n'ayant fourni qu'une subvention de 700000 francs, on dut se borner à édifier les services généraux et la moitié seulement d'un des pavillons. Les travaux commencés à la fin de 1894, furent terminés trois ans plus tard; 75 lits

1. D'après les documents qui nous ont été communiqués par M. le Dr Küss, médecin en chef du sanatorium Villemin.

auraient pu être occupés au printemps 1898. L'administration préféra poursuivre la réalisation du plan primitif et terminer tout au moins le premier pavillon avant d'ouvrir le sanatorium. Autorisée à prélever 500 000 francs sur le fonds de réserve affecté à la lutte contre la tuberculose, elle fit reprendre les travaux, et le pavillon des hommes, terminé en août 1900, recevait ses premiers malades le 26 octobre.

Situé à 5 kilomètres des gares de Liancourt-Rautigny (ligne d'Amiens) et de Rieux-Angicourt (ligne de Compiègne), à environ une heure de chemin de fer de Paris, le sanatorium occupe l'extrémité S. d'un vaste plateau calcaire, et se trouve entouré de tous côtés par de grands espaces boisés inhabités, aussi l'air y est-il d'une pureté remarquable. Par contre, il est assez mal protégé contre le vent. « Le climat d'Angicourt exerce sur la majorité des malades une action reconstituante très nette, il convient parfaitement aux sujets types que l'on doit recevoir dans un sanatorium populaire... mais il n'est nullement adapté à la cure des tuberculeux avancés ou fragiles; pour ceux-là il n'est pas indifférent, il est nocif. » (Dr *G. Kuss.*)

Le sanatorium se trouve au milieu d'un parc de 50 hectares, en grande partie couvert de sapins et clos de toutes parts. Le pavillon des malades a la forme d'un trapèze ouvert au S.-E., et présente au rez-de-chaussée les salles de réunion, le service médical, les bains, les douches, les vestiaires et la galerie de cure. Le premier et le deuxième étage sont occupés par les chambres des malades, toutes disposées sur la façade méridionale, les lavabos, les water-closets et les offices étant seuls orientés au N. Les chambres contiennent de 1 à 8 lits; les fenêtres sont toutes munies de persiennes. Toutes les conditions favorables à l'asepsie permanente de l'établissement ont été réalisées. Le réfectoire des malades et les services généraux occupent des bâtiments séparés.

La direction et la durée de la cure, la surveillance alimentaire, disciplinaire et hygiénique, etc., appartiennent

à un médecin en chef, résidant au sanatorium, et aidé par un médecin assistant et un assistant pharmacien chargé du laboratoire.

La direction matérielle et administrative est confiée, comme dans les hôpitaux de Paris, à un directeur (assisté



Fig. 17.
Le Sanatorium d'Angicourt.

d'un commis-économe) qui relève de l'administration centrale.

Les tuberculeux de Paris qui désirent entrer au sanatorium doivent simplement adresser une demande au directeur général de l'Assistance publique, 3, avenue Victoria. L'administration procède dans la huitaine à une enquête. Si le malade est indigent et a son domicile de secours à Paris, le dossier est transmis au médecin en chef du sanatorium qui le convoque à une consultation à l'hôpital Lariboisière. Le malade est ensuite soumis, s'il y a lieu, à une commission d'admission se réunissant tous les mois

et composée d'un membre du conseil de surveillance, de cinq médecins des hôpitaux, d'un délégué des bureaux de bienfaisance, du médecin en chef du sanatorium et d'un représentant de l'administration. Les malades acceptés par la commission, *en première ligne*, entrent à Angicourt quelques jours plus tard (s'il n'y a pas de lits vacants, le médecin en chef désigne immédiatement le nombre de sortants nécessaire). Les délais s'écoulant habituellement entre la demande et l'admission, sont de trois à six semaines. Les malades acceptés par la commission en seconde ligne entrent au fur et à mesure qu'il se présente des places.

L'admission n'est rendue définitive qu'au bout d'une période d'observation d'un mois au sanatorium. Le médecin en chef classe alors les malades dans l'un des groupes suivants :

1° Malades en poussée aiguë ou subaiguë de tuberculose. 2° Malades présentant une complication grave. 3° Malades pour lesquels on ne peut espérer qu'une amélioration illusoire. 4° Malades non tuberculeux.	Ces malades ne sont pas gardés au sanatorium.

5° Malades auxquels la cure de sanatorium paraît devoir être très utile.

Pour ces derniers, en se plaçant au point de vue du bénéfice social à réaliser et de la réaptitude au travail, trois alternatives sont à considérer :

Le succès est probable, catégorie A.
— douteux, catégorie B.
— improbable, catégorie C.

Les malades classés A sont conservés au sanatorium, les malades classés B ou C ne le sont, en principe, que si le nombre de places est suffisant. Les malades classés A sont représentés par des tuberculeux atteints de formes scléreuses et par des sujets apyrétiques porteurs de tuberculoses ouvertes ou fermées au stade I ou au stade II de

la division de Turban. Les malades B comprennent, soit des sujets au stade III de Turban, à tendances nettement favorables, soit des tuberculeux à lésions relativement peu étendues, dont le pronostic est aggravé par des éléments superposés de diverse nature. Les malades C sont

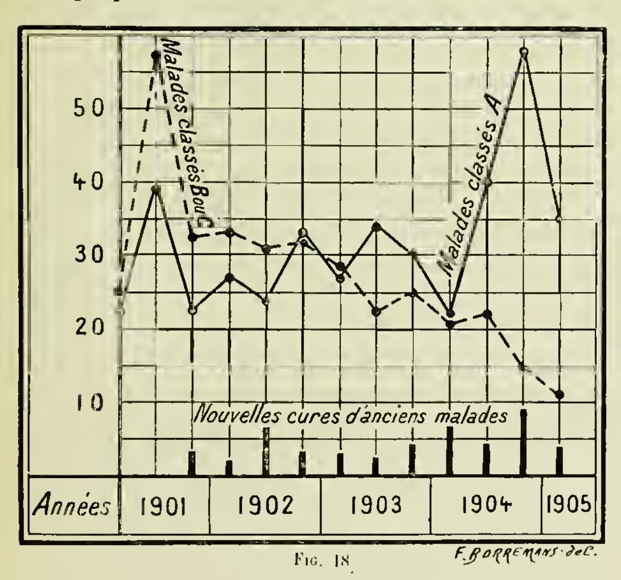


FIG. 18.

LÉGENDE. — Nombre des malades admis définitivement au sanatorium dans chaque période de quatre mois.

——— Malades classés A (*succès probable*) après un mois d'observation.
- - - - - Malades classés B (*succès douteux*) ou C (*succès improbable*).

tous ceux qui sont plus gravement touchés qu'au groupe B.

La durée du traitement n'est limitée par aucun règlement.

Angicourt possède actuellement 148 lits et ne reçoit que des hommes ou des adolescents âgés de plus de 16 ans. Les frais de séjour sont entièrement supportés par l'Assistance publique; le traitement est gratuit pour tous les malades et le sanatorium fournit, pendant la cure, les vêtements d'hiver et d'été, et le linge de corps. Les

voyages d'arrivée et de départ sont payés par l'administration, enfin un budget spécial permet de secourir efficacement les familles des malades.

Étant donné le nombre infime de lits de sanatorium accessibles aux tuberculeux indigents de Paris, on pourrait croire que toutes les places d'Angicourt ont été constamment occupées par des malades vraiment justiciables du sanatorium populaire, c'est-à-dire par des malades classés A et par un petit nombre de malades classés B. En fait, il n'en est rien : trop peu de médecins se préoccupent encore d'y envoyer des sujets au début ou atteints de formes curables de la maladie. Aussi le nombre des malades classés A n'a pas été suffisant jusqu'à présent pour remplir les lits du sanatorium et un grand nombre de malades classés B et C ont été gardés un temps prolongé.

Les courbes de la figure 18 donnent la représentation graphique du mouvement des malades conservés au sanatorium après un mois d'observation. En y ajoutant les malades qui ont quitté dans le cours du premier mois et les anciens malades réadmis, on arrive à un total de 1011 malades jusqu'au 1er mai 1905, c'est-à-dire en 4 ans 1/2 [1].

Médecin en chef du sanatorium : M. le Dr *Küss*.

Directeur : M. *Monnier*.

1. Tous les détails relatifs aux résultats obtenus, etc., sont consignés dans les rapports présentés par M. le Dr Küss au conseil de surveillance de l'Assistance publique.

BLIGNY, PAR BRIIS-SOUS-FORGES (SEINE-ET-OISE)

Sanatorium de Bligny[1].

Nombre de lits : 120.

L'œuvre des sanatoriums populaires de Paris a construit à Bligny, non loin de la vallée de Chevreuse, un premier sanatorium de 120 lits pour le traitement des tuberculeux indigents.

Ce premier établissement réservé aux hommes a été ouvert le 8 août 1903. Il comprend des services généraux suffisants pour un sanatorium de femmes, dont la construction va prochainement commencer.

Bligny s'élève sur la lisière d'un grand parc dans un des sites les plus salubres du département de Seine-et-Oise.

Faite sans emprunt et sans intérêt annuel à verser, cette fondation charitable, d'initiative privée, permet l'admission des malades aux prix coûtant de leur traitement et de leur entretien. 56 lits y sont entretenus à l'année par des compagnies de chemins de fer, des sociétés d'assurances, par le conseil général de Seine-et-Oise, des sociétés de bienfaisance, des donateurs, etc. L'œuvre elle-même entretient des lits gratuits, de sorte que chaque année le budget des dépenses dépassant toujours le budget des recettes, l'œuvre doit compter sur le concours de ses souscripteurs pour équilibrer ses ressources.

Le sanatorium de Bligny ne doit recevoir que les tuberculeux curables et ceux dont l'état peut être assez sérieusement amélioré pour qu'ils recouvrent une certaine capacité de travail.

A la date du 15 novembre 1904 le sanatorium comptait

1. D'après les documents qui nous ont été communiqués par la direction de l'Œuvre des sanatoriums populaires de Paris.

105 pensionnaires présents et il en était sorti 102, qui d'après leur état à l'entrée se répartissent ainsi :

1er degré	19
2e —	17
3 —	66

et pour lesquels voici l'état à la sortie :

1° Des 19 malades au premier degré.

16	ont un résultat	*très bon*	soit	84,21 %
3	—	*bon*	—	15,77 %

2° Des 17 malades au deuxième degré.

4	ont un résultat	*très bon*	soit	25 %
10	—	*bon*	—	62,5 %
1	—	*assez bon*		
1	est sorti prématurément.			

3° Des 66 malades au troisième degré.

18	ont obtenu un résultat	*bon*	soit	28,57 %
14	—	*assez bon*	—	22,22 %
5	—	*médiocre*	—	7,93 %
27	—	*nul*	—	48,85 %
3	sont sortis prématurément.			

A Bligny fonctionne une caisse d'assistance qui permet de venir en aide aux malades nécessiteux et surtout aux femmes et aux enfants qui, pendant l'absence du chef de famille, peuvent manquer du strict nécessaire ou se trouvent dans l'impossibilité de payer leurs loyers. De plus les pensionnaires et anciens pensionnaires réunis dans une sorte d'association amicale disposent d'une caisse alimentée par des cotisations et des dons, qui leur permet de venir en aide aux sociétaires et à leurs familles dans le besoin et de mettre des bourses de santé temporaires à la disposition des anciens malades sortis du sanatorium.

Bligny se trouve à 35 kilomètres de Paris, sur la ligne de Sceaux (station d'Orsay ou de Limours).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. le prince d'Arenberg, *président*; le professeur Landouzy, Paul Mirabaud, *vice-présidents*; René Fouret, *trésorier*; Dr Amodru, Émile Boivin, Robert Cottin, Charles Despeaux, Dr Maurice Letulle, Dr Pierre Merklen, comte de Montalivet, *membres*; Dr Sersiron, *secrétaire général*.

COMITÉ DES DAMES PATRONESSES

Mmes la comtesse Foucher de Careil, *présidente d'honneur*; la baronne La Caze, la comtesse Alix de Pomereu, *présidentes*; Mmes Boursy, la duchesse de La Motte-Houdancourt, la baronne de Neuflize, la baronne James de Rothschild, *vice-présidentes*.

Médecin directeur, M. le Dr *L. Guinard*.

CANNES (ALPES-MARITIMES)

Villa Louise Ruel.

Nombre de lits : 35.

Réservée aux jeunes filles parisiennes : ouvrières et employées de commerce ou d'administration. Chaque pensionnaire a sa chambre. Le séjour est gratuit et les frais de voyage même sont payés.

CHÉCY (LOIRET)

Sanatorium du Loiret[1]

Nombre de lits : 20.

Ce sanatorium fondé par la Ligue du Loiret contre la tuberculose (cf. : p. 211) est destiné à traiter les tuberculeux adultes pauvres ou peu aisés du département du Loiret.

Il est situé sur la commune de Chécy, à 9 kilomètres à l'est d'Orléans, à proximité de la station de chemin de fer du Godet (ligne d'Orléans à Gien).

L'admission des malades indigents s'y fait gratuitement soit sur la simple production d'un certificat du percepteur constatant que le malade ou ses parents ne sont pas inscrits au rôle des contributions pour une somme supérieure à 10 francs, soit avec ce même certificat et l'engagement d'un tiers (bienfaiteur, société, hospice, commune, etc.) de payer un prix de pension de 2 fr. 50 par jour. L'Œuvre en ce cas prend à sa charge le surplus des dépenses.

Ces admissions ont lieu jusqu'à concurrence des ressources de l'Œuvre. Au delà de ces limites et dans le cas où l'Œuvre dispose encore d'un certain nombre de lits, d'autres malades peuvent être admis en payant l'intégralité des frais qui sont estimés provisoirement à 4 francs par jour.

Tout malade doit être soumis avant son admission à l'examen du Comité médical et reconnu apte à bénéficier de la cure, c'est-à-dire présenter des chances sérieuses de guérison.

Les malades s'engagent à faire au sanatorium un séjour minimum de 3 mois, mais ils peuvent y rester aussi

1. D'après les documents qui nous ont été transmis par la Ligue du Loiret contre la tuberculose et par M. le Dr Debienne.

longtemps que le médecin le juge utile. En moyenne la durée de leur séjour effectif est de 6 à 10 mois.

En adoptant la classification de Turban les résultats obtenus jusqu'ici sur les malades qui ont fait une cure régulière sont les suivants :

Au 1er degré de la maladie la proportion des guérisons est de 80 pour 100;

Au 2e degré elle est encore de 60 pour 100;

Au 3e degré on n'a constaté que des améliorations, quelquefois l'état est resté stationnaire, plus rarement il s'est aggravé.

Depuis 3 ans que le sanatorium fonctionne aucun des malades sortis guéris n'a eu de rechute.

Le sanatorium est administré directement et gratuitement par les membres du Conseil d'administration de la Ligue du Loiret contre la tuberculose.

Le service de l'établissement est assuré par un personnel de 3 personnes.

Médecin : M. le Dr *Debienne*, à Chécy.

CIMIEZ (ALPES-MARITIMES)

Sanatorium israélite.

Nombre de lits : 15.

Élevé de 120 mètres environ au-dessus du niveau de la mer dont il est distant de plusieurs kilomètres, cet établissement est construit au milieu d'un parc planté d'orangers. La maison des malades se compose de deux étages de chambres et d'un rez-de-chaussée qui comprend le cabinet de la direction, celui du médecin, un parloir, une salle à manger et une cuisine. Les chambres de chaque étage sont meublées très simplement, blanchies à la chaux et dépourvues de toute tenture, elles sont exposées au sud.

Des chaises longues disposées dans le jardin permettent la cure d'air et de repos.

Cet établissement a été édifié et est entretenu exclusivement par l'initiative privée. Il est ouvert du 1er novembre au 15 avril et l'on n'y admet généralement que les malades encore à la période de début.

La durée du séjour est en moyenne de 120 jours et les statistiques donnent les résultats généraux suivants :

Guéris cliniquement : 25 pour 100, améliorés 69 pour 100, non améliorés 20 pour 100, mortalité 6 pour 100.

Médecin du sanatorium : Dr *Louis Bar* (de Nice).

HAUTEVILLE (AIN)

Sanatorium Félix Mangini[1].

Nombre de lits : 118.

Hauteville, connu depuis longtemps dans la région lyonnaise comme station climatérique, est un chef-lieu de canton du département de l'Ain, situé à 850 mètres d'altitude dans les montagnes du Bugey qui forment les derniers contreforts de la chaîne du Jura. Il est desservi par la gare de Tenay, sur la ligne Lyon-Genève, à 70 kilomètres de Lyon. La route de Tenay à Hauteville, que parcourt chaque jour en 2 heures un service de voitures, remonte sur la plus grande partie de son trajet la vallée profonde et mouvementée de l'Albarine, pour déboucher brusquement, sans transition, sur le plateau d'Hauteville à travers une trouée artificielle.

Ce plateau bien éclairé et largement aéré est soustrait aux vents violents par la barrière naturelle de ses arêtes

1. D'après les documents communiqués par la direction de l'œuvre à M. le Dr Sersiron qui nous les a gracieusement transmis.

boisées. L'insolation intense, la perméabilité de son sol exclusivement calcaire qui permet un assèchement rapide, l'absence de cours d'eau et de lacs importants, la rareté des brouillards ont pour conséquence une sécheresse relative de l'atmosphère.

Situé à l'ouest et à 1500 mètres du village, à une altitude d'environ 900 mètres, le sanatorium Félix Mangini est adossé, à mi-côte, à un des versants du plateau, non loin d'une forêt de sapins à laquelle on accède par une route en pente douce.

Son bâtiment principal se compose de 3 pavillons d'inégale hauteur formant un quart de cercle ouvert au sud-ouest.

La façade principale, sur laquelle s'ouvrent les chambres des malades et la galerie de cure qui se développe à sa base, sont ainsi parfaitement ensoleillées en même temps qu'abritées des vents du nord-est particulièrement à redouter dans la région. En avant s'étendent les pelouses et les allées d'une vaste terrasse.

Le sanatorium porte le nom de son principal fondateur. C'est en effet sous l'impulsion de M. Mangini que fut fondée, en 1897, l'Œuvre lyonnaise des tuberculeux indigents (cf. : p. 216) ayant pour objectif la création d'un sanatorium régional. Grâce à un grand nombre de concours généreux qu'il sut gagner à sa cause la plus grande partie des fonds nécessaires fut réunie en peu de mois. Le gouvernement donna à l'Œuvre des marques de sa sollicitude en lui accordant avec la reconnaissance d'utilité publique une allocation importante prélevée sur les fonds du Pari Mutuel.

Dès 1898 les travaux de construction commençaient et le 25 août 1900 le sanatorium ouvrait ses portes à ses premiers pensionnaires. D'emblée l'Œuvre acquit son complet développement et quatre mois après l'ouverture la population du sanatorium atteignait 100 malades, chiffre qui augmenta bientôt avec les demandes d'admission.

Actuellement, l'association bienfaisante qui a fondé le

sanatorium continue à présider et à pourvoir à son fonctionnement.

Son siège social est à Lyon, 60, quai de l'Hôpital.

La direction locale du sanatorium est administrative et médicale, les deux pouvoirs étant séparés.

Le directeur, qui représente le Conseil dans l'administration de l'établissement, est chargé de la gestion administrative, morale et disciplinaire.

La responsabilité médicale incombe au médecin en chef qui procède à l'examen de réception des malades et propose leur admission au Conseil, dirige leur traitement et décide de leur départ ou de la prolongation de leur séjour. Il partage avec le directeur l'autorité morale et disciplinaire et est secondé par son médecin assistant.

Le personnel est partie religieux et partie laïque. Le personnel religieux se compose d'un aumônier et de 12 religieuses affectées au service de la salle à manger, de la lingerie et du pavillon des femmes : leur supérieure veille à l'observation du règlement du côté des femmes. Le personnel laïque, plus nombreux, comprend un commis d'économat, 2 infirmiers, des cuisiniers, ouvriers, etc.

Le sanatorium abrite actuellement, pour un séjour moyen de 6 mois, 118 malades des deux sexes, le nombre des hommes étant légèrement supérieur à celui des femmes. Les sexes sont rigoureusement séparés et n'ont de salle commune que la salle à manger où ils accèdent par des entrées différentes.

Aucun des malades n'est reçu à titre gratuit, le principe de la gratuité ayant été écarté par les fondateurs. En fait 45 pour 100 environ des pensionnaires sont à la charge de particuliers, d'institutions ou de collectivités : c'est ainsi que 21 lits sont payés par les hospices civils de Lyon, 2 par la Chambre de commerce lyonnaise, etc., etc.

Mais personnellement ou indirectement, chaque pensionnaire verse une contribution journalière de 2 fr. 50 par jour. Le prix de revient de la journée étant de 4 francs environ, l'Œuvre a encore à sa charge 1 fr. 50 par malade et par jour.

Pour équilibrer son budget elle dispose des intérêts d'un legs de 1 800 000 francs qui lui a été attribué par les exécuteurs testamentaires de Mme Michel Perret, auxquels s'ajoute le produit d'une souscription annuelle faite parmi les premiers donateurs.

Il importe de signaler encore l'existence de plusieurs lits dits « de fondation » réservés, moyennant le paiement intégral de la journée au prix de revient, à certaines communes et sociétés (ville de Saint-Étienne, Cie du P.-L.-M., etc.).

Pour que l'Œuvre atteigne son but, la qualité des malades en traitement importe plus que la quantité : seuls doivent être admis les cas susceptibles de guérison ou d'amélioration sérieuse et durable. Cette sélection est assurée par un examen médical qui a lieu à Lyon, au siège social de l'Œuvre, le 3e samedi de chaque mois.

Les malades admis à passer cet examen de réception doivent être Français ou naturalisés Français, âgés de 18 ans au moins, pour les hommes, de 16 ans pour les femmes et avoir au préalable adressé au siège de l'Œuvre une demande d'inscription accompagnée des diverses pièces nécessaires.

Admis, ils sont appelés au sanatorium dans l'ordre de leur inscription au fur et à mesure des places disponibles. Ils doivent s'engager à y faire un séjour minimum de 4 mois.

Le traitement se résume en une aération constante, un repos dosé suivant l'état de chacun et une alimentation abondante sans excès; le concours d'une thérapeutique médicamenteuse appropriée n'en est pas exclu. L'inaction relative sur laquelle repose la cure est en quelque sorte fragmentée pour éviter l'ennui surtout chez des sujets habitués à une activité physique plus ou moins intense et l'on s'est efforcé de réaliser, dans l'horaire des journées, une judicieuse division du repos comme de l'alimentation, Quant au régime alimentaire établi pour la majorité des malades, il subit toutes les modifications individuelles nécessaires.

L'hygiène prophylactique est dans l'établissement l'objet d'une réglementation sévère et donne, outre ses avantages immédiats, une éducation complète à tous ceux qui y ont été assujettis.

Pour venir en aide aux familles des pensionnaires les plus nécessiteux, pour les pourvoir eux-mêmes de vêtements et d'objets de première nécessité, une « union de secours » a été créée dès la première année du fonctionnement. Elle est administrée par le directeur, le médecin en chef et l'aumônier. Son budget, absolument distinct du budget spécial, est constitué par des dons et par un supplément de pension journalière de 1 fr. 50 que quelques malades plus fortunés paient pour être logés dans une chambre à un lit, s'il en est de disponible, tandis que la généralité des pensionnaires occupent, sans distinction de classe, des chambres de 1 à 5 lits. Cette caisse a distribué en 1904 la somme de 5500 francs, dont 2200 en vêtements.

Du début du fonctionnement du sanatorium au 31 décembre 1904, 1184 malades en sont sortis, dont 910 après un séjour minimum de 3 mois. 195, soit plus de 19 pour 100 des malades classés, ont quitté l'établissement sans aucun symptôme morbide; 189, environ 21 pour 100, l'ont quitté guéris en apparence mais conservant encore de légers signes d'auscultation; 284 très améliorés au point de vue local et général; 164 améliorés seulement au point de vue général; 48 avec une amélioration insignifiante; 30 stationnaires ou aggravés. Sur 598 malades bacillifères à l'entrée, 115 avaient perdu leurs bacilles pendant leur séjour. Des enquêtes trimestrielles faites auprès des anciens pensionnaires, 6 à 9 mois, puis à nouveau 18 à 21 mois après leur départ ont affirmé le maintien des améliorations ou guérisons obtenues chez 86 pour 100 des malades touchés par l'enquête dans le premier cas, chez 80 pour 100 dans le deuxième.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau. — MM. Hermann-Sabran, *président d'honneur*; Ernest Oberkampf, *président*; Joseph Gillot, Athanase,

Marthelin, *vice-présidents*; Henri Bouthier, *secrétaire* : Francisque Aynard, *trésorier*.

Comité de direction. — MM. le D[r] Léon Bérard, *président*; Auguste Lumière; Edmond Gillet; Léon Schulz.

Conseil. — MM. Edmond Aynard, Jules Cambefort; Mme Ferrand-Holstein; Joseph Garin; Marc Mangini; Mme Michel Cote; Benoît Oriol; M. Léon Permezel; Claude Pillet.

Médecin en chef : M. le D[r] *Dumarest*.

LAY-SAINT-CHRISTOPHE, PRÈS NANCY (MEURTHE-ET-MOSELLE)

Sanatorium de Lay-Saint-Christophe[1]

Nombre de lits : 50.

Construit, grâce aux efforts de l'œuvre lorraine des tuberculeux indigents (cf. p. 212), le sanatorium se trouve situé à égale distance des villages de Lay-Saint-Christophe et de Bouxières-aux-Dames, à environ 6 kilomètres de Nancy.

Il est assez éloigné des agglomérations populeuses pour avoir les avantages de l'isolement et pas assez pour qu'il en résulte des difficultés dans les communications ou l'approvisionnement.

Situé à environ 300 mètres d'altitude, le sanatorium qui s'élève au milieu d'un parc de 10 hectares est entouré par un cercle de collines avoisinantes qui le protègent complètement contre les vents froids du nord et de l'est tandis que sa façade principale exposée en plein sud-ouest reçoit le maximum possible de soleil. D'ailleurs sa hauteur

1. D'après les documents qui nous ont été communiqués par M. le professeur Spillmann et M. le D[r] Nilus.

au-dessus de la vallée de l'Amezule qu'il surplombe, le met en dehors du rayon d'action des fumées des usines environnantes et lui assure un air pur.

La route départementale de Bouxières à Lay-Saint-Christophe passe devant la propriété et met le sanatorium à 1500 mètres environ de la gare de Saint-Christophe à laquelle le relie une route carrossable.

L'admission au sanatorium ne peut avoir lieu qu'à la suite d'un examen par le médecin directeur dont les consultations gratuites ont lieu tous les premiers lundis de chaque mois de 2 à 4 heures dans une salle de l'hôpital de Nancy, mise à la disposition de l'œuvre par la commission des hospices nancéiens. Après la visite le malade reçoit un numéro d'ordre et est invité à se rendre au sanatorium dès qu'un lit est disponible pour lui.

Si le malade indigent est à la charge d'une municipalité, d'une commune ou d'une société de bienfaisance ou de secours mutuels, le prix de pension est pour lui de 3 francs par jour. Il est de 5 francs dans les autres cas.

Les malades susceptibles d'une amélioration rapide et durable sont seuls admis. La durée minimum du séjour est de 3 mois.

Actuellement le sanatorium de Lay-Saint-Christophe dispose d'environ 30 lits, tous occupés, et les malades sont généralement obligés d'attendre plusieurs mois leur entrée, ce qui permet trop souvent une fâcheuse évolution de leur mal.

Les premiers malades ont été reçus à Lay-Saint-Christophe à la fin de 1902. Jusqu'au 31 décembre 1903 il y avait eut 6943 journées de présence. Pour l'année 1904 le nombre des journées de malades s'est élevé à 10327, ce qui fait une moyenne de plus de plus de 28 lits occupés, chiffre que l'œuvre ne pourra dépasser tant que le nombre des lits n'aura pas subi d'augmentation.

L'entretien des malades est obtenu par la pension payée pour eux par ceux qui les ont placés au sanatorium et le déficit résultant de leur entretien est comblé par les cotisations des membres adhérents de l'Œuvre lorraine des

tuberculeux, par des dons divers, par le produit d'une loterie autorisée, etc.

Médecin-directeur : M. le Dr *Nilus*.

MONTIGNY-EN-OSTREVENT (NORD)

Sanatorium familial du Nord[1].

Nombre de lits : 50.

Fondé par la ligue du Nord contre la tuberculose ce sanatorium est situé à Montigny, près de Douai, dans un parc boisé de haute futaie, à peu près au milieu du département du Nord. Il est destiné à recevoir les individus appartenant aux classes peu fortunées de la société.

Les constructions comprennent des services généraux et des parties destinées aux malades, une salle de machines, un pavillon de laboratoires et d'isolement pour contagieux, un château-d'eau, des bassins d'épuration biologique des eaux résiduaires, un vestiaire avec salle à manger et salle de bains-douches pour le personnel ; cet ensemble est placé au voisinage des dépendances, dans une partie écartée et séparée par un rideau d'arbres des constructions abritant les malades.

Ces dernières sont agencées ou bien pour recevoir des malades venant avec leurs familles ou bien des malades venant seuls faire leur cure. Aux premiers sont destinés de petites villas séparées, au nombre de 12, contenant chacune deux logements de familles, aux seconds sont affectés deux grands pavillons de 26 lits chacun éloignés

1. D'après les documents qui nous ont été communiqués par M. le prof. Calmette et M. le Dr Jouvenel, directeur du sanatorium.

l'un de l'autre et destinés l'un aux femmes, l'autre aux hommes.

Les villas pour deux familles dont l'installation constitue la caractéristique du sanatorium de Montigny et lui a valu son nom de familial, comprennent chacune deux habitations tout à fait distinctes l'une de l'autre, ayant leur entrée particulière ; l'ensemble est édifié sur voûte de ciment armé, écartée du sol par un intervalle de 60 centimètres dans lequel l'air circule librement, réalisant l'assèchement et la régularisation de température dans l'intérieur.

Chaque habitation comprend : au rez-de-chaussée, une cuisine carrelée avec évier et eau sous pression, un water-closet à chasse d'eau, une salle à manger cure d'air à parquet en xylolithe, s'ouvrant au midi par une large baie vitrée sur un petit jardin et dans laquelle le malade fait sa cure de repos sur sa chaise-longue; au premier étage deux chambres : l'une au midi avec grande baie vitrée s'ouvrant sur un vaste balcon, destinée au malade, l'autre s'éclairant sur l'est, destinée à recevoir la personne adulte accompagnant le malade; au second étage une seule chambre éclairée à l'ouest abritant les enfants ; la portion de cet étage, située au-dessus de la chambre du malade, n'a pas reçu d'antichambre pour éviter à ce dernier le trouble que causent la marche ou le mouvement dans une chambre supérieure.

Toutes les parois des pièces sont recouvertes de peinture à l'huile, l'électricité est répartie dans toutes les pièces. Le mobilier et tout ce qui concerne l'aménagement intérieur : literie, linge, vaisselle, batterie de cuisine, etc., sont fournis par l'établissement ; il en est de même pour les aliments : la préparation seule de ceux-ci incombe à la maîtresse de la maison, qui, le cas échéant, peut recevoir les conseils de l'assistant préposé au service de ces pavillons de famille et qui a reçu l'éducation ménagère nécessaire pour diriger l'entretien d'un ménage et d'une cuisine.

Les deux grands pavillons de 26 lits pour malades isolés sont deux constructions identiques contenant chacune

un rez-de-chaussée, deux étages, un sous-sol; les voûtes en sont en ciment armé; les parois en pisé (scories et chaux hydraulique), revêtues de plâtre et peintes à l'huile sur toute leur étendue.

Le rez-de-chaussée surélevé de 1 mètre environ au-dessus du niveau du sol présente un large vestibule d'entrée sur lequel vient s'ouvrir un vestiaire: dans ce dernier, les malades, sitôt rentrés du parc, viennent déposer leurs pèlerines et casquettes et changer leurs chaussures contre des pantoufles d'intérieur. On entre alors dans un large couloir courant est-ouest et dans lequel viennent s'ouvrir différentes pièces dans la moitié est et sur la face sud : une grande salle à manger à petites tables pour 6 en lave émaillée, et une salle de lecture et correspondance ; sur la face nord un office dans lequel s'ouvre le monte-plats, une salle de débarras, une petite salle à manger pour l'assistante. Dans la moitié ouest et au sud le vestiaire déjà nommé, une grande salle de réunion, lecture et jeux, de travail pour ceux qui désireront se livrer à une occupation rémunératrice autorisée par le médecin; au nord, des water-closets, une salle de débarras, une salle de douches, une salle de bains.

Chaque étage est divisé par un couloir est-ouest en 2 parties sud et nord. Au sud s'ouvre, dans la partie médiane, une chambre d'assistante qui a sur chacune de ses parois une fenêtre permettant la vue dans toute la longueur des dortoirs voisins; dans chaque partie latérale, un dortoir de 6 lits s'éclairant par 3 larges croisées précédées d'un vaste balcon. Au nord sont placés, dans chaque moitié et correspondant à chaque dortoir, un water-closet et un lavabo de 6 places bien distinctes; à l'extrémité est une chambre avec balcon destinée à recevoir les malades nouveaux pour les acclimater à dormir avec la fenêtre ouverte.

Le sous sol, dont toutes les pièces sont largement aérées et éclairées, contient tout ce qui est nécessaire pour l'alimentation.

A chacun de ces deux pavillons est annexée une galerie

de cure, située dans le parc à une courte distance, à grand axe orienté nord-est-sud-est et pouvant contenir 25 chaises longues.

L'eau potable est distribuée à profusion dans tout l'établissement.

Les eaux résiduaires sont canalisées dans un système de tout à l'égout séparatif, dans lequel elles progressent sous l'action de l'air comprimé (éjecteurs Shone) pour être dirigées sur des lits bactériens d'épuration biologique placés à la limite de la propriété. Les eaux épurées sont en majorité reprises pour être utilisées dans la fertilisation des jardins potagers. Le trop plein seul est envoyé dans les fossés qui bordent la propriété.

A l'établissement sont rattachés deux jardins potagers : l'un fonctionnant comme tel depuis que la propriété existe, l'autre, beaucoup plus vaste et plus récent et qui est divisé en 24 portions attribuées chacune à une habitation de famille de façon à ce que l'entretien en constitue, pour le malade en état de le faire, une distraction et une façon de coopérer au fonctionnement de l'œuvre.

La vacherie contenant 10 à 12 vaches flamandes ou normandes, préalablement tuberculinées, fournit la quantité de lait nécessaire à tous les habitants du sanatorium. Les œufs proviennent également de poules appartenant au sanatorium et à l'entretien desquelles participent, à titre de distraction, certains malades. L'élevage d'autres petits animaux de basse-cour est aussi placé sous la direction de certains malades qui veulent bien s'en charger pour se procurer une occupation.

Pour assurer encore le caractère mutuel et familial du sanatorium, les femmes qui accompagnent leurs maris en traitement sont invitées à apporter l'aide de leurs connaissances pour certains travaux utiles à l'établissement.

Le prix de pension est fixé comme suit :

Pour les malades venant seuls faire leur cure dans un des pavillons de 26 lits : 3 fr. 50 par jour ; pour ceux qui viennent en famille dans une petite maison : le malade 5 francs par jour, chaque personne adulte l'accompagnant

2 francs par jour, chaque enfant de 5 à 15 ans, 1 franc par jour, chaque enfant au-dessous de 5 ans ; 0 fr. 50 par jour. Ces prix comprennent tout ce qui a trait au séjour dans l'établissement : logement, nourriture, soins médicaux, médicaments.

Les malades isolés habitant les pavillons reçoivent leurs aliments complètement préparés ; ils assurent chacun à leur jour le service de la table à laquelle ils sont attachés avec cinq autres de leurs camarades ; ils contribuent au nettoyage de la vaisselle et à l'épluchage des légumes.

L'arrivée des premiers malades n'ayant eu lieu qu'au début de septembre 1905, il n'y a encore aucune possibilité de donner des indications sur le mouvement ni sur les résultats obtenus.

Directeur du sanatorium : M. le Dr *Jouvenel*, à Montigny en Ostrevent (Nord).

NANTES (LOIRE-INFÉRIEURE)

Sanatorium de Nantes.

(*En projet*)

Cf. : Œuvre antituberculeuse de la Loire-Inférieure, p. 209.

NIMES (GARD)

Pavillon Roussel.

Nombre de lits : 14.

L'initiative privée a créé une maison de santé protestante évangélique, reconnue d'utilité publique et inaugurée en mai 1905.

Il existe 8 lits pour hommes et 6 pour femmes.

PESSAC, PRÈS BORDEAUX (GIRONDE)

Sanatorium de Feuillas.

Nombre de lits : 20

Edifié par « l'Œuvre des Sanatoriums Girondins » (cf. p. 208), le sanatorium de Feuillas s'est ouvert en novembre 1902.

Depuis son ouverture jusqu'au 1er avril 1905 il en est sorti 96 tuberculeux, qui, classés par degrés (classification de Turban), fournissent la statistique suivante :

	1er DEGRÉ	2e DEGRÉ	3e DEGRÉ	TOTAUX
Guérisons . .	22	8	»	30
Améliorations . .	8	19	»	27
Améliorés à la sortie. Perdus de vue . .	»	3	»	3
Stationnaires. . . .	4	13	»	17
Aggravations . . .	»	1	»	1
Décès	1	8	2	11
En traitement depuis moins de 3 mois . .	3	4	»	7
TOTAUX. .	38	56	2	96

Le domaine de Feuillas est situé à 8 kilomètres de Bordeaux, sur un des points les plus élevés de la route de Bordeaux à Arcachon, sur un sol très perméable.

Les plans du sanatorium sont dus à M. Ernest Minvielle, architecte.

Médecin-directeur : M. le Dr *Gentès*.

ROUEN (SEINE-INFÉRIEURE)

Sanatorium de la forêt de Rouvray (près Oissel) [1].

Nombre de lits : 12.

Dans la région d'Oissel s'élève depuis les premiers mois de l'année 1905, en bordure de la forêt de Rouvray, une construction modeste comprenant un simple rez-de-chaussée : c'est le premier pavillon du sanatorium rouennais édifié grâce aux efforts de l'œuvre du Sanatorium rouennais. On l'aperçoit à gauche de la ligne de chemin de fer de Paris à Rouen après avoir dépassé la gare d'Oissel. Il semble blotti au pied de la masse sombre des sapins de la forêt qui l'entourent et lui forment l'abri naturel le plus parfait.

Primitivement le projet de construction comportait un bâtiment central avec deux ailes latérales formant dans leur ensemble un V majuscule largement ouvert. Les faibles ressources dont on disposait n'ont pas permis de réaliser pour le moment l'œuvre dans son ensemble. On a dû se contenter de construire un rez-de-chaussée avec galerie de cure pouvant recevoir 10 à 12 malades. Seuls les services généraux ont reçu leur développement complet. Le sanatorium lui-même, édifié suivant le type du « plan à tiroirs » se prêtera à une extension presque indéfinie

L'analyse de l'air de la région faite par le D[r] Th. Nicole, aujourd'hui directeur de l'Institut Pasteur de Tunis, a montré qu'il n'y avait rien à désirer de ce côté. La proximité de la ville d'Oissel permettra de subvenir aux besoins matériels de l'établissement.

Bien protégé contre les vents par la forêt, bien orienté,

1. D'après les documents qui nous ont été communiqués par M. le D[r] Halipré, secrétaire général de l'Œuvre du sanatorium rouennais.

suffisamment éloigné de toute agglomération et situé cependant à proximité d'un centre important le sanatorium rouennais réunit les conditions essentielles recherchées pour un établissement de ce genre.

Le sanatorium reçoit les malades atteints de tuberculose pulmonaire et âgés de plus de 15 ans. Momentanément, les femmes sont seules admises. L'admission se fait provisoirement dans les conditions suivantes :

Les personnes ne pouvant acquitter la totalité des frais seront reçues moyennant un prix de 3 fr. 50 par jour sur la production de l'engagement d'un tiers de solder le prix de pension. L'Œuvre, dans ce cas, prend à sa charge le surplus de la dépense journalière. Ces admissions ont lieu jusqu'à concurrence des ressources de l'Œuvre.

Les personnes pouvant payer l'intégralité des frais (estimés provisoirement à 5 francs par jour) seront admises si l'Œuvre dispose encore d'un certain nombre de lits. Les malades admis devront s'engager à faire un séjour de trois mois, au moins, dans le sanatorium.

Président de l'Œuvre : Dr *Giraud*, directeur de l'asile Saint-Yon, Sotteville-lès-Rouen.

Secrétaire général : Dr *Halipré*, 52, rue de l'École, Rouen.

SAINT-FEYRE (CREUSE)

Sanatorium des instituteurs[1].

Nombre de lits : 102.

L'Œuvre du Sanatorium des instituteurs s'est fondée en 1902 sous la forme d'une *Union des sociétés de secours mutuels et des associations amicales d'instituteurs et d'in-*

1. D'après les documents qui nous ont été communiqués par M. A. Leune, président de l'œuvre.

stitutrices, à la suite d'un congrès de ces sociétés qui s'était tenu à Paris en 1901.

Définitivement constituée en septembre 1902, la société s'est tout d'abord préoccupée de réunir les ressources nécessaires à la construction d'un sanatorium antituberculeux.

En août 1905, l'Union nationale se rendit acquéreur d'un terrain d'une contenance de 17 hectares environ, situé sur les flancs du Puy de Gaudy, dans la commune de Saint-Feyre (Creuse).

C'est sur ces terrains que s'élèvent actuellement les bâtiments du sanatorium, construits sur les plans de M. Marney, architecte. L'avancement des travaux permet aujourd'hui d'espérer que l'établissement sera en mesure de fonctionner au mois de mai 1906.

Les bâtiments qui s'étendent sur une longueur de 190 mètres ont été aménagés en vue de recevoir 102 pensionnaires dans des chambres séparées. Ils comportent 51 chambres pour instituteurs et 51 pour institutrices. Au centre se trouve une vaste salle à manger commune, au-dessus d'une salle de réunion de mêmes dimensions.

L'Union compte actuellement 27 sociétés départementales réunissant environ 15 000 membres comme membres participants. Un grand nombre de sociétés et d'associations amicales y sont inscrites au titre de membres honoraires.

Les cotisations de ces membres et le revenu des sommes produites par une souscription constituent les premières ressources, auxquelles ne manqueront pas de s'ajouter les subventions communales, départementales et gouvernementales qui permettront à la société de ne demander aux pensionnaires du sanatorium qu'une très modique contribution pour couvrir les frais de leur séjour dans l'établissement.

La Société, présidée par M. *Leune*, inspecteur d'Académie à Versailles, est administrée par un conseil de 12 membres élus parmi les délégués des sociétés adhérentes.

Les membres du conseil en 1905 sont : MM. A. Leune, *président* ; Combes et Pouillot, *vice-présidents* ; Boral et Lechantre, *secrétaires* ; Jacquelet, *trésorier* ; Beulaigues ; Mme Bodin ; Cambier, Girard, Plazy et Rougeron.

Le siège social de l'Œuvre est à Paris, au Musée pédagogique, 41, rue Gay-Lussac.

TAXIL, PAR FAYENCE (VAR)

Sanatorium des employés des postes, télégraphes et téléphones.

Nombre de lits : 40.

Près de la Côte-d'Azur, sur les collines de Grasse, les employés des Postes, Télégraphes et Téléphones ont établi leur premier sanatorium pour les camarades atteints de la tuberculose.

Le domaine de Taxil, par Fayence, est devenu la propriété de l'Assistance mutuelle générale, « Union et Fraternité », 58, rue Jean-Jacques-Rousseau. Paris. Cette association a été fondée entre les agents, les sous-agents et les ouvriers de l'Administration des Postes, avec l'approbation et le concours de MM. Trouillot, ministre du Commerce, et A. Bérard, sous-secrétaire d'État aux Postes.

On y recevra non seulement les tuberculeux, mais aussi les employés surmenés ou en convalescence. Une nourriture abondante et des soins spéciaux seront donnés pour 2 fr. 75 aux dames et 3 fr. 50 aux hommes. La Société paye le voyage.

CHAPITRE III

SANATORIUMS PAYANTS

ALGER (ALGÉRIE)

Sanatorium d'Alger-Birmandreis.

Nombre de lits : 40.

Situé à une altitude d'environ 200 mètres, le sanatorium d'Alger est adossé à lacolline qui, sur son versant nord, porte Mustapha. Sa façade polygonale est orientée au sud. Il est situé à 5 kilomètres d'Alger, sur la route de Blidah.

Le vallon qui constitue son parc a une superficie de plus de 10 hectares et est planté de pins, eucalyptus, etc.

Commencée en 1894, la construction comprend 5 corps de bâtiments disposés polygonalement avec convexité au sud. Le rez-de-chaussée est occupé par les salons, billard, salle à manger, galerie-promenoir, hall, salle de conférence, chapelle, etc.

L'aile droite du premier étage est affectée à la direction, l'économat, le cabinet de consultation, la pharmacie, etc.

Les chambres des malades toutes exposées au midi ont chacune leur galerie couverte particulière. Une terrasse permet la cure en commun.

Le prix est de 10 francs par jour en 1re classe avec un supplément de 2 à 6 francs pour le prix de la chambre. La 2e classe, qui est complètement indépendante, comprend

des chambres à 2 lits. Le prix est de 7 fr. 50 par jour et par lit.

Le service hospitalier est assuré par des religieuses de l'ordre de Saint-Joseph de Savoie.

Médecin-directeur : M. le Dr *Verhaeren*.

AUBRAC (AVEYRON)

Sanatorium d'Aubrac.

Nombre de lits : 60.

Le sanatorium d'Aubrac a été inauguré le 1er juin 1895. Pendant 5 ans il n'a reçu de malades que pour la saison d'été, puis il est resté ouvert toute l'année.

AVON, PRÈS FONTAINEBLEAU (SEINE-ET-MARNE)

Sanatorium d'Avon.

Nombre de lits : 30

Le sanatorium est situé sur un petit plateau, au centre de la forêt de Fontainebleau, sur le territoire de la commune d'Avon et à 2 kilomètres environ de la ville de Fontainebleau, sur un sol sablonneux.

Deux corps de bâtiments orientés au sud-est et au sud-ouest sont réservés aux malades et construits au centre d'un parc boisé de 2 hectares. Ils comportent 20 chambres.

Deux galeries dont l'une est vitrée et l'autre ouverte et située au milieu du parc permettent la cure d'air par tous les temps.

Une vacherie dont les vaches sont soumises à l'épreuve de la tuberculine est annexée à l'établissement.

Le prix de pension est de 12 à 20 francs par jour selon la chambre.

Médecins-directeurs : MM. les Drs *A. Salivas* et *A. Bataillet*.

BUZENVAL (SEINE-ET-OISE)

Sanatorium de Buzenval.

CHANTELOUP PRÈS LAGNY (SEINE-ET-MARNE)

Sanatorium de Chanteloup.

DIENNE, PRÈS MURAT (CANTAL)

Sanatorium de Dienne[1].

Nombre de lits : 24.

Situé à environ 10 kilomètres de Murat et à une altitude de 1 300 mètres, ce sanatorium est bâti sur les flancs de la longue chaîne des monts du Limon qui l'abritent des vents du nord; il est exposé en plein midi et domine la vallée de la Santoire. Il se trouve isolé à près d'un kilomètre de toute habitation.

La température moyenne de l'été est voisine de 18°, celle

1. D'après les documents qui nous ont été adressés par M. le Dr Seibel.

de l'hiver de 0°. L'air y est sec en toute saison et les brouillards y sont d'une excessive rareté. La neige commence à tomber en octobre.

Les bâtiments du sanatorium, situés au milieu d'une propriété de 10 hectares, comprennent une partie centrale à un étage sur rez-de-chaussée et deux pavillons latéraux composés chacun d'un rez-de-chaussée et de 2 étages.

Les chambres, toutes à un lit, au nombre de 24, sont, sans exception, exposées au midi. A chaque étage une galerie occupant toute la longueur du bâtiment est garnie de chaises longues et aménagée pour la cure d'air.

Des sources captées dans la montagne fournissent l'eau potable.

Une vacherie est annexée à l'établissement.

Depuis 2 ans environ que ce sanatorium fonctionne, 45 malades y ont été soignés et fournissent la statistique suivante : Améliorations, 78 pour 100; état stationnaire, 8 pour 100: aggravations, 2 pour 100.

Les prix de séjour varient de 250 à 500 francs par mois suivant la chambre occupée.

Ce sanatorium appartient à M. le Dr Costes.

Médecin traitant : D *Seibel*.

DURTOL, PRÈS DE CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DOME)

Sanatorium de Durtol.

Nombre de lits : 80.

Ce sanatorium qui a été fondé en 1896, par le Dr Sabourin, est établi au milieu d'un parc de 5 hectares, orienté au midi et à l'est, et abrité par le fond de la vallée de Durtol et des collines boisées. Il est situé à une altitude

de 520 mètres environ, à proximité de Clermont-Ferrand et de Royat, et sur un sol calcaire.

Il comprend un corps de bâtiment principal formé par le vieux château de Durtol, modifié et plus que doublé dans ses dimensions par des constructions successives et des pavillons annexes reliés par des galeries de cure. Il comprend 60 chambres de malades. Les galeries de cure sont au nombre de 7, 3, sont orientées au midi, les autres le sont à l'est, et sont construites sous bois pour se prêter plus particulièrement à la cure en été.

Le traitement hygiéno-diététique est pratiqué avec toute la rigueur désirable et sous une surveillance constante.

Le prix de la journée est de 12 francs, il faut y ajouter le prix de la chambre qui est de 2 à 8 francs par jour pour une chambre à 1 lit et de 4 à 6 francs pour une chambre à 2 lits.

Médecin directeur : M. le Dr *Ch. Sabourin.*

Médecin adjoint : M. le Dr *E. de Cisternes.*

EAUX-BONNES (BASSES-PYRÉNÉES)

Sanatorium d'Eaux-Bonnes.

Nombre de lits : 15.

GORBIO PRÈS MENTON (ALPES-MARITIMES)

Sanatorium de Gorbio.

Nombre de lits : 58.

Ce sanatorium, le premier de ce genre élevé sur la Méditerranée, est situé à 250 mètres d'altitude à 4 kilo-

mètres environ de Menton sur le flanc du val de Gorbio, dans une région boisée de pins et complètement abritée des vents.

Il est situé au milieu d'un parc de 12 hectares, dans une zone peu habitée, loin de toute agglomération, sur un sol calcaire extrêmement perméable.

Le sanatorium est un vaste bâtiment de 65 mètres de façade comprenant un pavillon central flanqué de 2 ailes. La façade regarde le midi avec une très légère inclinaison vers l'est.

Au corps du bâtiment principal sont annexées deux galeries de cure, l'une au sud-est, l'autre au sud-ouest et construites de façon à protéger le malade contre la pluie, le soleil et le vent.

HAUTEVILLE (AIN)

Dans cette localité particulièrement favorable de par son exposition, sa situation et son climat, se sont groupés en quelque sorte autour du sanatorium lyonnais Félix Mangini plusieurs établissements particuliers :

A. Sanatorium du Dr Quinson.

Nombre de lits : 55.

Ce sanatorium construit à neuf et selon toutes les règles de l'hygiène moderne comprend 50 chambres orientées au sud et à l'ouest et qui sont pour la plupart à 1 lit et une galerie de cure donnant sur le parc d'une trentaine d'hectares.

Médecin directeur : M. le Dr *Quinson*.

B. Sanatorium de Lompnes-Hauteville.

Nombre de lits 20.

Installé par le Dr Guinard, ce sanatorium est dirigé par le Dr Quinson.

LAMOTTE-BEUVRON (LOIR-ET-CHER)

Sanatorium des Pins.

Nombre de lits : 52.

Lamotte-Beuvron est une petite ville de Sologne située à 3 heures de chemin de fer de Paris, sur la ligne de Toulouse, dans une région richement boisée avec prédominance des pins et à climat tempéré.

Le sanatorium est construit sur une propriété de 12 hectares à sol sablonneux et se compose, entre les services généraux, de 3 bâtiments comprenant les chambres des malades.

Dans le parc sont installées plusieurs galeries de cure pour l'été ou pour l'hiver.

Le traitement hygiéno-diététique s'inspire des cas particuliers à chaque malade.

LA TISNÈRE, PRÈS PAU (BASSES-PYRÉNÉES)

LA MANTEGA PRÈS NICE (ALPES-MARITIMES)

Institut médical climatothérapique.

L'établissement est situé à 120 mètres d'altitude sur les hauteurs de la Mantega, à Nice A vol d'oiseau, il est à 1.500 mètres de la Promenade des Anglais, à 1.200 mètres de la gare de Paris-Lyon-Méditerranée. Une route carros-

sable le relie aux boulevards Gambetta et Joseph-Garnier.

Entouré de montagnes très élevées, il est parfaitement abrité des vents froids du Nord, de l'Ouest et du mistral. Le sol est très perméable et, par conséquent, il n'y existe



Fig. 19.
La Mantega.

pas d'humidité ; la moyenne des journées pluvieuses est du reste très minime.

Largement ouverte au Midi, la propriété est fortement ensoleillée pendant toute la journée.

La température moyenne dépasse 10 degrés centigrades au plus fort de l'hiver.

Sont reçus à la Mantega :

Tous les prédisposés à la tuberculose, ceux qui sont atteints de fièvre bacillaire prétuberculeuse ; les débilités.

Le service médical est assuré par plusieurs médecins attachés à l'établissement. Ils sont aidés par des infirmières diplômées.

MEUNG-SUR-LOIRE (LOIRET)

Sanatorium du château du Petit Gouffault[1].

Nombre de lits 17.

Situé sur la ligne de Paris à Bordeaux, à 17 kilomètres environ d'Orléans et à proximité de la petite ville de Meung-sur-Loire, ce sanatorium est un ancien château dont l'aménagement a été transformé suivant les règles de l'hygiène moderne.

La façade principale en est exposée au sud-est. Des galeries permettent la cure d'air par tous les temps. Pendant la belle saison, elle se fait dans le vaste parc abondamment boisé qui entoure les bâtiments.

Le malades vivent jour et nuit au grand air, étant pendant la journée dans les galeries de cure ou dans le parc, et les fenêtres des chambres restent ouvertes la nuit.

Les dépendances de l'établissement : fermes, laiterie, jardins potagers et fruitiers, etc., fournissent une partie de l'alimentation.

Le sanatorium ne peut recevoir que 17 malades.

Le prix de pension est de 10 francs par jour. de mai à novembre et de 12 francs par jour de novembre à mai.

Médecins directeurs du sanatorium : D[r] *Léon Leriche*, et D[r] *E. Challe*.

1. D'après les documents qui nous ont été transmis par M. le D[r] Leriche.

LE MONT DES OISEAUX, PRÈS HYÈRES (VAR) COTE D'AZUR

Sanatorium du Mont des Oiseaux.

Nombre de lits : 160.

Le « Mont des Oiseaux », fondé en 1902, est un établissement médical spécialement destiné aux personnes ayant



Fig. 20
Mont des Oiseaux.

besoin d'un traitement hygiénique prolongé sous le climat du Midi.

Il est situé sur la côte d'Azur, au flanc de la montagne des Oiseaux, au centre d'une forêt de pins de 100 hectares, et se compose de trois vastes pavillons reliés par des galeries de cure et formant une ligne de 175 mètres de façade.

Au centre sont installés les services généraux, le grand hall de réunion, les salles à manger, la bibliothèque comprenant plus de 4000 volumes avec journaux illustrés et périodiques, le laboratoire photographique, le bureau de poste, télégraphe et téléphone, installé par l'administration des postes pour le service exclusif de l'établissement.

Dans les pavillons latéraux, chaque pensionnaire a son habitation en plein midi avec balcon, loggia ou terrasse L'établissement peut recevoir 160 pensionnaires des deux sexes.

Une petite usine assure la force motrice, l'éclairage



Fig. 21.
Mont des Oiseaux.

électrique, l'adduction des eaux, le service de désinfection et la buanderie mécanique. De vastes fosses d'épuration avec lits bactériens et surfaces filtrantes pour les déchets de tout genre, garantissent l'assainissement.

L'établissement possède un service complet d'hydrothérapie, des salles d'inhalation, des cloches d'aérothérapie, et de larges terrasses abritées pour les cures de repos.

Les pavillons sont distribués de façon à permettre à la

fois l'existence en commun et le traitement médical individuel.

Sous le contrôle d'un comité consultatif, le service médical est assuré par quatre médecins résidant dans l'établissement et un chirurgien consultant. Le service de chirurgie est installé de façon à permettre les interventions de tout genre. Un laboratoire de recherches scientifiques complète l'organisation médicale.

La méthode suivie au « Mont des Oiseaux » s'inspire avant tout sur la nécessité d'établir pour chaque malade une formule de traitement individuelle, en tenant compte des ressources et des modes de réaction de son organisme, ainsi que de son état moral.

Cet établissement a été fondé pour offrir aux malades, à des conditions pécuniaires modérées, le charme bienfaisant du climat de la côte d'Azur, avec les avantages d'une direction médicale constante.

Comité Médical Consultatif :

Brouardel (le Professeur), G. O. ✻, Doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine.

Arloing (le Professeur), O. ✻, Professeur à la Faculté de Lyon, Membre de l'Académie de Médecine.

Blache, O. ✻, Président de l'Œuvre d'Ormesson, Membre de l'Académie de Médecine.

Bucquoy, O. ✻, Médecin honoraire des hôpitaux de Paris, Membre de l'Académie de Médecine.

Calmette (le Professeur), O. ✻, Directeur de l'Institut Pasteur de Lille, Professeur à la Faculté de Médecine.

Dominici, ancien interne des hôpitaux de Paris, Chef du Service médical.

Faisans, ✻, Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre du Conseil de surveillance de l'Assistance publique de Paris.

Hérard, O. ✻, Médecin honoraire des hôpitaux de Paris, Membre de l'Académie de Médecine.

Landouzy (le Professeur), O. ✻, Professeur de Clinique

médicale à la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie de Médecine.

Letulle, ✱, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de l'hôpital Boucicaut.

Léon-Petit, ✱, Secrétaire général de l'Œuvre des Enfants tuberculeux, Médecin de l'hôpital d'Ormesson.

Malartic, ancien interne des hôpitaux de Paris, Chirurgien consultant (Toulon).

Mosny, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Auditeur du Comité consultatif d'hygiène de France.

Roux (le Professeur Émile), C. ✱, de l'Institut Pasteur de Paris, Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine.

Ricard, ✱, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, Chirurgien des hôpitaux.

Toussaint, Médecin consultant (Hyères).

Gautrelet, Chimiste, Docteur en pharmacie, Lauréat de l'Académie de Médecine et de l'Institut.

SERVICE MÉDICAL DU MONT DES OISEAUX :

Dr Dominici, Médecin-Directeur, ancien interne des hôpitaux.

Dr Gontier de la Roche, Sous-directeur, Ex-Préparateur à l'Institut Pasteur de Lille.

Dr Mantoux, ancien interne des hôpitaux.

THÉOULE, PRÈS CANNES
(ALPES-MARITIMES)

TRESPOEY, PRÈS PAU

Sanatorium de Trespoey[1].

Nombre de lits : 50.

Le sanatorium de Trespoey, situé à environ 5 kilomètres à l'est de la ville de Pau, a été fondé en 1896, par le le Dr *Crouzet*. Cet établissement est situé à 220 mètres d'altitude, au bord de la vallée de l'Ousse, qu'il surplombe.

Abrité du côté du nord et de l'ouest, il est largement ouvert au sud et sa terrasse regarde la chaîne des Pyrénées.

Il se compose d'un bâtiment principal auquel on vient récemment d'adjoindre une annexe de 50 mètres de longueur et d'une dépendance située à l'autre extrémité du parc. Au rez-de-chaussée du bâtiment principal se trouvent le cabinet du médecin, salon, billard, salle à manger. Les deux étages sont occupés par les chambres des malades.

Le rez de chaussée de l'annexe est formé par une grande galerie de cure où se trouvent les chaises longues des malades, et qui est reliée au bâtiment principal par un couloir. Derrière la galerie se trouve un long promenoir. Les deux étages de l'annexe comprennent 14 chambres, toutes orientées au midi.

La dépendance connue sous le nom de « Villa des Tilleuls », est située à 200 mètres du bâtiment principal et peut recevoir 9 malades.

Le parc, planté d'arbres, a une contenance d'environ 5 hectares. Trois galeries de cure y sont amenagées.

Le traitement est le traitement hygiéno-diététique ordinaire : cure d'air, cure de repos, suralimentation.

L'établissement est ouvert du 1er octobre au 1er juin.

1. D'après les documents qui nous ont été transmis par M. le Dr Crouzet.

Le prix de pension est de 16 à 20 francs par jour suivant la chambre.

Médecin directeur : M. le Dr *Crouzet.*

VERNET-LES-BAINS
PYRÉNÉES-ORIENTALES

Sanatorium du Canigou.

Nombre de lits : 80.

Fondé en 1890 par le Dr Sabourin, près du village de Vernet, à une altitude de 700 mètres, connu de longue date pour ses eaux sulfureuses, ce sanatorium exposé au midi et protégé par les montagnes voisines comprend un hôtel à 3 étages ayant 70 chambres et une grande galerie de cure attenante. Plusieurs autres galeries de cure sont disséminées au voisinage, sur le flanc de la montagne.

Médecin Directeur : M. le Dr *Giresse.*

CHAPITRE IV

SERVICES HOSPITALIERS D'ISOLEMENT

PARIS

Hôpital Boucicaut[1]

(Rue de la Convention, XV[e] arrondissement.)

Nombre de lits : 69.

Deux pavillons d'isolement et de cure réservés aux tuberculeux du service de médecine (médecin en chef : D[r] *Maurice Letulle*).

Les deux pavillons ouverts en même temps que l'hôpital, à la fin de novembre 1897, sont destinés à isoler les malades tuberculeux pulmonaires entrés dans le service de médecine générale.

Le pavillon Peter, réservé aux hommes, comporte 28 lits budgétaires et 13 lits supplémentaires constamment occupés, soit 41 lits.

Le pavillon Damaschino, pour les femmes, a 18 lits budgétaires et 10 lits supplémentaires également toujours pris, soit 28 lits.

Ces 69 lits sont complétés par deux petites salles de cure d'air installées dans les jardins de l'hôpital et munies

1. D'après les documents qui nous ont été communiqués par M. le D[r] Maurice Letulle.

de 30 chaises longues, nombre toujours insuffisant eu égard à celui des malades qui pourraient profiter de la cure d'air.

Les malades des pavillons B, comme on les désigne communément à Boucicaut, jouissent d'un régime alimentaire spécial, dont voici la teneur :

5 1/2 heures du matin	—	—	: thé.
7 1/2	—	—	: soupe.
9	—	—	: « l'apéritif de Boucicaut »[1].
11	—	—	: déjeuner (3 plats et en plus le jeudi et le dimanche du café).
3 heures du soir. .			: goûter (facultatif).
5	—	—	: souper (1 potage, 3 plats).

En plus, les malades ont droit à 1 litre de lait et à une bouteille de bière par jour. Pain à discrétion.

Grâce à ce régime généreux, tout tuberculeux arrivant encore curable est assuré de trouver rapidement un soulagement.

La cure comporte : le « repos méthodique », la vie à l'air, en permanence (fenêtres ouvertes jour et nuit) avec toutes les médications appropriées. La température du corps est prise matin et soir ; pesée hebdomadaire.

Depuis l'ouverture de l'hôpital jusqu'au 1er juillet 1905 (91 mois), le mouvement des malades a été le suivant (voir le tableau page suivante).

En résumé, sur 2403 malades tuberculeux entrés en médecine à Boucicaut, depuis l'ouverture de l'hôpital jusqu'au 1er juillet 1905 :

1474 hommes	fournissent.	647 décès.
929 femmes	—	323 —
2403 entrées	—	970 décès.

Ainsi pour les hommes, près de la moitié et pour les femmes un peu plus du tiers succombèrent.

1. Mélange composé de lait bouilli, jaune d'œufs battus, poudre de viande Trouette-Perret et sucre vanillé.

ANNÉES	ENTRÉES			DÉCÈS		
	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
1897 (décembre). / 1898	136	82	218	58	26	84
1899. . . .	167	86	253	54	34	88
1900. . . .	176	107	283	76	44	120
1901. . . .	140	217	357	98	52	150
1902.	229	45	274	101	28	129
1903.	223	148	371	98	59	157
1904.	251	155	406	111	50	161
1905. . . . . (1er semestre).	152	89	241	51	30	81
Totaux : 91 mois.	1 474	929	2 403	647	323	970

Sur les 1433 tuberculeux sortis vivants de Boucicaut (827 hommes et 606 femmes), un nombre infime s'en allèrent cliniquement guéris; beaucoup ne firent que passer quelques jours (ou mêmes quelques heures) dans les salles; un plus grand nombre encore, après un séjour très prolongé furent emportés moribonds.

La faible proportion de malades améliorés s'explique, ainsi que la grande mortalité signalée dans la statistique précédente, par l'état d'esprit des ouvriers et ouvrières de Paris qui, craignant l'hôpital d'une part et de l'autre ne consentant à soigner leur « bronchite » qu'à la dernière extrémité, viennent à l'hôpital bien plutôt pour y mourir que pour s'y faire traiter avec l'espoir d'une guérison encore possible.

Le nombre des « journées d'hôpital » consacrées aux tuberculeux de Boucicaut a été de 155 108 journées de 1897 au 1er janvier 1905.

Hôpital Hérold (place du Danube).

(Dépend de l'Assistance publique.)

Dans l'hôpital Hérold, affecté à partir de 1901 au traitement des maladies infantiles, fut établi grâce aux efforts du Dr Barbier un sanatorium avec cures d'air. L'installation d'abord sommaire fut complétée en 1905 et ses tentes-abris furent installées sur la terrasse de l'hôpital pour permettre la cure par tous les temps.

Le régime des malades était modifié pour permettre la suralimentation.

Les grands travaux de réfection entrepris à Hérold ont fait pour l'instant suspendre le fonctionnement de ce service.

Médecin en chef : M. le Dr *H. Barbier.*

Hôpital Lariboisière

(2, rue Ambroise Paré, Xe arrondissement).

(Dépend de l'Assistance publique.)

En 1897, quatre salles avaient été inaugurées à Lariboisière pour l'isolement des tuberculeux, 2 pour les hommes, 2 pour les femmes, mais depuis, par suite des modifications et des travaux entrepris, ces services n'ont pas conservé leur autonomie.

BRÉVANNES (SEINE-ET-OISE)

Hospice de Brévannes.

Nombre de lits projetés : 500 environ.

Dans cet hospice, qui dépend de l'Assistance publique, un quartier spécialement destiné aux tuberculeux adultes

contiendra 227 lits d'hommes et 227 de femmes et se composera de 2 corps de bâtiments à 3 étages reliés par des galeries couvertes. Il sera établi des galeries de cure d'air.

Les constructions sont en cours.

Pour le pavillon d'enfants cf. : p. 51.

DÉPARTEMENT DU GARD

Dans ce département, à Nîmes, à Castelnaudary, à Limoux et au Vigan existent des services hospitaliers d'isolement.

ANGERS (MAINE-ET-LOIRE)

Il existe un service hospitalier d'isolement pour tuberculeux à l'hôpital d'Angers.

AUTUN (SAONE-ET-LOIRE)

Un service hospitalier d'isolement pour les tuberculeux fonctionne à l'hôpital d'Autun sous la direction du Dr *Grillot*. Cf. Comité autunois de défense contre la tuberculose, p. .

LE HAVRE (SEINE-INFÉRIEURE)

Hôpital Pasteur.

Nombre de lits : 80.

A l'hôpital Pasteur, 4 pavillons sont réservés aux tuberculeux, 2 pour les hommes, 2 pour les femmes.

L'un d'eux a été spécialement aménagé en vue d'y soumettre les malades à la cure d'air, de repos et de suralimentation.

Sur sa façade sud a été construite une galerie de 50 mètres de long communiquant avec les pavillons par un couloir couvert et qui permet la cure d'air par tous les temps. Des chaises longues sur le modèle de celles employées à Leysin y sont installées.

Un régime alimentaire spécial est accordé aux malades.

Médecin en chef : M. le Dr *Frottier*.

MARSEILLE (BOUCHES-DU-RHONE)

Hôpital de la Conception.

Le pavillon Tivollier est réservé aux tuberculeux.

POITIERS (VIENNE)

Hôtel-Dieu de Poitiers.

Nombre de lits : 16.

Dans l'Hôtel-Dieu de Poitiers, 2 salles, l'une au 1er étage l'autre au 2e sont réservées, la 1re aux femmes, la 2e aux hommes dans le pavillon construit à la partie droite du jardin de l'hôpital. Le cubage est d'au moins 50 mètres cubes par lit; la ventilation est assurée par 6 grandes fenêtres. Les 8 lits de chaque salle ont leur tête appuyée à une cloison vitrée parallèle à la façade, permettant la surveillance depuis le couloir extérieur. Toute l'installation répond aux exigences de l'hygiène moderne. Il y a un laboratoire pour les recherches bactériologiques, des cabi-

nets d'inhalation, une chambre à 2 lits pour les laryngés, etc.

Dans ses deux premières années, le pavillon a reçu 80 malades (51 hommes et 29 femmes) dont 61 du département et 19 voyageurs provenant la plupart des hôpitaux de Paris et de Bordeaux, quelques-uns de Villepinte. Il s'est produit 19 décès (11 hommes et 8 femmes).

Le régime alimentaire comprend : le matin, du chocolat, puis, à chaque repas, un potage et deux plats.

Certains malades reçoivent en outre de 60 à 150 grammes de viande crue par jour. La boisson consiste en bière, lait pasteurisé, vin blanc ou rouge à volonté.

Les malades sont pesés toutes les semaines.

Ceux qui peuvent quitter leurs lits ont à leur disposition des fauteuils en osier et des chaises longues alignées le long de l'allée limitrophe de la maison hospitalière et voisine du Jardin des Plantes.

Le service est sous la direction de M. le professeur *Faivre*.

TOURS (INDRE-ET-LOIRE)

Il existe un service d'isolement à l'hôpital de Tours.

CHAPITRE V

JARDINS OUVRIERS, MAISONS DE REPOS, CURES D'AIR PRÉVENTIVES

Société des Jardins ouvriers de Paris et banlieue.

Président : M. l'abbé Lemire.

Fondée en mai 1904,

Elle débutait avec les quatre jardins que Mme Richard-Béranger avait mis à la disposition de M. l'abbé Lemire, à Levallois.

Actuellement, elle compte dans l'intérieur de Paris :

Quai de Valmy : 6 jardins.

Passy, rue Mirabeau : 8 jardins.

Boulevard Brune : 10 jardins.

Rue la Sablière : 10 jardins, en formation.

Dans la banlieue :

Levallois-Perret : 14 jardins.

Saint-Ouen : 21 jardins, plus ceux de la paroisse bretonne.

Issy : 30 jardins, répartis sur 4 300m environ.

Courbevoie : 4 jardins, dont 3 en formation.

Et plusieurs autres jardins à Sceaux, Bercy, Saint-Mandé.

Les jardins ouvriers de Blois.

Le premier groupe fondé en novembre 1903 compte 5 jardins de 4 ares l'un.

En 1904, 3 nouveaux jardins de 3 ares furent créés et depuis quelques mois la Société a acquis 3 nouvelles pièces de terre mises aussitôt par parcelles de 306$^{m.2}$ à la disposition de 3 ouvriers qui en deviendront propriétaires dans 16 ans, moyennant un versement annuel de 6 fr. 50.

Les tenanciers des 8 autres jardins, après un an de jouissance gratuite, paient un prix de location qui est de 3 fr. pour les jardins du premier groupe et de 2 fr. pour ceux du second.

Jardins ouvriers de Saint-Étienne.

L'Œuvre des Jardins ouvriers, à Saint-Étienne, a pour but l'assistance des indigents par le travail.

Elle fut fondée en 1894. Deux champs furent loués, un troisième fut donné ; la superficie totale de ces terrains était de 4 hectares 90 ares que l'on partagea entre 98 familles.

La matière première ne suffisait pas, il fallait encore clore les terrains, acheter des outils, des engrais et amener les eaux de la ville ; les dépenses, pour l'année 1895, s'élèvent à 3 500 fr., et les récoltes à 6 000 fr. ; les secours étaient donc presque doublés au seul point de vue pécuniaire.

Encouragé par cette expérience, le fondateur marcha rapidement dans la voie où il s'était engagé. Actuellement les jardins sont au nombre d'environ 700, répandus autour de la ville.

Les avantages de cette institution furent vite appréciés; mais bientôt les bénéficiaires ne se contentèrent plus de cultiver et de récolter des légumes, ils voulurent encore

avoir dans leurs jardins un abri pour se reposer et reprendre haleine, ils élevèrent alors des tonnelles, puis ces courtes haltes, au grand air et chez soi, éveillant en eux des instincts de propreté et d'hygiène, ils allèrent consulter le fondateur.

Des maisons n'allaient pas tarder à s'élever: d'abord chacun s'arrangea à sa façon utilisant tous les matériaux qu'il rencontrait; les habitations qui en résultèrent n'étaient ni très luxueuses ni très confortables, mais à tout prendre elles étaient toujours mieux que les bouges infects dans des rues étroites et surpeuplées.

En 1898 fut créé une caisse rurale, système Raiffeisen-Durand, qui devait fournir aux ouvriers les capitaux nécessaires à la construction de leurs maisons.

Les capitaux étaient trouvés; il ne restait plus qu'à se procurer des matériaux de bonne qualité et de prix aussi peu élevé que possible ; c'est pour atteindre ce but qu'a été construite une briqueterie actuellement en pleine prospérité.

L'œuvre compte actuellement 700 jardins, mais il n'y a que 49 maisons abritant 97 ménages. Construites en dehors de la ville, sur des montagnes d'environ 600 mètres d'altitude, elles constituent pour ceux qui les habitent, de véritables sanatoriums ; aussi a-t-on remarqué que, dans ces familles, la santé est meilleure et la mortalité moindre que partout ailleurs. En effet, si l'on calcule sur une période de trois années, nous n'avons à enregistrer que 10 décès sur une population de 508 habitants, ce qui donne une mortalité de 0,65 pour cent.

Sur ces 10 décès il y a 2 cas de tuberculose provoquées par l'alcoolisme et contractée bien avant l'occupation des nouvelles maisons.

En 1902, l'Œuvre des Jardins ouvriers subit une modification d'ordre administratif; pour se conformer à la loi sur les associations du 1er juillet 1901, elle se constitua en :

« Association pour le Jardin et le Foyer de l'ouvrier » et déposa ses statuts à la préfecture le 5 juillet 1902.

Les conditions exigées pour le recrutement des ouvriers portent sur quatre points principaux :

1° être indigent.

2° être honnête.

3° ne pas travailler les dimanches et jours de fêtes ;

4° ne rien céder ou sous-louer de son jardin ou de son immeuble sans une permission expresse.

Jusqu'ici les ouvriers avaient bénéficié des terrains de l'Association sans qu'il en coûtât la moindre somme ; à la suite de certains abus et pour atténuer le caractère charitable de l'œuvre, en même temps que pour obtenir plus d'ordre, il a été décidé qu'à partir de 1906 on percevrait une légère location dont le prix a été établi à raison de 1, 2 et 3 centimes le mètre carré, selon la qualité du terrain.

L'Association rouennaise des Jardins ouvriers.

Fondée en janvier 1905. Possède actuellement 2 hectares de terrains maraîchers loués par le comité.

Ces terrains ont été divisés en 62 jardins de 3 ares et loués, moyennant 3 francs l'are, à 62 familles ouvrières représentant plus de 300 personnes.

Sainte-Anne, Saint-Honoré, Saint-Maurice, Gravelines, Tours sont également redevables, à l'initiative privée, de jardins ouvriers.

L'Œuvre des Jardins ouvriers de Sedan.

Fondée en 1893, par Mme Hervieu.

Les jardins occupent plus de 2000^{m2} autour de la ville.

321 familles, comprenant 1251 personnes, les habitent.

La société fournit les instruments, graines, engrais aux familles locataires.

LYON (RHÔNE)

201 jardins ouvriers répartis sur plus de 40 000 mètres carrés et attribués à autant de familles indigentes.

Des jardins ouvriers existent encore à Fontainebleau ; il s'en crée actuellement de nouveaux à Villeurbanne, près de Lyon.

D'après Sersiron, la totalité des jardins ouvriers en France serait de 6.455, répartis sur 269 hectares.

ŒUVRE DES CURES D'AIR

Œuvre des cures d'air préventives pour les familles ouvrières de Paris, fondée en 1905 par Mlle Chaptal. Provisoirement installée à Clamart.

***Cure d'air populaire** fondée par l'Œuvre générale des Dispensaires antituberculeux, en formation à Clamart, Champigny, Saint-Gratien et Saint-Maur.

Aerium de l'hospice de Rouen (Dr Brunon).

Nantes : Cures d'air, c. f. Dispensaire de Nantes.

Tours : Cures d'air, c. f. Ligue contre la tuberculose en Touraine.

BEAUMONT-EN-VÉRON (INDRE-ET-LOIRE)

Asile Saint-Joseph.

Nombre de lits : 58.

Plus connu sous le nom de « Pontourny », cet établissement a été donné à l'Assistance publique de Paris par M. Turquet, exécuteur testamentaire de M. Gréban de Pontourny. Il se trouve situé dans un domaine de 25 hectares. Après d'importants travaux, il a été ouvert à la fin de 1905.

Cette maison, réservée aux ouvrières parisiennes prétuberculeuses, anémiées ou convalescentes, âgées de 15 à 25 ans, a reçu depuis sa fondation 212 pensionnaires.

Les admissions se font par les soins d'une commission spéciale. La durée, qui n'est pas limitée, est en général de 3 mois.

Le prix de revient des journées s'élève à 5 francs environ.

Médecin : M. le Dr *Faucillon*.

Directeur : M. Cavillon.

FORGES-LES-BAINS (SEINE-ET-OISE)

Pavillon de convalescence du personnel hospitalier de l'administration de l'Assistance publique.

Nombre de lits : 22.

Ce bâtiment comprenant un rez-de-chaussée et 2 étages, possède 22 chambres pour convalescents.

LIVRE III

FÉDÉRATIONS, LIGUES, ŒUVRES, SOCIÉTÉS

CHAPITRE I

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

COMMISSION PERMANENTE DE PRÉSERVATION CONTRE LA TUBERCULOSE

Président : M. Léon Bourgeois.

Vice-Présidents : Professeur Debove, Professeur Grancher, MM. Millerand, Strauss.

Secrétaires : MM. Auclair, Georges Bourgeois, Bluzet, Couturier, de Fleury, Leclerc de Pulligny, Lesage, Savoire, Weill-Mantou.

Membres : MM. Petitjean, Pedebidou, Peyrot, *sénateurs*; Bienvenu-Martin, Buisson, Lachaud, Morlot, Siegfried, Villejean, *députés*;

Prof. Bouchard, Prof. Lannelongue, Prof. Landouzy, Prof. Chantemesse, Prof. Brouardel.

Henri Monod, Bruman, Grimanelli, Rabier, Dr A.-J. Martin, Fontaine, Manoury, Mesureur, Masson, Clos, Vallée, Mabilleau, Bruneau, médecin-inspecteur Vaillard, médecin de 1re classe Duchâteau, inspecteur général Kermorgant, médecin inspecteur Kelsch, Drs Huchard, Letulle, Robin, Roux.

Metchnikoff, Armaingaud, Calmette, Faisans, Lancereaux, Fuster, Mignot, inspecteur Mussat, Morlot.

Sous-Commission de l'Education

Présidents : MM. Buisson, Peyrot.
Membres : MM. Fuster, Grancher, Letulle, Rabier, Landouzy, Brouardel, Armaingaud, Mabilleau, Morlot.
Secrétaires : MM. de Fleury, Weill-Mantou.

Sous-Commission de l'Alimentation

Présidents : MM. Debove, Manoury.
Membres : MM. Faisans, Chantemesse, Villejean, Lancereaux, Vallée, Bruneau.
Secrétaire : M. de Fleury.

Sous-Commission de l'Habitation

Président : M. Siegfried.
Membres : MM. A.-J. Martin, Masson, Bruman, Calmette.
Secrétaire : M. Lesage.

Sous-Commission du milieu personnel

Présidents : Prof. Grancher, Dr Robin.
Membres : MM. Huchard, Pédebidou, Mesureur, Armaingaud, Fuster.
Secrétaire : M. Auclair.

Sous-Commission des milieux collectifs

Présidents : MM. Brouardel et Masson.
Membres : MM. Rabier, Petitjean, Morlot, Fontaine, Duchâteau, Vaillard, A.-J. Martin, Mussat, Kelsch, Mignot, Catteaux, Grimanelli, Kermorgant, Lachaud, Landouzy.
Secrétaire : M. Auclair.

Sous-Commission du Travail

Présidents : MM. Millerand et Roux.

Membres : MM. Mesureur, Metchnikoff, Fontaine, Manoury, Mignot.

Secrétaires : MM. Lesage, Leclerc de Pulligny.

Sous-Commission de la Défense Sociale

Présidents : MM. Bouchard et Armaingaud.

Membres : MM. Letulle, Mabilleau, Faisans, Metchnikoff, Brunot, Lannelongue, Fontaine, Mesureur.

Secrétaire : M. Savoire.

Sous-Commission des Voies et Moyens

Présidents : MM. Strauss et Villejean.

Membres : MM. Clos, Bienvenu-Martin, Chantemesse, Buisson, Peyrot, Debove, Manoury, Siegfried, Grancher, Robin, Brouardel, Masson, Millerand, Roux, Bouchard, Armaingaud.

Secrétaires : MM. Savoire et Georges Bourgeois.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

3, *avenue Victoria* (*Paris*).

Se reporter aux divers établissements dépendant de cette administration qui sont décrits à leurs chapitres respectifs[1].

1. Consulter aussi la brochure spéciale publiée à l'occasion du congrès international de la Tuberculose par les soins de l'administration générale de l'assistance publique.

CHAPITRE II

Fédération antituberculeuse française.

Secrétariat général : 76, *avenue Malakoff* (*Paris*).

La Fédération antituberculeuse française a pour but de grouper les œuvres ou sociétés qui s'occupent en France de combattre la tuberculose ainsi que de favoriser la propagande antituberculeuse et la création d'œuvres nouvelles par l'envoi de tous renseignements utiles et, si son budget le permet, par des subventions.

La Fédération offre son concours sans l'imposer et n'intervient en rien dans le fonctionnement des œuvres adhérentes qui conservent leur entière autonomie.

La Fédération se compose d'œuvres fondatrices et d'œuvres affiliées.

Les œuvres fondatrices sont celles qui, reconnues d'utilité publique, paient un droit d'entrée de 500 francs une fois versés et acquittent une cotisation annuelle d'au moins 100 francs.

Les œuvres affiliées ne paient pas de droit d'entrée, mais une cotisation annuelle de 10 francs.

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. le professeur Brouardel. — *Vice-Président* : M. le professeur Landouzy. — *Secrétaires généraux* : Dr Léon Derecq, Dr G. Sersiron. — *Trésorier* : M. Lalance.

— *Membres du Conseil* : Dr Bertin, Dr Buequoy, Pr Calmette, Dr Léon Petit, Dr Letulle, M. Oberkampf, Pr Spillmann.

Les œuvres fondatrices sont au nombre de 9 :

Œuvre des hôpitaux marins,
Œuvre des enfants tuberculeux,
Œuvre lyonnaise des tuberculeux indigents,
Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer,
Œuvre des sanatoriums populaires de Paris,
Œuvre lorraine des tuberculeux indigents,
Œuvre antituberculeuse de la Loire-Inférieure,
Œuvre des tuberculeux adultes,
Sanatorium des instituteurs.

Les œuvres affiliées sont au nombre de 35 :

Société des dispensaires antituberculeux de la banlieue parisienne,
Sanatorium Sainte-Eugénie, Cap-Breton,
Dispensaire antituberculeux des 8e et 18e arrondissements,
Hôpital marin de Pen-Bron,
Œuvre semuroise de défense contre la tuberculose,
Comité autunois de défense contre la tuberculose,
Ligue contre la tuberculose dans le département de la Mayenne,
Œuvre générale des dispensaires, sanatoriums et autres établissements antituberculeux de l'arrondissement de Reims,
Œuvre pour la prophylaxie de la tuberculose et l'assistance des tuberculeux indigents de la banlieue ouest de Paris,
Ligue havraise contre la tuberculose,
Œuvre de Villepinte,
Œuvre des hospices civils de Lyon,
Ligue du Nord contre la tuberculose,
Dispensaire Émile Roux, Lille,
Pour l'Enfant,

Œuvre antituberculeuse des instituteurs et institutrices de Seine-et-Oise,

Ligue de défense contre la tuberculose dans le Loir-et-Cher,

Association pour la lutte antituberculeuse en Savoie,

Œuvre du sanatorium girondin,

Sanatorium du mont des Oiseaux,

Ligue contre la tuberculose dans le Loiret,

Sanatorium d'Arcachon,

Sanatorium Saint-Jean-de-Dieu au Croisic,

Œuvre des bains de mer asile Dollfus à Cannes,

Ligue contre la tuberculose en Touraine,

Œuvre des dispensaires antituberculeux de Bordeaux,

Ligue antituberculeuse dans la Vienne,

Ligue meusienne contre la tuberculose,

Œuvre du traitement quotidien et gratuit des tuberculeux pauvres,

Œuvre antituberculeuse de Marseille,

Œuvre de préservation de l'enfance,

Service d'isolement de Boucicaut,

Œuvre des jeunes ouvrières et employées de Paris.

Alliance d'hygiène sociale[1].

Siège social : 5, *rue Las-Cases* (*Paris*).

Secrétariat : 4, *rue Lavoisier* (*Paris*).

Président : M. Casimir-Perier.

L'Alliance a été fondée en 1904 (assemblée constitutive du 15 juin). Aux termes de l'art 1er des statuts.

« L'Alliance d'hygiène sociale a pour but de coordonner et de seconder les efforts faits en faveur de l'hygiène sociale en France. Elle se propose notamment de lutter

1. D'après les documents qui nous ont été communiqués par M. Fuster.

contre la tuberculose, l'alcoolisme, la mortalité infantile, etc., par l'amélioration du logement et de l'habitation, le développement de la mutualité, l'action du musée social, des sociétés d'enseignement.

Elle réunit les représentants élus des fédérations et associations correspondant à chacun de ces modes d'intervention de l'initiative privée dans le domaine de l'hygiène sociale. Elle groupe en outre un grand nombre de membres individuels.

L'Alliance est administrée par un Comité de direction qui comprend, sous la présidence de M. Casimir-Perier, sept vice-présidents (MM. Brouardel; Cheysson, de l'Institut; Grancher;Lourties, sénateur; Mabilleau; Siegfried, député; Strauss, sénateur), un secrétaire général (M. Fuster); un trésorier (M. Cavé) et trois autres membres (MM. A.-J. Martin; Millerand, député; Georges Picot, de l'Institut).

Le Conseil d'administration comprend en outre dix-sept représentants d'associations ou spécialistes, tels que les Drs Calmette, Letulle, Léon Petit. Divers hauts fonctionnaires sont membres d'honneur du Conseil.

L'Alliance crée, selon les besoins, des Comités régionaux. Nous citerons ceux de Saint-Étienne, Nantes, Lille (Dr Calmette), Arras, Lyon (Drs Arloing et Courmont), Bordeaux (Dr de Nabias), Montpellier (Dr Grasset), Nîmes, Nancy. Ces Comités entretiennent des rapports actifs avec les administrations sanitaires d'une part, et la mutualité, d'autre part.

Deux Congrès d'hygiène sociale ont déjà été tenus en province (Arras, 1904; Montpellier, 1905). Un troisième Congrès aura lieu à Nancy en juin 1906.

L'Alliance publie des *Annales* depuis le début de cette année, et un bulletin populaire depuis octobre 1905.

CHAPITRE III

ŒUVRES SPÉCIALEMENT CONSACRÉES A L'ENFANCE

Œuvres du professeur Grancher

A. ŒUVRES DE PRÉSERVATION DE L'ENFANCE

Siège social : 4, *rue de Lille* (*Paris*).

L'Œuvre de préservation de l'enfance a été fondée à Paris par le *professeur* Grancher, le 7 novembre 1903.

Elle a pour objet de préserver de la contagion tuberculeuse les enfants pauvres qui vivent en contact quotidien auprès d'un père ou d'une mère tuberculeux.

L'œuvre recueille des enfants encore *sains*, et, avec l'assentiment des parents, les place à la campagne dans des familles de bons paysans physiquement et moralement *saines*. Ces enfants resteront à la campagne pendant toute leur période scolaire, ou au moins pendant plusieurs années pour y refaire leur constitution avant l'apprentissage d'un métier.

227 souscripteurs ont répondu en 1904 au premier appel de M. Grancher. Au 30 juin 1905, ce nombre s'est élevé à 632.

L'actif de la Société était, au 30 octobre 1904, de 88 200 *francs*. Au 30 juin 1905, il est de 111 210 *francs*.

Les revenus des sommes suivantes : intérêt du capital,

cotisations de membres divers et fondations de pupilles, étaient en 1904 de 4 915 *francs* (30 octobre), il est au 30 juin 1905 de 12 478 *francs*, d'où une différence en faveur de 1905 : 7 563 *francs*.

L'œuvre est donc en très bonne voie d'accroissement rapide puisqu'elle a pu, avec la subvention annuelle de M. et Mme Grancher (25 000 francs), entretenir en 1904 27 petits Parisiens dans ses deux foyers campagnards : Chabris (Indre), Couture (Loir-et-Cher); en 1905, elle compte à sa charge, au 30 juin, 54 enfants dans trois foyers : ceux de Chabris, de Couture et de La Jonchère (Haute-Vienne).

Mais le nombre de ces enfants en danger de contagion tuberculeuse est si grand, que ceux qui font appel à l'œuvre sont déjà trop nombreux pour ses ressources: et cependant elle est à peine connue! Il faudrait pouvoir hospitaliser à la campagne des centaines et des centaines d'enfants, pour que le bienfait de cette œuvre se fît sentir rapidement.

Chaque enfant coûte environ un franc par jour, et cette petite somme est utile :

1° A l'enfant;

2° A la famille de l'ouvrier parisien;

3° A la famille du paysan.

L'Œuvre de préservation de l'enfance n'a aucune dépense étrangère à son objet; elle ne paie aucun des dévouements qui la soutiennent et l'animent. Tout l'argent qu'elle reçoit va directement à son but, et produit le maximum de résultats avec le minimum de dépenses.

Le budget de l'Assistance publique, pour ne parler que du côté financier, plie sous le fardeau que lui imposent les tuberculeux adultes; et ce serait un acte de bonne administration et aussi d'humanité que de prévenir la tuberculose dans ces taudis ouvriers où elle frappe impitoyablement.

La Ville de Paris est donc particulièrement intéressée au succès de cette œuvre, qui fait appel aux sentiments éclairés et généreux du Conseil municipal.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau : MM. le Pr Grancher, *Président.* — Léon Bourgeois, *Vice-Président.* — Dr Ganicot, *Secrétaire général.* — Dr Granjux, *Secrétaire général adjoint.* — Sellier, *Trésorier.*

Membres : MM. Cheysson, Dr Roux, Strauss, H. Monod, Chautard, Vallery-Radot, Bénac, Dayras, Dr A. Robin, Dr M. de Fleury, Bozon, Dr Faisans, Dr Méry, Dr Comby, Pr Budin, Dr Guinon.

B. ŒUVRE DE PRÉSERVATION SCOLAIRE CONTRE LA TUBERCULOSE

Pénétré de l'idée que la tuberculose, à la période de l'extrême début, est la plus curable de toutes les maladies chroniques, M. le professeur Grancher, assisté de plusieurs de ses élèves, s'efforce de dépister, dans les écoles, les enfants atteints de tuberculose pulmonaire à l'état naissant ; un carnet sanitaire est établi pour chaque enfant ; il est ainsi possible de surveiller la santé des bien portants pendant leur séjour à l'école, de traiter les malades et d'apprécier les résultats d'un diagnostic et d'un traitement précoces.

LISTE DES COLLABORATEURS DE M. LE PROFESSEUR GRANCHER POUR LA PRÉSERVATION SCOLAIRE CONTRE LA TUBERCULOSE.

MM. Aviragnet, Boulloche, Guinon, Méry, J. Renault, Barbier, *médecins des hôpitaux.*

M. Veillon, *médecin de l'hôpital Pasteur.*

MM. Zuber, Jean Hallé, Guillemot, *anciens chefs de clinique médicale infantile.*

MM. Terrien, Armand Delille, *chefs de clinique infantile.*

MM. Vignalou, Babonneix, B. Weil-Hallé, *anciens internes des hôpitaux.*

Les petites filles de l'école de la rue de l'Amiral-Roussin (15e arrondissement) ont été examinées puis contrôlées de mars en mai 1904.

Sur 458 fillettes, 151 ont été retenues pour un second examen et 79 ont été reconnues définitivement malades, soit 17 0/0. 28 de ces fillettes seraient utilement placées dans les hôpitaux marins ou à Forges. Les 51 autres peuvent, au moins provisoirement, rester à l'école et y faire un traitement de suralimentation.

L'Œuvre des enfants tuberculeux[1].

(Œuvre d'Ormesson.)

Administration centrale : 35, *rue Miromesnil* (*Paris*).

L'*Œuvre des Enfants tuberculeux*, généralement désignée sous le nom d'*Œuvre d'Ormesson*, a été fondée en 1888 par l'initiative privée. Après des débuts très modestes cette œuvre a pris rapidement une extension considérable; elle a été déclarée d'utilité publique par décret du 18 janvier 1894 et a obtenu, depuis douze ans, les plus hautes récompenses : couronne civique de la Société nationale d'encouragement au bien (1895); grande médaille d'or de l'Institut, prix Audeoud, Académie des Sciences morales et politiques (1895) ; médaille d'or à l'exposition internationale d'Insprück (1896) ; diplôme d'honneur à l'Exposition internationale de Bruxelles (1897) ; grand prix à l'Exposition internationale de Paris (1900), etc., etc.

Le siège social de l'Œuvre d'Ormesson est à Paris, 35, rue Miromesnil où sont installés les bureaux de l'administration centrale et le service de réception des malades. Cette œuvre possède trois hôpitaux situés dans les envi-

1. D'après les documents qui nous ont été communiqués par le Dr Léon-Petit.

rons de Paris, desservis tous trois par la gare de Villiers-sur-Marne, ligne de l'Est, départ par la gare du boulevard de Strasbourg. Ces établissements, contenant ensemble 250 lits, sont :

1° L'*Hôpital d'Ormesson*, ouvert en 1888 et affecté aux petits garçons de 3 à 9 ans.

2° L'*Hôpital de Villiers-sur-Marne*, inauguré en 1891, où sont hospitalisés les garçons de 9 à 14 ans.

3° L'*Hôpital de Noisy-le-Grand*, ouvert depuis 1895 et affecté depuis 1902 aux petites filles de 3 à 10 ans.

Ces trois hôpitaux sont à proximité les uns des autres. On peut les visiter tous dans la même demi-journée ; celui de Villiers, le plus central, possède les services généraux (buanderie, lingerie, etc.). Il est à 3 kilomètres de Noisy et à 5 kilomètres d'Ormesson.

L'Œuvre d'Ormesson est entretenue par la charité privée : elle a reçu également des subventions (Ministère de l'Intérieur, Ville de Paris, Conseil général de la Seine, etc.) et de nombreux encouragements des pouvoirs publics. En 1896, le Président de la République, M. Félix Faure, a inauguré, à l'hôpital de Villiers, le Pavillon des Enfants de France érigé par une souscription publique, placée sous le patronage des enfants riches et bien portants, au profit des enfants pauvres et malades. En 1900, M. Casimir-Perier, ancien Président de la République, présidait à Paris l'assemblée générale de l'œuvre, et, l'année suivante, M. le Président Loubet présidait la même cérémonie dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

L'installation matérielle des hôpitaux de l'Œuvre d'Ormesson est irréprochable, on peut même dire qu'elle est luxueuse, si ce mot doit s'appliquer à la recherche des conditions les plus raffinées de l'hygiène hospitalière, jusque dans les moindres détails.

Le traitement qui y est appliqué est celui du sanatorium avec les correctifs imposés par le jeune âge des hospitalisés. Les résultats favorables obtenus sont au-dessus de la moyenne enregistrée dans les établissements d'adultes. Ils oscillent toujours autour de 25 0/0 avec une mortalité



Fig. 22.
Œuvre des Enfants tuberculeux. Façade de l'hôpital d'Ormesson.

inférieure à 10 0/0, ainsi que cela résulte des statistiques depuis quinze ans.

Les hôpitaux de l'Œuvre d'Ormesson, dont le service est assuré par les hospitalières de Sainte-Anne, sont ouverts gratuitement, sans distinction de culte ni d'origine, aux



Fig. 23.
Œuvre des Enfants tuberculeux. Façade de l'hôpital de Villiers-sur-Marne.

enfants des deux sexes atteints de tuberculose pulmonaire.

Voici un extrait du réglement fixant les conditions des entrées et des sorties.

1° *Inscription.* — Tous les jours de semaine, 35, rue Miromesnil, de 9 à 11 heures du matin, présenter l'enfant.

L'inscription est suivie d'une enquête sociale faite à domicile par une dame inspectrice sachant se rendre compte des conditions d'hygiène du logement, du genre de vie, des origines de la famille et faisant des rapports qui complètent très heureusement l'observation médicale au point de vue de l'évolution de la tuberculose dans les milieux ouvriers.

Les enquêtes sur place permettent d'éliminer certains

parents qui ne se feraient pas scrupule d'abuser du patrimoine des malheureux, en plaçant leurs enfants dans des hôpitaux gratuits, alors qu'ils sont parfaitement en mesure de les soigner à leurs frais. Elles désignent surtout, comme étant les plus dignes d'intérêt, ceux qui sont dans



Fig. 24.
Œuvre des Enfants tuberculeux. Une galerie de cure à l'hôpital de Villiers-sur-Marne.

les plus mauvaises conditions matérielles et hygiéniques. Grâce aux inspectrices, les cas urgents peuvent être admis d'urgence.

Enfin, la dame-inspectrice d'Ormesson s'intéresse aux misères physiques et morales des familles. Elle s'informe des ressources et des besoins, et permet de faire le bien en connaissance de cause, sous la forme la mieux appropriée à chaque cas particulier. Cette mission délicate exige la mise en œuvre des qualités essentiellement féminines qui provoquent la confiance des malheureux, éloignent de leur esprit toute idée de formalité administrative et permet, en outre, d'expliquer et de répandre dans les milieux pauvres les mesures pratiques propres à éviter la tuberculose.

2° *Admission.* — Les pièces nécessaires au dossier de chaque malade sont les suivantes :

I. Certificat médical délivré par le médecin de la famille constatant l'état actuel du malade. — II. Demande signée des parents. — III. Bulletin de naissance. — IV. Pièce indiquant à quel culte l'enfant appartient. — V. Si l'enfant est orphelin, bulletin de décès des père et mère et liste des personnes ayant des droits éventuels à la tutelle.

3° *Entrées.* — Les Hôpitaux d'Ormesson, Villiers et Noisy ne reçoivent aucun malade payant. Ces établissements, réservés aux pauvres, sont ouverts aux garçons de trois à quatorze ans et aux filles de trois à dix ans atteints de tuberculose pulmonaire.

4° *Sorties.* — Les sorties sont décidées par le médecin de l'hôpital.

Les parents doivent retirer leur enfant au jour qui leur est fixé par le Bulletin de sortie.

Les parents qui voudraient reprendre leur enfant avant la fin du traitement doivent adresser une demande écrite à l'administration, 35, rue Miromesnil.

Tout malade retiré dans ces conditions ou renvoyé pour motif disciplinaire ne pourra plus être admis.

L'Œuvre des Enfants tuberculeux est administrée par un Conseil composé de douze membres élus par l'assemblée générale pour quatre ans. Le renouvellement du Conseil d'administration a lieu tous les ans par quart. Les membres sortants sont rééligibles.

Président honoraire : M. le Dr Hérard.

Président : M. le Dr Blache.

Vice-Présidente : Mme la Marquise de Moustier.

Secretaire général : M. le Dr Léon Petit.

Trésorier : M. le Cte Jean d'Ayguesvives.

MM. Cottreau, Coulbaux, de Montferrier, Georges Picot; Mmes Léopold Goldschmidt, la comtesse de la Villestreux, Faurestié (sœur Candide).

L'Œuvre des Enfants tuberculeux d'Ormesson est sous

la direction scientifique d'un Comité médical composé de vingt membres.

Ce Comité a pour mission l'étude de toutes les questions d'ordre médical qui peuvent intéresser l'Œuvre. Il a, de plus, la haute surveillance sur les traitements suivis dans les hôpitaux de Villiers, d'Ormesson et de Noisy-le-Grand. Enfin, il est chargé de désigner les enfants qui peuvent être admis dans les hôpitaux. Il fixe l'ordre dans lequel ces malades doivent entrer, au fur et à mesure des vacances.

Il contrôle également les observations des enfants hospitalisés qui sont portés par les médecins traitants sur la liste des guérisons.

Le Comité médical exerce son contrôle sur le service hygiénique des établissements de l'Œuvre; il a pleins pouvoirs pour décider toutes les mesures qu'il juge nécessaire au bien être et à la santé des malades.

Président : M. le Dr Blache, O ✵, membre de l'Académie de Médecine.

Vice-présidents : M. le Dr Grancher, C ✵, professeur à la Faculté de Paris, membre de l'Académie de Médecine; M. le Dr Bucquoy, O ✵, membre de l'Académie de Médecine.

Secrétaire général : M. le Dr Léon Petit, ✵, lauréat de l'Académie de Médecine, membre du Conseil d'administration de la Société nationale d'Encouragement au Bien.

Membres du Comité médical. — MM. les Drs :

Brouardel, G. O. ✵, membre de l'Institut.

Hérard, O. ✵, membre de l'Académie de Médecine.

Huchard, O. ✵, membre de l'Académie de Médecine.

Hutinel, ✵, professeur à la Faculté de Médecine.

Sevestre, ✵, membre de l'Académie de Médecine.

Labbé (Léon), C. ✵, sénateur, membre de l'Académie de Médecine.

Letulle, ✵, médecin des hôpitaux de Paris.

Brocq, ✵, médecin des hôpitaux de Paris.

Chauveau, I. ✿, médecin du Dispensaire Furtado-Heine.

Duboys de Lavigerie, I. ✿; ex-chef de clinique des Quinze-Vingts.

Derecq, ✵, inspecteur du service à domicile.

Jaoul, médecin de l'Hôpital d'Ormesson.

Vaquier, I. ✿, médecin de l'Hôpital de Villiers et de Noisy.

Gautrelet, I. ✿, lauréat de l'École de pharmacie, de l'Académie de Médecine et de l'Institut.

L'Œuvre d'Ormesson est entretenue par la bienfaisance volontaire, à l'aide de cotisations annuelles (10 francs, membre titulaire; 100 francs, donateur; 200 francs, bienfaiteur), qui peuvent être rachetées par un versement unique.

Le prix de fondation d'un lit est de 10.000 francs. Le nom du fondateur est inscrit sur une plaque de marbre placée à la tête du lit dont il a la disposition. Plusieurs personnes peuvent se réunir pour fonder un lit en commun, soit en leur nom, soit au nom ou en souvenir d'un tiers.

Un lit coûte 500 francs par an; plusieurs personnes peuvent s'associer pour l'entretenir.

L'Œuvre des Enfants tuberculeux publie un *Bulletin mensuel* adressé gratuitement à tous ses membres.

Œuvre des sanatoriums maritimes pour enfants (reconnue d'utilité publique).

Cette œuvre a créé et entretient deux sanatoriums : Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales); Saint-Trojan, île d'Oléron (Charente-Inférieure).

Chacun de ces établissements contient 200 lits, y compris les lits d'infirmerie.

Ils sont consacrés au traitement des enfants débiles, lymphatiques, scrofuleux et rachitiques, des deux sexes,

âgés de quatre ans au moins et de quatorze ans au plus.

Ils sont affectés aux enfants secourus par les départements, les municipalités, les bureaux de bienfaisance, les hôpitaux, les hospices, les sociétés charitables, les bienfaiteurs particuliers, et aux enfants dont les familles peuvent payer la pension. Le prix de journée est de 2 francs.

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire général de l'Œuvre, 62, rue de Miromesnil, à Paris.

Cette Œuvre a pour président M. le Dr Bucquoy, membre de l'Académie de Médecine. Son budget annuel s'élève actuellement en recettes et en dépenses à la somme de 200 000 francs.

Le mouvement des malades, en 1903, présentait les chiffres suivants :

Existants au 1er janvier 1903 (Banyuls et Saint-Trojan).	214
Entrées en 1903.	231
Total des existants et des entrées	445
Sorties en 1903. . . .	195
Décès —	4
Total des sorties et des décès	199
Restants le 31 décembre 1903	246

Œuvre de Villepinte.

Siège social: 25, *rue de Maubeuge* (*Paris*).

Fondée par les religieuses de Marie-Auxiliatrice, sous la direction du Dr *Gouel* assisté des Drs *Cadier* et *Lefèvre*, c'est une institution populaire d'assistance pour enfants et jeunes filles. Elle se compose d'un certain nombre d'œuvres différentes et indépendantes, ayant chacune leur but

spécial dans la lutte contre la tuberculose et dont on trouvera plus loin la description sommaire.

Comité de surveillance : MM. le marquis de Beauvoir, le vicomte E. d'Harcourt, le marquis des Réaulx, le marquis de Ganay, Glandaz, de Lalain-Chomel et Villar.

Médecin en chef de l'Œuvre : M. le Dr Gouel.

Comité de Patronage scientifique. Président : M. le professeur Dieulafoy ; vice-présidents : M. le professeur Berger, le professeur Brouardel.

Membres : MM. le professeur Arloing, Dr Barth, Dr Bazy, professeur Calmette, Dr Chauffard, professeur Landouzy, professeur Segond.

Maisons de famille

Les maisons de famille de Marie-Auxiliatrice furent fondées par Thérèse de Soubiran-Lalouvière, qui organisa à Toulouse en 1864 la première maison ouvrière, la plus ancienne en date de ce genre, en France. D'autres maisons similaires furent créées successivement à Lyon (1879), à Paris (1872) et à Angers (1897).

Ces maisons sont destinées à recevoir les jeunes filles isolées, dont l'existence est vouée au travail dans des professions diverses (ouvrières, employées et institutrices), à leur procurer une habitation hygiénique et une nourriture saine et abondante et à leur assurer les avantages d'un foyer familial et d'une vie régulière.

Les prix de pension sont : à Paris de 1 fr. 50 par jour en dortoir et de 2 francs en chambre particulière ; à Lyon de 1 fr. 30 par jour en dortoir et de 1 fr. 50 et 2 francs en chambre particulière ; à Angers de 1 fr. 30 par jour en dortoir et de 1 fr. 55 en chambre particulière.

La maison de *Lyon*, 11, rue Bossuet, compte 260 lits, celle de *Paris*, 25, rue Maubeuge, en compte 140 et celle d'*Angers*, 59, rue de Paris, 20.

Les maisons de Lyon et de Paris comprennent des salles de travail, de récréation et de réunion, de grands réfectoires, des dortoirs avec lavabos modernes, etc. La

maison de Paris possède de plus un jardin pour ses pensionnaires. A Lyon, les jeunes filles se sont groupées en autant de corporations que de métiers, et il leur est fait des conférences professionnelles.

A Angers, à côté de l'habitation pour les jeunes filles il existe une garderie où plus de 360 petites filles, âgées de 5 à 12 ans, trouvent chaque jour, de 4 à 6 heures du soir, et le jeudi après-midi, un foyer avec des salles bien aménagées et un jardin, où elles peuvent attendre à la sortie de l'école le retour de leurs parents. La présidente de la garderie est Mme *Blavier-Montrieux*.

Récapitulation du nombre de jeunes filles hospitalisées dans les maisons de famille de l'Œuvre de 1864 à 1905.

Toulouse, de 1864 à 1870.	320	jeunes filles.
Lyon, de 1869 à 1905. .	5417	—
Paris, de 1875 à 1905. .	1907	—
Angers, de 1897 à 1905. .	149	—
Total général :	7793	—

A la garderie d'Angers ont été reçues, de 1897 au mois d'août 1905, 1666 petites filles.

Sociétés de Secours mutuels.

Des sociétés de secours mutuels furent constituées dans les maisons de famille, pour leurs pensionnaires, à Paris dès 1875 et à Lyon dès 1877.

La Société de Lyon, dont le président est M. Emmanuel Perrin, compte 171 membres participants; celle de Paris, dont le président est M. le comte d'Haussonville, de l'Académie française, qui a succédé à M. de Mont de Benque, en compte 182.

Dispensaire.

Créé en 1875 par le Dr Gouel, assisté du Dr Barlemont, puis du Dr Cadier, le Dispensaire de l'Œuvre est situé à

Paris, 17, rue de la Tour-d'Auvergne, et est spécialement consacré au traitement de l'anémie et des affections de la poitrine et du larynx. Il est ouvert gratuitement et indistinctement à toute femme, jeune fille ou enfant qui s'y présente, et permet en outre d'opérer une sélection des malades demandant à l'œuvre leur hospitalisation, en même temps que d'assigner à chaque cas la salle de l'hôpital ou le sanatorium qui leur convient.

Jusqu'à ce jour, 152 954 consultations y ont été données.

Médecins : Dr Gouel, médecin en chef; Drs Adler, Arago, Cadier, V. Ch. Lefèvre, Legay.

Bactériologistes : MM. de Lostalot et Vauthier-Marcq.

Sanatorium Minoret

Une première maison de convalescence établie en 1885 dans la forêt de Saint-Germain fut, en 1894, transférée à Champrosay (station de Ris-Orangis, ligne de Corbeil, P.-L.-M.). Là, à quelques minutes de la gare de Ris, dans un parc adossé à la forêt de Sénart, se dresse le Sanatorium Minoret, ouvert toute l'année et comptant 100 lits.

Des kiosques ouverts, disséminés dans la forêt, abritent en trois escouades distinctes les petits enfants, les grandes fillettes et les jeunes filles, et leur permettent de continuer la cure d'air par tous les temps, tandis qu'à l'intérieur du sanatorium des galeries à grandes baies ouvertes sur les jardins sont munies de chaises longues pour la cure de repos.

L'installation du sanatorium comprend des dortoirs spéciaux à chaque âge, des chambres à un ou trois lits, des réfectoires, des salles de jeux, de récréations et de fêtes, des établissements de douches et de bains, etc.

Médecin : M. le Dr Dancourt.

Les admissions se font au Dispensaire de la rue de la Tour-d'Auvergne, le mercredi et le samedi matin de 8 à 11. On reçoit la fillette et la femme de 6 à 50 ans. Les malades reçues peuvent : ou bien être présentées par un

membre bienfaiteur de l'Œuvre, ayant une fondation ou une part de fondation, ou bien obtenir une place gratuite, ou bien payer une pension dont le chiffre se fixe de gré à gré, mais n'excède pas, par jour, 2 francs pour les enfants jusqu'à 12 ans et 2 fr. 50 pour les âges au-dessus.

L'Œuvre des cures rurales de Champrosay.

L'Œuvre des cures rurales de Champrosay, fondée en 1904, a pour but de procurer, au grand air de la campagne, un repos et un traitement hygiénique aux jeunes



Fig. 25.
Œuvre de Villepinte. Établissement de Champrosay.

filles de 6 à 16 ans, des classes laborieuses de Paris auxquelles leurs parents ne seraient pas en situation de les donner.

C'est dans le même parc que le sanatorium Minoret que se trouve le pavillon de l'Œuvre des cures rurales. Ce bâtiment, dont une partie seulement a pu être aménagée par cette œuvre nouvelle, à mesure que les ressources augmenteront, le sera complètement et comptera 90 lits.

Le prix de journée est de 1 fr. payé par les parents ou par les bienfaiteurs de l'enfant.

Une école d'horticulture, en les faisant jardiner et se créer, à Champrosay, un petit parterre, leur procure également des exercices sains.

L'Œuvre des cures rurales de Champrosay offre deux sortes d'avantages à ses bénéficiaires :

1° Le séjour à son pavillon de Champrosay ; 2° la protection et l'assistance médicale jusqu'à l'âge de seize ans de tout enfant qui y a séjourné.

Enfants reçues dans la maison depuis le commencement de l'Œuvre : 27.

COMPOSITION DU BUREAU

Président : M. le vicomte d'Harcourt. — *Vice-Présidente* : Mme L. Fiedler. — *Secrétaire* : Mme la comtesse François de La Rochefoucauld. — *Trésorière* : Mme Dessaignes.

COMPOSITION DU CONSEIL

Mme Buloz, Mme la baronne Lejeune, MM. le marquis de Beauvoir, le marquis des Réaulx, le marquis de Ganay, Paul Blanchemain, de Lalain-Chomel, Villard, Guillaume, Honoré, Glandaz.

La Station des cures marines du Pradet.

La station des cures marines du Pradet a été fondée en 1905, et est ouverte de juin à octobre.

Ce sanatorium marin est situé au milieu d'un bois de pins, de mimosas, d'eucalyptus et de palmiers, au bord de la Méditerranée, à un kilomètre du village du Pradet, à 20 minutes de la station de La Garde, sur la ligne du P.-L.-M, à trois quarts d'heure d'Hyères.

Une maison déjà existante a permis d'y aménager 12 lits de malades. Le prix de journée est de 2 fr. 50 pour les enfants de moins de 12 ans, et de 5 fr. pour les âges au-dessus.

Directeur : le docteur Vidal, d'Hyères, membre correspondant de l'Académie de médecine.

Le Sanatorium Alice Fagniez.

Le sanatorium Alice-Fagniez, fondé en 1895, est situé dans une vallée du territoire d'Hyères, à un quart d'heure de la ville, sur l'ancienne route de Toulon.

Les malades y respirent l'air marin fortement mitigé par les émanations résineuses. Complètement isolé, soit par les chemins, soit par un ravin, son jardin l'entoure.

On n'y envoie que des enfants et des jeunes filles à tuberculose débutante.

Ce sanatorium abrite 34 malades. Un projet de nouvelles constructions portera le chiffre des lits à 50.

Il est ouvert du mois d'octobre au mois de juillet.

Les malades y sont reçues à l'une des trois conditions suivantes :

1° Être présentées par un bienfaiteur de l'Œuvre ayant une fondation ou une part de fondation ; 2° obtenir une des places gratuites dont l'Œuvre dispose ; 3° payer une pension dont le chiffre se traite de gré à gré, mais qui ne peut excéder 2 fr. 50 pour les fillettes de moins de 12 ans et 3 fr. pour les âges au-dessus.

L'Hôpital-sanatorium de Villepinte.

Situé au milieu d'une plaine salubre, à la limite d'un village agricole, près de Sevran (ligne de Soissons, gare du Nord), à 18 kilomètres de Paris, il est entouré d'un parc de onze hectares.

L'hôpital-sanatorium de Villepinte reçoit les tuberculeux à toutes les périodes de la maladie et les répartit par catégories en des bâtiments distincts suivant leur degré, et cela pour tout le temps du traitement, sans en limiter en quoi que ce soit la durée.

Fondé d'abord en 1877 à Livry, et transporté en 1881 à

STATISTIQUE GÉNÉRALE DES SANATORIUMS DE L'ŒUVRE DE VILLEPINTE

Depuis sa fondation en 1877, jusqu'en mai 1905.

ANNÉES	SANATORIUMS POUR POITRINAIRES			SANATORIUMS POUR ANÉMIQUES			MALADES HOSPITALISÉS	JOURNÉES DE PRÉSENCE
	LIVRY	VILLEPINTE	HYÈRES	SAINT-GERMAIN ET CHAMPROSAY	PAVILLON DES CURES RURALES DE CHAMPROSAY	STATION MARINE DU PRADET		
	Lits.	Lits.	Lits.	Lits.	Lits.	Lits.		
1877-1878.	11	»	»	»	»	»	40	»
1878-1879.	21	»	»	»	»	»	60	»
1879-1880.	21	»	»	»	»	»	65	»
1880-1881.	21	»	»	»	»	»	65	3 678
1881-1882.	»	40	»	»	»	»	209	4 575
1882-1883.	»	50	»	»	»	»	340	7 306
1883-1884.	»	66	»	»	»	»	343	16 413
1884-1885.	»	100	»	»	»	»	362	19 156
1885-1886.	»	100	»	»	»	»	366	27 171
1886-1887.	»	100	»	»	»	»	343	21 770
1887-1888.	»	134	»	»	»	»	387	22 845
1888-1889.	»	134	»	»	»	»	396	25 300
1889-1890.	»	134	»	25	»	»	402	22 626
1890-1891.	»	134	»	25	»	»	494	36 261
1891-1892.	»	134	»	25	»	»	516	42 522
1892-1893.	»	134	»	25	»	»	455	42 785
1893-1894.	»	255	»	25	»	»	451	48 671
1894-1895.	»	255	»	30	»	»	560	70 276
1895-1896.	»	255	9	30	»	»	598	81 551
1896-1897.	»	255	12	40	»	»	651	86 803
1897-1898.	»	255	32	40	»	»	646	86 653
1898-1899.	»	290	32	40	»	»	651	91 451
1899-1900.	»	290	32	40	»	»	736	104 653
1900-1901.	»	290	34	60	»	»	803	106 754
1901-1902.	»	290	34	80	»	»	787	110 393
1902-1903.	»	290	34	100	»	»	843	116 991
1903-1904.	»	290	34	100	»	»	914	122 769
1904-1905.	»	290	54	100	15	»	1 002	123 273
1905..	»	290	34	100	30	12	»	»
Totaux. .	..	...	..	...	..	..	13 108	1 442 828

Villepinte, il n'a cessé de se développer et compte maintenant 290 lits.

Se détachant nettement des autres bâtiments, adossée à

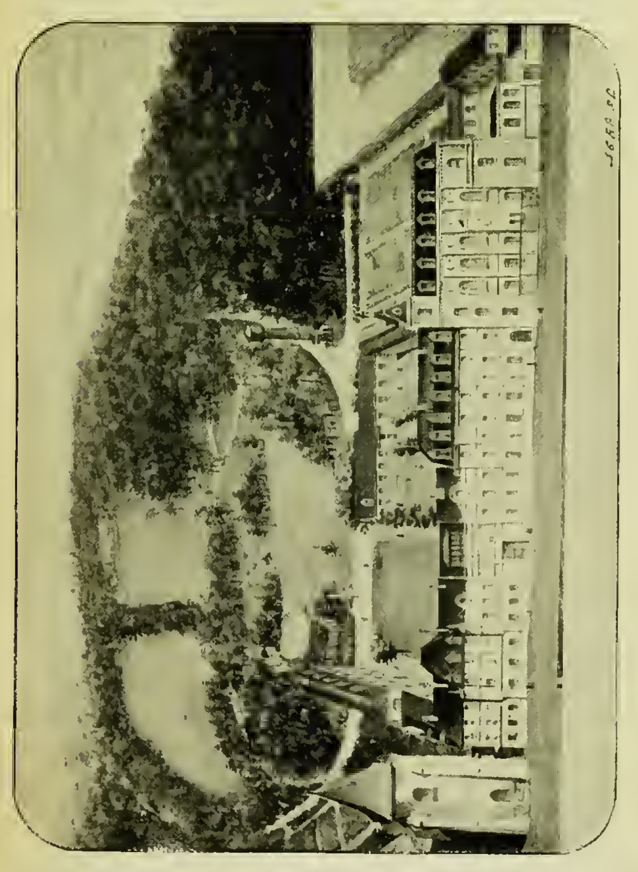


Fig. 26.
Œuvre de Villepinte. Sanatorium de Villepinte.

un rempart d'arbres résineux, en face d'une grande pelouse, et en forme de croissant, une cure d'air modèle bien exposée, reçoit les malades du premier degré pendant les heures que le traitement réserve au repos.

Dans un grand jardin d'hiver de près de 700 mètres carrés, chauffé au calorifère, planté d'arbustes, d'euca-

lyptus et de palmiers, se tiennent ces mêmes malades lorsqu'il fait trop froid dehors.

Médecin directeur : M. le Dr Lefèvre.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Établissements préventifs	562 lits.
Garderie d'enfants	366 membres.
Sociétés de secours mutuels.	555 membres.
Établissements pour le traitement de la tuberculose	524 lits.
En tout un total constant de. .	1 598 personnes.

COMITÉ DE PATRONAGE

MM. le Marquis Costa de Bauregard, Ferdinand Brunetière, François Coppée, Amédée Dufaure, Gustave Fagniez, le Comte d'Haussonville, le Comte Albert de Mun, Émile Ollivier, Georges Picot, Thureau-Dangin, le Comte Albert Vandal, le Vicomte Melchior de Vogüé.

DAMES DU BUREAU

Présidente d'honneur : Duchesse d'Uzès. — *Présidente* : Marquise de Beauvoir. — *Vice-Présidentes* : Comtesse de Chateaubriand; Marquise de Montaigu. — *Secrétaire* : Mme Dessaignes. — *Trésorière* : Baronne Lejeune.

Œuvre de Mlle Bonjean[1]

L'Œuvre de Mlle Bonjean est une œuvre de préservation de l'enfance, tant au point de vue moral qu'au point de vue physique.

Le bénéfice de l'admission gratuite est réservé aux enfants orphelins ou abandonnés; pour ceux qui ont encore

1. D'après les documents qui nous ont été communiqués par Mlle Bonjean.

un parent ou un protecteur légal auquel incombe la charge juridique de leur éducation, celui-ci doit contribuer, dans une certaine mesure, aux frais de séjour de l'enfant.

L'Œuvre de Mlle Bonjean, fondée à Poissy en 1898, a hospitalisé, depuis cette époque, environ 700 enfants répartis de la façon suivante quant à leur origine :

Enfants rachitiques, atrophiques ou tuberculeux	34 %
Enfants de parents tuberculeux.	24 %
Enfants d'alcooliques.	10 %
Enfants d'aliénés.	2 %
Total :	78 %

Enfants de parents bien portants 22 pour cent. C'est dire combien l'hygiène de ces enfants doit être l'objet d'une constante préoccupation et quels moyens il faut employer pour arriver à leur constituer un tempérament vigoureux qui leur permette de subvenir à leur existence lorsque le moment en sera venu.

L'Œuvre de Mlle Bonjean comprend actuellement différents groupes qui permettent d'hospitaliser d'une façon constante environ 500 enfants des deux sexes. Les plus débiles sont envoyés au *Sanatorium de Pellevoisin* situé au milieu d'une propriété de 25 hectares en majeure partie boisée. Cet établissement comprend deux sections : 1° la *Pouponnière* ouverte avec l'autorisation bienveillante de M. le Préfet de l'Indre où sont reçus les enfants des deux sexes de 1 an à 4 ans ; 2° la *Métairie*, destinée aux fillettes et aux jeunes filles ; celles-ci sont employées aux légers travaux de la campagne dans la mesure où leur santé peut en bénéficier. Les enfants d'âge scolaire ne sont reçus en principe que pendant les vacances (juillet, août, septembre) ; toutefois si leur état l'exige ils peuvent bénéficier d'une prolongation de séjour. Par exception les enfants qui ne sont pas indigents peuvent être admis moyennant un prix de pension de 2 francs par jour. Une

ferme importante annexée au sanatorium fournit une partie des produits nécessaires à l'alimentation des jeunes malades.

Aux enfants dont l'état de santé n'exige pas le séjour au sanatorium, l'Œuvre de Mlle Bonjean assure une instruction à la fois hygiénique et générale basée sur leur état de santé. En cas de maladie les enfants reçoivent gratuitement dans une infirmerie absolument isolée tous les soins médicaux et chirurgicaux que nécessite leur état.

L'Asile Crosatier (*Villepreux*, *Seine-et-Oise*) reçoit les garçons de 3 ans à 7 ans.

L'Asile Saint-Louis, les filles de 3 ans à 21 ans. Celles-ci, après avoir reçu jusqu'à 13 ans l'instruction primaire la plus complète, bénéficient ensuite d'un enseignement ménager méthodique et complet (blanchissage, couture, cuisine et ménage); elles acquièrent en outre des notions d'hygiène et de médecine pratique, notamment au point de vue de la lutte contre la tuberculose, et secondent le personnel dans les soins à donner aux enfants faisant ainsi leur apprentissage de futures mères de famille.

Cette éducation permet aux jeunes filles ainsi préparées de se créer facilement une situation lorsqu'elles quittent l'œuvre qui continue d'ailleurs à les protéger, à les conseiller et même à les recevoir en cas de maladie ou de chômage.

La santé des enfants élevés dans l'Œuvre de Mlle Bonjean s'y améliore généralement d'une façon fort satisfaisante ainsi que permettent de le constater les pesées régulières auxquelles ils sont soumis.

Les malades sont très rares, à peine sur une population constante de 300 enfants peut-on compter deux ou trois décès par an dus presque uniquement à des méningites tuberculeuses.

Toutes les communications doivent être adressées à Mlle *Bonjean*, Asile Saint-Louis, Poissy (Seine-et-Oise) qui dirige l'Œuvre avec l'aide d'un personnel laïque.

CHAPITRE IV

ŒUVRES SPÉCIALEMENT CONSACRÉES AUX ADULTES

Œuvre des Tuberculeux adultes [1]

(Reconnue d'utilité publique.)

Siège social : 19, *Avenue Victor-Hugo.*

Fondée en 1894, l'Œuvre des Tuberculeux adultes a créé et entretient à Paris 3 dispensaires : à Plaisance (XIV[e] arrond[t]), 25, rue Guilleminot ; à Auteuil (XVI[e] arrond[t]), 7, *Rue Félicien-David* ; à la Villette (XIX[e] arrond[t]), 26 *bis*, *rue de l'Argonne.*

Les médecins attachés à ces dispensaires accueillent indistinctement et sans conditions toutes les personnes qui s'y présentent. Celles qui sont reconnues atteintes ou menacées de tuberculose sont immédiatement l'objet d'un traitement approprié.

Les indigents reçoivent outre les médicaments, des bons de viande, de lait, etc. Enfin à tous les malades est fait un enseignement hygiénique et prophylactique.

A Plaisance les consultations sont données les mardis, jeudis, samedis, de 5 à 7 heures, par MM. les D[rs] *Mathilde Humbert* et *Fournié* ; à Auteuil elles sont données les lundis, mercredis, vendredis, de 5 à 7 heures par M. le D[r] *Lestelle* et à la Villette elles le sont les mardis, jeudis, samedis, de 4 à 7 heures, par le D[r] *Taubé.*

1. D'après les documents qui nous ont été communiqués par Mlle Chaptal.

Au dispensaire de Plaisance est annexée une buanderie à vapeur destinée à blanchir et désinfecter gratuitement le linge des tuberculeux indigents qui y est apporté en sacs hermétiquement clos. Il est fait deux chauffes par semaine, ce qui permet de traiter environ 1000 kilogs de linge et de venir en aide à 50 familles.

A Plaisance où le dispensaire a 5 ans d'existence il est donné de 6 à 7000 consultations et il est distribué plus de 9000 bons d'alimentation par an. A Auteuil où le dispensaire ne fonctionne que depuis 18 mois environ le nombre des consultations est d'une vingtaine par séance. A la Villette, le dispensaire ouvert depuis le 4 novembre 1904 donne environ 50 consultations par séance.

L'Œuvre des Tuberculeux adultes s'est constituée en juin 1894 avec le concours de M. le Dr Saunal. Elle ouvrit d'abord un dispensaire, 26, rue du Général-Foy. En 1900, Mlle Chaptal qui avait créé un dispensaire particulier dans le 14e arrondt, 65, rue Vercingétorix, proposa une fusion des deux entreprises, fusion qui s'effectua en février 1901 et fut suivie d'une réorganisation administrative. En 1905, par décret en date du 26 février, l'Œuvre obtint la reconnaissance d'utilité publique.

En 1902 le dispensaire de la rue Vercingétorix fut transféré 25, rue Guilleminot dans une maison ouvrière louée en totalité par Mlle Chaptal et une buanderie à vapeur fut installée au 23 de la même rue. A la fin de la même année fut créé le dispensaire d'Auteuil. En 1904, à la suite du départ de M. le Dr Saunal, le dispensaire de la rue du Général-Foy fut supprimé et remplacé par un autre établi rue de l'Argonne.

En 1905, une subvention de 40 000 francs accordée à l'Œuvre sur les fonds du pari mutuel a permis le remboursement des avances consenties à l'Œuvre pour ses divers établissements.

L'Œuvre a pour but de créer et d'entretenir des sanatoriums et des dispensaires pour la cure des tuberculeux adultes indigents ou de condition modeste et des membres de leur famille menacés ou atteints de tuberculose. La

prophylaxie méthodique est un des principaux facteurs de son activité et les résultats déjà obtenus à Plaisance montrent tout ce que l'on est en droit d'en attendre puisque, après 4 années, les statistiques du bureau d'hygiène ont accusé dans ce quartier, l'un des plus éprouvés de Paris, une diminution de près de moitié des cas de mort par tuberculose

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président d'honneur : M. Georges Picot; *Président* : M. Henri Cherrier; *Secrétaire* : M Jean Darcy, 192, avenue Victor-Hugo; *Trésorier* : M. Lèbe-Gigun; *Directrice* : Mlle Chaptal, 19, avenue Victor-Hugo.

Membres du Conseil : MM. E. Aynard; Mlle Allez; Mme la Baronne de Beaulieu; M. A. Boivin; M. E. Boutmy; M. Carbonnier; M. E. d'Eichthal; M. E. Flandin; M. le Comte de Las-Cases; M. A. Leroy-Beaulieu; M. Thureau-Dangin; M. Marcel Trélat; M. Albert Vandal; M. E. Viollet.

Œuvre des jeunes Ouvrières et Employées de Paris[1].

(Préservation et assistance anti-tuberculeuses.)

Nombre de lits : 50

Rechercher chez les pauvres gens les « candidates à la phtisie pulmonaire », tel est le but premier de l'Œuvre.

Cette association philanthropique prend ces femmes et ces jeunes filles et leur assure gratuitement les *mois* de repos nécessaires à leur rétablissement et ne les rend au travail que valides et robustes, après un long repos aux champs avec une bonne nourriture.

Elle a créé, jusqu'à présent, deux maisons de repos dans

1. D'après les documents qui nous ont été communiqués par M. le Dr Maurice Letulle.

lesquelles elle dispose de 26 lits : la première, *Les Bruyères*, est située dans le Puy-de-Dôme, à 4 kilomètres et demi au-dessus de Royat, au sommet de la montagne de Champeaux, à 820 mètres d'altitude, au milieu de pâturages et de bois, en face de la plaine de la Limagne. La directrice, Mme Boisson, y a organisé, dans les conditions les plus parfaites de l'hygiène, 10 lits.

Le seconde maison de repos, *Les Ormeaux*, est à 12 kilomètres de Paris, à Fresnes-lès-Rungis, et dispose actuelle-



Fig. 27.
Les Bruyères au-dessus de Royat (Puy-de-Dôme).

ment, sous la direction de Mme Wyart Robert, de 20 lits en faveur des petites ouvrières de Paris.

Dans ces deux maisons, le temps est consacré avant tout au travail et à l'hygiène. La vie à l'air, autant que possible le travail de l'école ménagère, le travail à l'aiguille en vue d'un « trousseau individuel », quelques bonnes leçons destinées à perfectionner l'instruction des jeunes filles, tel est le programme commun. Une surveillance médicale régulière, complétée par des pesées hebdomadaires, permet à l'œuvre de ne pas perdre de vue ses protégées et de surveiller leurs progrès.

Les résultats obtenus sont des plus encourageants. Les « maisons de repos » ont commencé à fonctionner en avril 1904. Jusqu'à la fin de juillet 1905, en 16 mois, la « cam-

pagne » a fourni 8.048 journées de repos dont 3.176 à Champeaux et 4.872 à Fresnes-lès-Rungis. 67 jeunes filles ou jeunes femmes ont été traitées et ont retiré de la cure de repos des avantages considérables. L'augmentation du poids du corps peut en donner une idée très approximative à la vérité, puisque tout dépend de la durée plus ou moins prolongée du séjour. C'est ainsi que sur les 67 personnes en question, 14 augmentèrent de 1-2 kilos; 10



FIG. 28.

prirent plus de 2 kilos et 9 plus de 3 kilos; 4 jeunes filles acquirent plus de 4 kilos, 2 gagnèrent plus de 5 kilos et 2 plus de 6 kilos; une d'elles grossit de 7 kilos et une, enfin, de 11 kilos passés.

La durée du séjour est assez variable. En principe, les pensionnaires sont gardées tout le temps jugé nécessaire par les médecins de l'établissement qui ont une autorité absolue en cette matière. 13 jeunes filles passèrent de 1 à 2 mois, 22 restèrent de 3 à 4 mois, 2 demeurèrent 5 mois, 2 autres 6 mois, 2 encore 7 mois et une dernière 8 mois. Trois pensionnaires séjournèrent 9 mois et 6 de 11 à 12 mois; une, enfin (à Champeaux) resta 16 mois passés.

Pour faire rendre à l'œuvre son maximum d'effet avec son minimum de frais, son conseil d'administration a

trouvé autour de lui des appuis, des bonnes volontés et des encouragements aussi louables que réitérés. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, le plus méritoire de tous, que Mmes Boisson et Wyart-Robert ont consenti à prendre à leur charge tous les frais et dépenses d'installation et d'entretien des élèves pour un prix unique de journée de repos fixé à 3 fr. 50, tous frais compris.

Si bien que l'Œuvre, telle qu'elle est actuellement constituée, donnant son plus grand effort presque chaque jour



Fig. 29.

et ses 30 lits étant remplis au prix de 3 fr. 25 l'un, on devrait prévoir, dorénavant une dépense quotidienne de 97 à 99 francs et un budget annuel de 36.245 francs ou, en chiffres ronds, de 37.000 francs, ce qui est, assurément, une somme considérable.

Jusqu'à ce jour, l'intervention bienfaisante de généreux donateurs a garanti le fonctionnement de l'Œuvre. A leur tête, il convient de placer Mme Hériot (don de 25.000 fr.), Mme la comtesse A. de Pomereu (annuité de 1.000 francs), M. le professeur Bouchard, de l'Institut (don de 1.000 francs), M. le marquis de Pomereu d'Aligre (annuité de 1.000 francs), Mme Kelsen (annuité de 500 francs); les

maisons Huet et Chéruit (2.000 francs et abonnement à 1 lit 1.200 francs), Paquin (1.000 francs), Callot sœurs (1.000 francs), Dœuillet (1.200 francs pour abonnement à 1 lit), etc.

M. Gaston Calmette, dont la sympathie pour les œuvres de bienfaisance est proverbiale, a ouvert aux « petites ouvrières de Paris » les colonnes du *Figaro*. A cette souscription, qui fut fructueuse, le *Figaro* prit part pour une somme de 6.000 francs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Paul Strauss, sénateur de la Seine, *président*. — Maurice Letulle, professeur agrégé à la Faculté de Paris, *vice-président*.

Membres : MM. Georges Berry, député de la Seine ; Bergerand ; Georges Brack ; professeur Calmette ; Dr Critzmann ; A. Fuster, *secrétaire général de l'Alliance d'hygiène sociale* ; Pierre Masson, *trésorier*, 120, boulevard Saint-Germain ; Decloux, *notaire de l'Œuvre*, 10 *bis*, boulevard Saint-Germain.

Œuvre médico-sociale antituberculeuse [1]

Siège social, 132, *rue Cardinet* (*Paris*).

(Œuvre du traitement quotidien et gratuit des tuberculeux pauvres).

CONSEIL D'ADMINISTRATION (BUREAU).

Président : Dr Boureille. — *Vice-Présidents* : MM. Marié-Davy, ingénieur-agronome, Nézard, chargé de conférences, à la Faculté de droit. — *Secrétaire* : Dr Guilloteau. — *Trésorière* : Mme Quéré.

1. D'après les documents qui nous ont été communiqués par M. le Dr Boureille.

PERSONNEL DU DISPENSAIRE ANTI-TUBERCULEUX,
61, BOULEVARD GARIBALDI.

Médecin-Directeur : Dr Bourcille. — *Chirurgien* : Docteur Guilloteau. — *Médecins* : Drs Achcray, Boutes, Beauvy. — *Chef de laboratoire* : M. Sautier. — *Assistant social* : M. Desclefs. — *Surveillante* : Mme Ménard.

L'Œuvre du traitement quotidien et gratuit des tuberculeux pauvres, œuvre médico-sociale anti-tuberculeuse, fut créée à Paris en 1902.

Le dispensaire anti-tuberculeux reçoit, de la ville de Paris et du département de la Seine, une subvention annuelle qui s'est élevée en 1904, à 2 000 fr. pour la ville, et à 100 fr. pour le département.

Voici les éléments sur lesquels l'Œuvre s'appuie pour lutter efficacement contre la tuberculose.

1° Un ou plusieurs dispensaires anti-tuberculeux médico-sociaux pour rechercher les tuberculeux indigents, établir sur eux et leur entourage un dossier complet, assister le malade et préserver son milieu.

2° Un sanatorium ou mieux une cure libre en campagne pour les tuberculeux curables.

3° Les colonies et demi-colonies de vacances pour les enfants.

4° Les jardins ouvriers extra-urbains.

5° Les restaurants économiques.

6° Les habitations à bon marché, et surtout la transformation des maisons insalubres en maisons salubres.

7° Les sociétés de sports.

8° L'enseignement anti-tuberculeux.

Les malades.

Les visites à domicile des assistants-sociaux au domicile des malades, et dans leur entourage — 1 213 personnes dont 569 malades — ont mis à nu toutes les misères de l'habitation insalubre et surpeuplée.

1° *Les quartiers habités par les malades.*

L'étude sociale des quartiers placés dans le rayon d'action de la formation anti-tuberculeuse a été poursuivie par l'Œuvre et a donné des résultats très intéressants.

2° *État des malades reçus au dispensaire* :

	1903	1904	Total	
Prétuberculose .	8	63	71	317
1er degré.	133	113	246	
1er — 2me degré . . .	2	3	5	68
2me degré	41	22	63	
2me — 3me degré . .	4	6	10	34
3me degré.	12	12	24	
			419	

3° *Examen chimique et micrographique.*

La création du laboratoire remonte à 1903, époque à laquelle une subvention de la ville de Paris a permis de l'installer spécialement en vue des recherches bactériologiques des analyses d'urine et de l'examen du sang.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Mouvement des consultations en 1904 = 6 023.
Age moyen des malades (Hommes) entre 16 et 43 ans.
— — (Femmes) entre 16 et 40 ans.

Résultats sociaux prophylactiques et médicaux en 1903 *et* 1904.

Population protégée = 1 217 personnes (dont 191 enfants en 1904).

1° 133 logements ont été désinfectés, chaque cracheur muni d'un crachoir;

2° Le dispensaire a été désinfecté chaque semaine par les étuves municipales ;

3° L'assistant a isolé les contagieux dans une pièce de leur logement, ou quand il l'a pu à la campagne, avec les

précautions nécessaires et la surveillance du médecin de l'endroit ;

4° 52 familles ont occupé des logements salubres au lieu des leurs insalubres ;

5° 3 garnis, 8 immeubles, 49 logements ont été, sur l'intervention de l'œuvre, l'objet d'améliorations. Dans 3 on a installé le tout-à-l'égoût ;

6° Un congé de convalescence, un ajournement, 4 sursis pour 28 jours ont été obtenus de l'autorité militaire ;

7° Dans 38 cas, des améliorations ou des congés payés ont été obtenus des patrons ou des administrations.

8° En 1905 une colonie de vacances d'enfants a été envoyée 21 jours dans la Seine-Inférieure ;

9° 16 conférences ont été faites, en 1904, par les docteurs, Boureille, Guilloteau et Achevay, à Paris et en banlieue ;

10° Des secours ont été accordés sur l'intervention de l'œuvre à 53 familles et 4 malades en 1904. Ces secours ont dépassé 50 francs ;

11° 41 malades ont été envoyés temporairement à la campagne, en congé payé. 21 familles y sont installées définitivement. 6 malades ont été admis en sanatorium et 9 dans les services urbains de tuberculeux.

12° Les malades qui n'ont pu être envoyés en sanatorium ou en cure libre à la campagne ont été traités au dispensaire. Presque tous les premiers degrés et quelques-uns des autres se sont grandement améliorés.

En tout ceci l'œuvre n'a fait que réclamer le concours des pouvoirs publics dans l'observance des lois touchant l'hygiène et l'assistance, et réaliser au profit de ses malades, la bonne entente des organisations sociales et médicales qui ont bien voulu l'aider.

Les dépenses se sont élevées, en 1904, à 6 816 fr. 47, et les recettes 6 911 fr. 53.

La Ligue française contre la tuberculose[1]

fondée en 1891 par le Dr Armaingaud.

La Ligue a voulu être l'initiatrice de la lutte sociale contre la tuberculose en France et même à l'étranger, en mettant à l'ordre du jour des préoccupations publiques les ravages de la tuberculose et les moyens de la prévenir. Elle s'est hardiment et énergiquement adressée au public; dès 1891, pour l'éclairer sur le péril personnel, familial et social de la tuberculose. Par la distribution de ses innombrables *tracts* contenant les *Instructions prophylactiques* et les nombreuses conférences dans les milieux les plus différents; par celles entre autres qui ont été faites aux instituteurs, avec le concours des recteurs et inspecteurs d'Académie; par les conférences-lectures que les instituteurs ainsi préparés par les médecins ont fait eux-mêmes dans un certain nombre d'arrondissements; par les séries de conférences qu'elle a ouvertes à Paris dès 1889 dans 17 arrondissements elle a contribué pour une grande part à créer un mouvement d'opinion dont ont profité tous ceux qui à Paris ou dans le reste de la France ont plus tard fondé des Ligues et des Associations antituberculeuses. Son premier et plus pressant objectif a été atteint à partir du moment où, ayant ouvert la voie et montré l'exemple, elle eut, aidée par des concours parallèles isolés, entraîné médecins et public. Elle a continué, à côté des autres sociétés d'éducation populaire organisées à son exemple, son enseignement antituberculeux qui s'est réalisé, cette année 1905 à Paris, par 60 conférences dans 17 arrondissements. Son action provocatrice s'est étendue à l'étranger (Belgique, Suisse, Russie, Angleterre, Canada, Brésil), où la plupart des ligues ou associations contre la tuberculose ont été fondées sur les indications de la ligue française, où sur son exemple et en s'inspirant d'elle.

1. D'après les documents qui nous ont été communiqués par M. le Dr Armaingaud.

Œuvre pour la prophylaxie de la tuberculose et l'assistance des tuberculeux indigents.

Fondée sous le patronage de Monsieur Paul Strauss, sénateur, approuvée par arrêt préfectoral.

L'œuvre fondée en 1899 a pour but de répandre dans le public à l'aide de conférences, brochures, etc., les notions de prophylaxie contre la tuberculose, de favoriser la cure des tuberculeux indigents par des distributions de secours et des moyens d'assistance à domicile, de prévenir la contagion dans les familles de tuberculeux par la distribution gratuite de crachoirs spéciaux et par d'autres moyens dont l'œuvre pourra disposer, d'étendre la prophylaxie de la tuberculose à l'enfance en favorisant les œuvres de préservation scolaire.

Siège social et secrétariat général, 55, rue Condorcet.

Conseil d'administration.

Président MM. le Dr Savoire. — *Vice-Présidents* : Dr Boureille; Dr Dubief. — *Secrétaire général* : Bénard. — *Secrétaires* : Lagoauette; Muffa-Joly.

Président d'honneur : M. le professeur Grancher.

L'Abri.

L'*Abri*, société de secours à l'époque du terme, tel est le titre et tel est le but de cette œuvre d'assistance créée il y a cinq ans, à Paris, par un groupe de dames bienfaisantes.

Émues, de voir jeter à la rue, faute d'argent pour payer à temps leur loyer, une foule de braves ouvriers, ces femmes de cœur entreprirent en commun de secourir ces victimes de la vie sociale.

D'après l'article premier des statuts : la Société l'*Abri* a pour but de distribuer des secours au moment du terme.

Ces secours auront un double objet : soit de maintenir l'indigent dans le logement qu'il occupe, soit de lui assurer ailleurs un nouveau foyer.

En procédant par voie d'enquêtes personnelles, l'Abri, qui a organisé d'une manière fort curieuse son bataillon de dames enquêteuses, a appris à regarder dans ces intérieurs menacés auxquels il venait accorder le secours d'argent. Il a vite jugé les dangers redoutables que les conditions hygiéniques, souvent déplorables, de ces logements font courir à ses assistés. Il a catalogué les maisons suspectes qui encombrent presque tous les quartiers populeux. Enfin, il a rencontré sur son chemin, partout et toujours, la tuberculose pulmonaire.

De sorte que l'Abri s'est trouvé amené, à devenir, en plus, une œuvre d'hygiène sociale, et à organiser ses enquêtes hygiéniques. Il signale au Préfet de la Seine et à ses services d'assainissement de l'habitation l'état d'insalubrité de l'immeuble où il a apporté son secours d'argent. Il envoie, dès qu'il le reconnaît utile, une carte indicatrice au service municipal de désinfection de la Ville de Paris, 6, rue des Récollets, en priant les agents de passer chez M..., demeurant...

Par ces actes, l'Abri devient à vrai dire, le moniteur d'hygiène de ses protégés, soit qu'il y ait un décès parmi ses assistés, soit que l'œuvre ait décidé de transporter ailleurs, dans un immeuble plus sain, la famille malheureuse qu'elle a résolu de soutenir de ses deniers.

En somme, l'Abri entre de plain-pied dans la grande lutte sociale. A ce point de vue, les enquêtes ouvrières dressées par l'œuvre et scrupuleusement établies constitueront un document d'une haute valeur et contribueront puissamment à la lutte contre les logements insalubres de Paris et de la banlieue.

Union antituberculeuse des mutualités et des sociétés de prévoyance de la Seine

55-57, rue des Petits-Champs.

Fondée en 1905 par l'union des présidents des sociétés de secours mutuels et par l'union médicale et pharmaceutique. Son but est de venir en aide aux mutualistes et prévoyants des deux sexes atteints de tuberculose en créant des dispensaires pour les sociétaires, en les faisant admettre à prix réduits dans les sanatoriums, en allouant des secours à ceux qui sont soignés à domicile.

Société antituberculeuse de l'enseignement primaire du département de la Seine

Siège social : 6, *impasse des Provençaux* (*Paris, I*).

Fondée en 1902 par les instituteurs de la Seine pour combattre la tuberculose dans le personnel enseignant primaire, la société antituberculeuse compte actuellement 2862 membres soit plus du tiers de l'enseignement primaire de la Seine.

C'est un groupement important que la solidarité professionnelle a formé, ce qui a permis d'installer un dispensaire provisoire, 14, rue Sedaine où, jusqu'à ce jour, 6041 consultations ont été données.

Le groupement corporatif compte actuellement 2 820 membres.

Œuvre antituberculeuse de Paris [1]

Le 27 avril 1902 a eu lieu à la maison des Arts, 6, rue de Balzac, la première assemblée générale de l'œuvre à

1. D'après les documents qui nous ont été communiqués pa M. le D[r] Simionesco.

laquelle le Dr Constantin Simionesco, président-fondateur, annonça l'ouverture d'un dispensaire.

Le 14 juin 1903 eut lieu à la salle de la Société de géographie, 184, boulevard Saint-Germain, la deuxième assemblée générale sous la présidence de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Le Dr Constantin Simionesco fit un rapport sur la marche générale de l'œuvre; le Dr Savoire exposa le programme rationnel pour combattre la tuberculose; M. Blancheville préconisa un projet d'habitations ouvrières à bon marché

Le 29 mai 1904, eut lieu la troisième assemblée générale à la salle de la société des ingénieurs civils, 19, rue Blanche, sous la présidence du Ministre du Commerce et de l'Industrie, représenté par M. Blancheville.

Le 4 décembre 1904, une nouvelle assemblée donnée à la salle des ingénieurs civils inaugura le dispensaire général de la rue Condorcet, n° 53. Le Dr C. Simionesco a expliqué le rôle du dispensaire dans le combat contre la tuberculose et a précisé le progrès fait par l'œuvre dans le courant de l'année.

L'assemblée générale de 1905 a eu lieu le 21 mai, sous la présidence d'honneur de M. Étienne, ministre de l'Intérieur.

Au cours de cette assemblée, M. Cornel, secrétaire de l'œuvre, a exposé le mouvement du dispensaire.

En 1904, près de 3500 consultations ont été données, rue Condorcet, et 300 malades environ sont venus chercher médicaments et soins à l'œuvre.

L'Œuvre antituberculeuse de Paris est une institution philanthropique et de défense sociale, dont le but est :

1° De vulgariser les règles d'hygiène et les mesures de prophylaxie au moyen de conférences, brochures, etc.

2° De créer des dispensaires à Paris et dans la banlieue, pour engager les tuberculeux indigents à se soigner dès les premières atteintes de leur mal.

3° De rechercher l'application des traitements indiqués par les découvertes scientifiques les plus récentes.

4° De choisir les régions les plus favorables pour y installer des cures d'air.

5° D'envoyer les tuberculeux dans les sanatoriums et les services spéciaux.

Le Comité de Patronage est composé de :

Marquis et Marquise de Beauvoir; M. Boissy d'Anglas, sénateur; Mme Bogelot, directrice de l'*Œuvre des libérées de Saint-Lazare*; Comte et comtesse de Turenne; M. Pauliat, sénateur; Mme Thénard, de la Comédie-Française; M. H. Blancheville, Président de l'Union mutuelle des œuvres de solidarité sociale; M. Lucien Millevoye, député; MM. Abel Hermant et Paul Adam, hommes de lettres; M. Harduin, rédacteur au *Matin*; M. Dubufe, artiste peintre.

Le Comité de Direction est composé de :

M. le Dr Constantin Simionesco, *président-fondateur*. — M. le Dr Marc Berman, *vice-président*. — M. le Dr A. Logez-Duc, *vice-président*. — M. le Dr Charles Bonnet, *vice-président*. — M. Th. Cornel, *secrétaire*. — M. Jules Bassin, *délégué spécial*. — M. B. Ravici, *administrateur*.

Œuvre générale des dispensaires antituberculeux[1].

Siège social : 70, *rue de Miromesnil*.

Fondée en 1900 par le Dr Bonnet-Léon.

Cette œuvre a pour but de créer ou de faire créer dans chaque centre populeux de Paris et de la Province des établissements philantrophiques appelés dispensaires antituberculeux et cures d'air populaires avec la mission de :

Rechercher les travailleurs nécessiteux menacés ou atteints de tuberculose pulmonaire ;

1. D'après les documents qui nous ont été communiqués par l'œuvre générale des dispensaires antituberculeux.

Leur donner gratuitement les conseils d'hygiène, soins, traitements et aliments nécessaires à la préservation et à la guérison de cette maladie contagieuse.

DISPENSAIRES ANTI-TUBERCULEUX DE L'ŒUVRE

Dispensaires de Saint-Lazare, de Montmartre, de Vaugirard, de Plaisance, des Gobelins, de Ménilmontant, des Buttes-Chaumont, des Batignolles, de Grenelle.

Ces Dispensaires réservés aux indigents et nécessiteux sont ouverts tous les jours (Dimanches et fêtes exceptés).

Renseignements et cures de repos de 10 heures à 5 heures.

Consultations et traitement de 7 heures et demie à 10 heures du soir.

PROVINCE.

1. Dispensaire d'Agen : Dr Renoux;
2. Dispensaire d'Agoulême : Dr Bauvillet;
3. Dispensaire de Dijon : Dr Duburd;
4. Dispensaire de Nancy : Dr Soguiès.
5. Dispensaire de Nantes : Dr Chachereau.

La Société de préservation contre la tuberculose.

Siège social : 35, *rue Lafayette.*

Cette société a pour but de répandre dans le public l'enseignement des moyens d'hygiène propres à éviter la contagion de la tuberculose comme l'assainissement des écoles, des ateliers, des habitations, des casernes.

Elle compte actuellement près de 2000 membres qui se décomposent ainsi :

Membres perpétuels.	250
Membres actifs.	1245
Membres actifs instituteurs	340
Membres adhérents.	105

Et ce nombre s'accroît chaque année.

Président : Dr G. Peyrot. — *Vice-présidents* : Dr Le Gendre, Dr B. Périer. — *Secrétaire général* : Dr G. Weill Mautat, F Malignon, S. Périssé. — *Trésorier* : E. Pourcelle.

Œuvre de la tuberculose humaine[1]

9, rue Bellefond.

Fondée en janvier 1901 par M. le docteur Samuel Bernheim ; à la fin de juin 1905 elle avait créé 15 filiales ayant donné ensemble plus de 100 000 consultations à des tuberculeux indigents auxquels elle avait distribué en plus des médicaments, des aliments, des vêtements et des secours en espèce. Les administrateurs des différents Dispensaires se mirent en relation avec les industriels, les chefs d'usine, les grands magasins, les priant de leur adresser leurs ouvriers ou leurs employés chez lesquels on pouvait soupçonner une contagion.

L'Œuvre a formé, en outre, l'Union anti-tuberculeuse de l'enseignement primaire de la Seine, la Société anti-tuberculeuse des employés des Postes, Télégraphes et Téléphones, l'Amicale anti-tuberculeuse des instituteurs de l'Yonne, la Fédération anti-tuberculeuse des Mutualités et des Sociétés de Prévoyance, l'Union anti-tuberculeuse des employés et travailleurs du département de la Seine.

M. le Président de la République a fait lui-même un don personnel très important et a honoré de son nom l'une des filiales de l'Œuvre de la tuberculose humaine. L'Union anti-tuberculeuse des Mutualistes porte le titre de « Fondation Émile Loubet ».

Filiales créées par l'œuvre.

1° Dispensaire antituberculeux du IIIe arrondissement;

1. D'après les documents qui nous ont été communiqués par l'œuvre de la Tuberculose humaine.

2° Dispensaire antituberculeux du IXe arrondissement;
3° Dispensaire antituberculeux du XIIe arrondissement;
4° Société antituberculeuse de l'enseignement primaire du département de la Seine;
5° L'Union antituberculeuse des Mutualités et des Sociétés de prévoyance (fondation Émile Loubet);
6° Dispensaire antituberculeux de Nice;
7° Dispensaire antituberculeux de Saint-Denis;
8° Société antituberculeuse de l'enseignement primaire de l'Yonne;
9° Dispensaire antituberculeux des Ier et IIe arrondissements;
10° Société antituberculeuse des employés des Postes, Télégraphes et Téléphones. Sanatorium à Taxil (Var) (Union et Fraternité);
11° Dispensaire antituberculeux du XIe arrondissement.
12° Dispensaire antituberculeux de Pantin (Seine);
13° Dispensaire antituberculeux de la Varenne-Saint-Maur (Seine);
14° Dispensaire antituberculeux d'Elbeuf (Seine-Inférieure);
15° Association antituberculeuse des employés de la Préfecture de la Seine.

Conseil d'administration central.

Bureau du Conseil. — Président : Dr Samuel Bernheim. — Vice-présidents : MM. Jean Colly, Émile Collin, Portet. — Secrétaire général : Dr Level. — Secrétaire : Dr Georges Petit. — Secrétaires adjoints : MM. Reau, Bourniquel, Besombes. — Trésorier général : M. Daviot. — Trésorier : M. Georges Bady. — Trésorier adjoint : M. Ernest Thouvenin. — Archiviste : M. Baraize.

Société internationale de la tuberculose.

Secrétaire général Dr *Georges Petit,*
51, *rue du Rocher* (*Paris*).

Cette Société, dont le siège est à Paris, a pour but l'étude de toutes les questions qui se rattachent à la tuberculose, et la centralisation des moyens de défense.

La Société se compose de médecins ou de savants possédant un diplôme de Facultés ou Universités françaises ou étrangères.

La Société est administrée par un bureau élu en Assemblée générale et composé de :

Un président, 6 vice-présidents, un secrétaire général, un secrétaire adjoint, 4 secrétaires des séances, un trésorier, un trésorier adjoint, un archiviste.

L'Assistance anti-tuberculeuse,

78, *rue Taitbout.*

Président : M. Fabius de Champville.

Fondée en 1902 par MM. de Ricaudy, Fabius de Champville, Dr Menuisier, etc.

A pour but de propager par des conférences, des brochures, des affiches, les modes de combat de la tuberculose.

De réunir des fonds pour les répartir en secours immédiat aux tuberculeux.

De visiter les logements insalubres (visiteuses).

De faire entrer les tuberculeux curables dans des sanatoriums ou dans des services hospitaliers.

En 1903, 140 malades ont été soignés.

De 1903 à 1905, 1800 consultations ont été données par les médecins de l'Assistance antituberculeuse.

Œuvre pour la prophylaxie de la tuberculose et l'assistance des tuberculeux indigents de la banlieue ouest de Paris :

Secrétaire général : M. Eugène Bénard,

48, *rue Condorcet* (*Paris*).

CHAPITRE V

ŒUVRES DÉPARTEMENTALES, RÉGIONALES ET URBAINES

BOUCHES-DU-RHÔNE

Œuvre Antituberculeuse de Marseille.

(Reconnue d'utilité publique.)

L'Association dénommée Œuvre Antituberculeuse de Marseille a pour but :

1° De vulgariser dans la population de Marseille les notions scientifiques qui peuvent la mettre à même de se défendre contre la propagation de la tuberculose ;

2° De faciliter aux tuberculeux nécessiteux le traitement de leur maladie.

Art. 2. — Les principaux moyens d'action consistent en création, à Marseille, d'établissements philanthropiques et médicaux, destinés à la préservation et à la guérison de la tuberculose, dispensaires, galeries de cures d'air, sanatoriums, etc., publications, conférences, études et tous autres de nature à atteindre le but visé.

Le premier qu'elle se propose d'employer est l'installation et le fonctionnement de dispensaires antituberculeux qui ont pour objet de fournir gratuitement aux travailleurs nécessiteux, atteints ou simplement menacés de tuberculose, les Conseils d'hygiène spéciale, soins, trai-

tements, médicaments, antiseptiques, crachoirs, aliments et secours, pour les préserver eux et leur entourage et prévenir la contagion.

Le dispensaire a été ouvert le 15 juin 1903.

Mouvement général du Dispensaire.

		1903	1904
Consultants nouveaux.	Reconnus tuberculeux	147	231
	Reconnus non tuberculeux . .	82	152
Consultations renouvelées pour les tuberculeux .		722	2279
Total général des consultations. . .		951	2662
Analyses bactériologiques en 1904.		465	

L'évolution de la maladie, à partir du jour où les malades ont fréquenté le Dispensaire, est détaillée dans le tableau suivant :

I. — Guérison (*a*) avec disparition des signes d'auscultation (guérison idéale). . . 3
(*b*) avec persistance de quelques signes d'auscultation. . . . 9
Total 12

II. — Amélioration (*a*) avec disparition des bacilles. 7
(Il faut remarquer que les examens bactériologiques n'ont pas été répétés dans tous les cas.)
(*b*) sans disparition des bacilles. . . . 27
(*c*) sans atténuation des signes d'auscultation 48
Total . . . 82

III. — Reprise du travail. 55
IV. — Aggravation 47
V. — Décès 62

L'Œuvre a ouvert de plus, au quartier de Sainte-Anne, une maison de cure composée de deux logements aménagés dans les meilleures conditions d'hygiène et de salubrité.

COTE-D'OR

Œuvre semuroise de défense contre la tuberculose

Président : Docteur Adrien Simon

A fondé à Semur un dispensaire qui permet aux malades du département de se soigner dans de bonnes conditions hygiéniques et d'entrer gratuitement dans les sanatoriums d'Ormesson, de Saint-Pol-sur-Mer et d'Hauteville.

DOUBS

Ligue antituberculeuse de Franche-Comté.

(Doubs, Jura, Haute-Saône, Belfort).

Président : Dr Bosne, sénateur du Doubs.
Secrétaire général : M. Albert Bluzet.

GIRONDE

Œuvre des dispensaires antituberculeux de Bordeaux

Cf. ; Dispensaire de Bordeaux, p. 87.

Œuvre du Sanatorium girondin

Cf. : Sanatorium de Pessac, p. 120.

LOIRE-INFÉRIEURE

L'œuvre antituberculeuse de la Loire-Inférieure.

En 1901, sur l'initiative généreuse de M. Durand-Gasselin, aidé de M. le Dr Bertin, furent jetées les bases d'un projet d'organisation de la défense contre la tuberculose dans la Loire-Inférieure.

L'association fut légalement constituée le 12 décembre 1901 ; immédiatement son conseil d'administration se mit sous le patronage de M. le professeur Brouardel. L'Œuvre fut reconnue d'utilité publique le 17 novembre 1902.

Elle est, de plus, affiliée à la Fédération antituberculeuse française, à la Ligue antialcoolique nantaise, aux sociétés de construction d'habitations salubres et à bon marché, aux œuvres de mutualité, à l'Alliance de l'hygiène sociale.

Le Conseil a fait l'acquisition d'une propriété dite « la Marlezière », entre Oudon et Ancenis, pour l'édification d'un sanatorium contenant 100 lits.

Actuellement, le Conseil a décidé la construction d'un Pavillon central contenant tous les services généraux nécessaires pour les quatre pavillons que comprendra le sanatorium. A ce pavillon central sera annexé, pour l'instant, un seul pavillon pouvant recevoir 25 malades, c'est-à-dire traiter environ 100 malades par an.

L'Œuvre a ouvert le 1er novembre 1904, boulevard Saint-Aignan, 75, un dispensaire dit dispensaire du 6e canton de Nantes et de la commune de Chantenay.

Mouvement du dispensaire du 1er novembre 1904 au 30 avril 1905 (soit une période de 6 mois).

1° Statistique médicale.

DOMICILE	CONSULTATIONS	RECONNUS TUBERCULEUX	ASSISTÉS	VISITES	ANALYSES	
					POSITIVES	NÉGATIVES
6° canton..	1047	154	125	63	17	15
Chantenay.	385	98	75	52	10	12
Totaux....	1650	242	196	27	27	25

2° Assistance.

DOMICILE	JETONS[1] DE			CRACHOIRS	DÉSINFECTANTS	SERPILLIÈRES	LITS	ASSISTANCE MÉDICALE
	VIANDE	LAIT	ŒUFS					
6e Canton..	2056	1862	2474					
Chantenay.	1221	1105	1469	72	90	47	7	19
Totaux....	3177	2967	5945					

Deux médecins sont attachés au dispensaire.

Des consultations gratuites ont lieu tous les jours à 10 heures et tous les dimanches à 8 heures du matin :

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Boquier. — *Vice-Président* : M. Benoît. — *Trésorier* : M. Simon. — *Secrétaire* : M. Pilou. — *Membres* : MM. Bertin, Cronau, Grignon, Guist'hau, Ricordeau. — *Secrétaire général de l'Œuvre* : M. Bonnessœur.

COMITÉ MÉDICAL :

Président d'honneur : M. le Professeur Brouardel.

1. Le jeton de viande correspond à 250 grammes de viande
— de lait — à 1 litre de lait.
— d'œufs — à 2 œufs.

LOIRET

Ligue contre la tuberculose dans le département du Loiret[1].

En 1897, la Société de médecine du Loiret, au cri d'alarme jeté devant elle par le docteur Denance, ralliait tout le corps médical du département pour entreprendre dans sa sphère d'action la lutte contre la tuberculose. Les efforts soutenus et bien coordonnés des médecins arrivaient, au moyen de conférences publiques, à grouper les premiers adhérents. Pendant ce temps, les travaux du Comité d'organisation aboutissaient à la constitution légale de la Ligue de défense contre la tuberculose dans le département du Loiret.

Le 5 mars 1898, une assemblée générale de cette société en votait les statuts et nommait son Conseil d'administration. L'Œuvre était fondée.

Depuis lors, la Ligue n'a pas cessé de poursuivre son double but, qui est d'abord l'enseignement populaire en vue de combattre la propagation de la tuberculose, puis le traitement des tuberculeux pauvres du département.

Un premier objectif se présentait tout d'abord ; c'était de répandre dans le public les notions qui sont nécessaires pour combattre avec avantage le terrible fléau. Le corps médical s'en chargea.

En outre des maîtres de Paris, Marfan, Le Gendre et Léon Petit, qui vinrent faire les premières conférences, 18 médecins d'Orléans et 20 autres du département ont successivement semé la bonne parole dans les 117 réunions qui ont eu lieu jusqu'ici. Cette campagne n'est pourtant point terminée. Le corps médical a entrepris de visiter les plus petites comme les plus grandes communes du Loiret.

De plus, à l'action de la parole se joint l'action des écrits. Déjà, presque au début, la Ligue avait lancé dans tout le

1. D'après les documents qui nous ont été communiqué par la Ligue du Loiret.

département 15000 brochures traitant de la tuberculose. Maintenant, après chaque conférence, ce sont des notices et des instructions imprimées qui sont distribuées à profusion aux assistants, pour permettre à chacun de garder et de propager dans les familles le souvenir du sujet traité et du but poursuivi par la Ligue.

Le second objectif envisagé était de traiter les tuberculeux nécessiteux du Loiret. Cette tâche semblait plus difficile : car ici la bonne volonté ne pouvait suffire : il fallait de l'argent.

Heureusement, dès le début, la Ligue fut encouragée, et maintenant elle est encore soutenue par la générosité du public.

Avec le patronage des plus hautes notabilités du département la Ligue a reçu l'appui des ministères pour sa création et son développement. La reconnaissance d'utilité publique lui est conférée par décret présidentiel du 26 août 1900. Un peu plus tard une subvention de 100000 francs lui est accordée sur les fonds du pari mutuel. Ces subventions aboutirent à la construction du sanatorium de Chécy, cf., p. 106.

LOIR-ET-CHER

Ligue de défense contre la tuberculose dans le département de Loir-et-Cher

Docteur Meusnier (Blois).

LORRAINE

Œuvre Lorraine des tuberculeux indigents.

A la suite d'un voyage à Berlin entrepris au mois de juin 1899, pour assister au Congrès de la tuberculose,

MM. les docteurs P Spillmann et Haushalter, frappés de l'énergique défense que l'Allemagne organisait contre la tuberculose, cherchèrent à organiser à Nancy également la lutte contre le terrible fléau qui fait tant de victimes dans notre ville. Sous l'énergique impulsion du professeur Spilmann, sous le patronage du corps médical et de quelques philanthropes nancéiens, la création d'une œuvre Lorraine contre la tuberculose est décidée. Le professeur Brouardel voulut bien, le 15 mars 1900, faire à la salle Poirel, une conférence sur la tuberculose, sur les moyens que l'on pouvait employer pour lutter et se protéger contre les ravages de cette maladie, etc., etc., et le 6 juillet 1900, la Société civile du Sanatorium de Lay-Saint-Christophe fut légalement constituée.

L'on avait reconnu bien vite que, pour arriver à faire construire rapidement un Sanatorium pour tuberculeux indigents, il était indispensable de constituer d'abord une Société anonyme (Société civile du Sanatorium de Lay-Saint-Christophe), qui put faire les acquisitions de terrains et assurer la construction et l'aménagement du bâtiment. La gestion du Sanatorium fut confiée, pour profiter de la loi de 1900, à une association : l'Œuvre Lorraine des Tuberculeux. Cette dernière Société, toute de bienfaisance et de charité, fut autorisée par arrêt préfectoral du 17 mai 1900, puis reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 5 janvier 1905. L'œuvre Lorraine, depuis le 15 décembre 1905, a pris la gestion du Sanatorium pour la location duquel elle paye une redevance de 60 centimes par journée de malade. Cette redevance annuelle doit servir au remboursement sans intérêt du capital avancé par la Société civile.

Pour le Sanatorium, et., p. 115.

L'œuvre Lorraine a pour but :

1° De vulgariser dans le public les notions scientifiques qui peuvent le mettre à même de lutter contre la propagation de la tuberculose dans les familles et dans la société;

2° De procurer aux tuberculeux des deux sexes le traitement de leur maladie en les admettant temporairement

dans des établissements spéciaux où ils recevront les soins nécessaires.

Elle y arrive par les conférences organisées par ses membres, par les brochures et instructions qu'elle répand dans le public.

MARNE

Œuvre générale des dispensaires, des sanatoriums et autres établissements antituberculeux de l'arrondissement de Reims

Président : M. Nouvion-Jacquet.
7, *rue Jacquart* (*Reims*).

Cf. : Dispensaire Calmette, p. 94.

MAYENNE

Ligue contre la tuberculose du département de la Mayenne.

La Ligue contre la tuberculose du département de la Mayenne a été définitivement constituée le 24 juin 1901. Les statuts prévoient l'établissement dans le département de plusieurs sections. Mais la *section de Laval* existe seule.

Son principal rôle, jusqu'ici, a été la propagande, mais elle s'y est consacrée avec beaucoup d'activité. Des conférences ont été faites aux instituteurs, institutrices, élèves des écoles normales, personnel hospitalier et charitable, — une brochure de propagande a été tirée à dix mille exemplaires. — trois mille affiches ont été apposées dans les écoles et dans les lieux publics.

Une consultation gratuite, spéciale aux tuberculeux, a été organisée, le dimanche matin, à l'Hôtel-Dieu. On a procédé à la désinfection des logements de tuberculeux par les pulvérisations au bichlorure de mercure, et à celle des literies et effets par l'étuve sous pression chaque fois que cela a été requis.

La Ligue espère que ses ressources seront suffisantes dans un avenir prochain pour lui permettre de créer un dispensaire et d'assister les tuberculeux pauvres.

MEUSE

Ligue meusienne contre la tuberculose.

La Ligue meusienne contre la tuberculose a été fondée le 19 décembre 1901 ; elle a pour Président le Dr Ficatier, de Bar-le-Duc.

Les actes qu'elle a accomplis sont principalement :

Une propagande incessante, de manière à faire l'éducation de tous ;

Création d'un service de désinfection ; neuf postes sanitaires existent déjà ;

Lutte contre l'alcoolisme ;

Participation pécuniaire à la Société d'habitations ouvrières à bon marché qui vient de se fonder à Bar-le-Duc en vue de supprimer le taudis où se complaît particulièrement la tuberculose ;

Subvention à l'Œuvre du Bon Lait ;

Envoi de malades (enfants et adultes) aux sanatoriums de Saint-Pol-sur-Mer, de Lay-Saint-Christophe, de Hauteville (Ain) ;

Distribution de secours alimentaires à des tuberculeux ;

Et enfin, création de colonies scolaires de vacances.

C'est là l'œuvre dont la Ligue est le plus justement fière. Par ses soins, 107 enfants de huit à treize ans, candidats à la tuberculose, ont été, soit en 1902, soit en 1903,

envoyés dans les Vosges durant une même période de cinq semaines et y ont refait leur santé. Les résultats ont été excellents.

La Ligue a reçu des sympathies et des encouragements de toutes les classes et de tous les partis. Les pouvoirs publics ont favorisé ses premiers pas ; le Conseil général lui a donné 500 francs ; plus de 500 communes lui ont voté des subventions ; des fêtes ont été organisées à son bénéfice ; de nombreuses collectivités meusiennes, de nombreux particuliers lui ont apporté un appui efficace. Aussi, après avoir fait face à toutes les dépenses d'organisation et de propagande, la Ligue dispose encore d'une réserve de près de 15.000 francs. Elle se propose de créer, dès que ses ressources seront plus grandes, dans une forêt voisine de Bar-le-Duc, une maison d'isolement, un hôpital suburbain, qui permettrait d'éloigner de l'hôpital actuel et de la ville elle-même tous les tuberculeux pauvres qui ne peuvent pas se soigner chez eux, qui sèment la contagion dans leurs familles et dans l'hôpital.

NORD

Ligue du Nord contre la tuberculose.

Siège social à Lille.

Cf. : Sanatorium de Montigny, p. 115.

RHONE

Œuvre lyonnaise des tuberculeux indigents.

Président : M. Oberkampf, 60, Quai de l'Hôpital (Lyon).

Cf. : Sanatorium d'Hauteville, p. 108.

Œuvre des hospices civils de Lyon.

Président du Conseil d'administration : M. H. Sabran, 56, Passage de l'Hôtel-Dieu (Lyon).

RIVIERA (ALPES-MARITIMES, VAR)

Ligue des femmes de la Riviera Française contre la tuberculose[1].

Cette ligue a pour but de compléter l'action du dispensaire antituberculeux de Nice (cf., p. 92). Elle espère pouvoir créer prochainement à la campagne, dans une situation convenablement choisie, des galeries de cure d'air où les tuberculeux indigents, désignés par le dispensaire, pourront suivre gratuitement le traitement hygiéno-diététique dont ils sont justiciables.

Présidente : Mme Malgat.

SAONE-ET-LOIRE

Comité autunois de défense contre la tuberculose.

Cette œuvre tint sa première réunion à Autun le 1[er] mars 1902. Par ses soins, un dispensaire antituberculeux a été ouvert à Autun, boulevard Mazagran, le 1[er] juin 1902, où se rendent les malades de la ville dont la population est d'environ 16 000 habitants, et ceux des campagnes avoisinantes. Beaucoup de jeunes gens qui sont amenés à la consultation sont des débiles et des

1. D'après les documents qui nous ont été communiqués par M. le D[r] Péguricr (de Nice).

rachitiques, enfants prédisposés à l'infection tuberculeuse, faute d'une alimentation suffisante. Pour cette raison, chaque matin a lieu au dispensaire une distribution gratuite de lait, et une enquête minutieuse permet de s'assurer qu'il est toujours fait bon emploi de ce lait.

Le nombre des malades assidus a été, en 1905, de 294. Les observations sont consignées dans un dossier médical. Ce dossier se compose de graphiques du thorax où sont notés tous les huit jours les changements reconnus à l'auscultation; le phtisique est pesé régulièrement et ces pesées notées sur une feuille spéciale individuelle. L'ouvrier qui vient à la consultation y reçoit tous les soins nécessaires à son état et en retire un bénéfice sinon définitif, du moins temporaire; les malades tuberculeux avancés sont traités dans le service d'isolement du docteur Grillot, à l'hôpital d'Autun, et comprenant 24 lits.

Le dispensaire fait de la prophylaxie et de la propagande, s'informe par une enquête à domicile de la situation de l'ouvrier et assure la désinfection des logements insalubres au moyen d'une rétribution de la Ville.

Pour étendre son action, l'œuvre organise des conférences populaires avec projections, elle cherche à préserver l'enfance par la création de colonies de vacances et projette la fondation pour les adultes d'un sanatorium populaire dans le Haut-Morvan.

SAVOIE[1]

Association pour la lutte antituberculeuse en Savoie

L'Association pour la lutte antituberculeuse en Savoie constituée le 28 septembre 1902 par l'Association médicale

1. D'après les documents qui nous ont été communiqués par l'association pour la lutte antituberculeuse en Savoie.

de la Savoie, s'est occupée jusqu'à ce jour d'œuvres d'assistance aux tuberculeux : hospitalisation à Hauteville, distribution de secours, etc.

Elle va ouvrir, au mois de septembre 1905, un dispensaire antituberculeux à Chambéry, le premier construit en Savoie.

L'insuffisance de ses ressources ne lui a pas encore permis d'édifier un sanatorium populaire, œuvre qu'elle poursuit et qu'elle espère faire aboutir.

Le bureau de son conseil d'administration est le suivant : *Président* : Dr Monard, à Aix-les-Bains. — *Vice-Président* : X.... — *Secrétaire général* : Dr Tissot, à Chambéry. — *Secrétaire* : Revil, pharmacien. — *Trésoriers* : Dr Masson, à Chambéry ; Dr Goddard, à Aix-les-Bains.

Son siège social est à Chambéry.

C'est une société déclarée. La reconnaissance d'utilité publique qu'elle a demandée l'année dernière ne lui a pas encore été accordée.

SEINE-INFÉRIEURE

Ligue havraise contre la tuberculose.

Secrétaire général : Docteur Frottier.

Cette œuvre n'en est encore qu'à la période de préparation. Néanmoins, malgré toutes les difficultés à vaincre, elle a pu recueillir 76.000 francs de souscriptions. De plus, un don de 15.000 francs lui a permis de faire l'acquisition d'un terrain sur lequel sera fondé un dispensaire. Enfin, une subvention de 6.000 francs lui a été votée — pour une année — par la ville du Havre.

SEINE-ET-OISE

Œuvre antituberculeuse des instituteurs et institutrices de Seine-et-Oise.

Siège social : 2, rue de Noailles (Versailles).

Cette œuvre, fondée en 1902, possédait au 31 décembre 1903 un capital de 23.342 francs et comptait 1488 membres participants; 90 communes et plusieurs sociétés ou personnes généreuses lui ont versé en 1903 près de 4000 francs.

Le Dr Plicque, médecin de l'Œuvre, a reçu plus de 60 instituteurs et institutrices à qui il a donné plus de 200 consultations.

L'Œuvre a alloué 870 francs de secours à 14 malades et en a placé deux au sanatorium de Bligny.

Elle a retenu deux lits dans ce sanatorium et a été assez heureuse pour obtenir du Conseil général de Seine-et-Oise qu'il prenne à sa charge la moitié de la dépense.

TOURAINE

Ligue contre la tuberculose en Touraine.

Fondée en 1900 cette ligue se propose de lutter contre la tuberculose en Touraine : 1° par l'éducation antituberculeuse du public (brochures, affiches, conférences, bulletin de la Ligue) : 2° par un dispensaire antituberculeux d'assistance et de prophylaxie; 3° par la création de cures d'air; 4° par l'étude et la réalisation de tous les moyens ayant pour but de restreindre la contagion de la tuberculose.

Le dispensaire qu'elle a aménagé, 14, rue de la Dolve à

Tours, fonctionne tous les jours de 9 heures à 9 heures 1/2 du matin, le Lundi et le Vendredi de 4 à 5 heures du soir, le Mercredi de 11 heures à 11 heures 1/2, le Jeudi de 11 heures à midi et de 3 à 4 heures du soir. Le service médical y est assuré par MM. les Drs Baudouin, Gillard, Goubeau, Magnan, Roux, Sabathé et Isambert.

Conseil d'Aministration de la Ligue :

MM. Darde, *président*; Coudert, Goubeau, Loiseau, *vice-présidents*; Beaudoin, *secrétaire général*; Magnan, *secrétaire adjoint*; Cosse, *secrétaire des séances*; Aubry, *trésorier*; Bruzon, Marchais, Mourruau et Robert, *membres*.

VIENNE

Ligue de défense contre la tuberculose du département de la Vienne.

Cette ligue créée en 1901, sur la proposition de Mr le docteur Jablonski ouvrait en 1902, à Poitiers, rue Sylvain-Drault, un dispensaire antituberculeux dans les locaux annexes de la communauté des Sœurs de la Miséricorde.

Ces locaux, comprenant une salle d'attente, une salle de consultation, une salle de pharmacie, ont été mis gratuitement à la disposition de l'œuvre.

Deux médecins, membres du Comité de la Ligue, donnent des consultations hebdomadaires aux malades; ceux-ci reçoivent au dispensaire des crachoirs individuels et des instructions sur les soins d'hygiène qu'ils doivent observer.

Sous la direction d'un médecin, deux sœurs hospitalières délivrent aux malades de la viande crue, des œufs, du lait, quelques médicaments, et pratiquent des injections de cacodylate de soude; des inhalations de formol sont ordonnées dans certains cas.

Des enquêtes sont faites à domicile par les sœurs; la Ligue assiste dans la mesure du possible les tuberculeux et leurs familles; elle se préoccupe avant tout de la salubrité de leur logement et de la désinfection des locaux contaminés par les phtisiques.

Le Dispensaire n'est ouvert qu'aux malades nécessiteux. Reconnu tuberculeux ou suspect de tuberculose, le malade reçoit une carte d'inscription qui lui permet de suivre au dispensaire le régime et le traitement prescrits.

Les chiffres suivants communiqués par M. Coussy, président de la Ligue, indiquent le mouvement du dispensaire.

En 1904, il y a eu 160 consultations gratuites, 45 malades ont été traités et 15 suralimentés quotidiennement.

Les dépenses totales du Dispensaire s'élèvent à 1 200 francs environ par an.

La Ligue compte actuellement plus de 500 membres.

TABLE DES MATIÈRES

55 891. — Paris, Imprimerie Lahure, 9, rue de Fleurus

BIOPHORINE

KOLA GLYCÉRO-PHOSPHATÉE



La ***BIOPHORINE***, granulé à base de ***Kola, Glycéro-phosphate de Chaux, Quinquina*** et ***Cacao vanillé***, est le prototype de la médication Dynamogène, antineurasthénique et antidéperditrice.

DOSAGE PAR K°

Extrait de noix fraîches de Kola.	40 gr.
Glycérophosphate de Chaux.....	50 gr.
Extrait de Quinquina...........	10 gr.
Cacao vanillé..................	40 gr.
Sucre..........................	Q. S.

INDICATIONS :

NÉVROSES,
NÉVRALGIES REBELLES,
ANÉMIE CÉRÉBRALE,
ATAXIE,
DÉPRESSIONS NERVEUSES,
VERTIGES, HYPOCONDRIE,
SURMENAGE, EXCÈS.

L'action de la ***BIOPHORINE*** (composition inimitable, homogène et rigoureusement titrée), est presque immédiate et suivie d'une sensation étrange de ***renaissance vitale.***



VIN GIRA
DE LA CROIX DE GENÈVE
Succédané de l'Huile de Foie
Phosphaté
MARQUE DÉPOSÉE
Prix en France . 4 Francs
A. GIRARD
Rue de Condé PARIS, Rue de